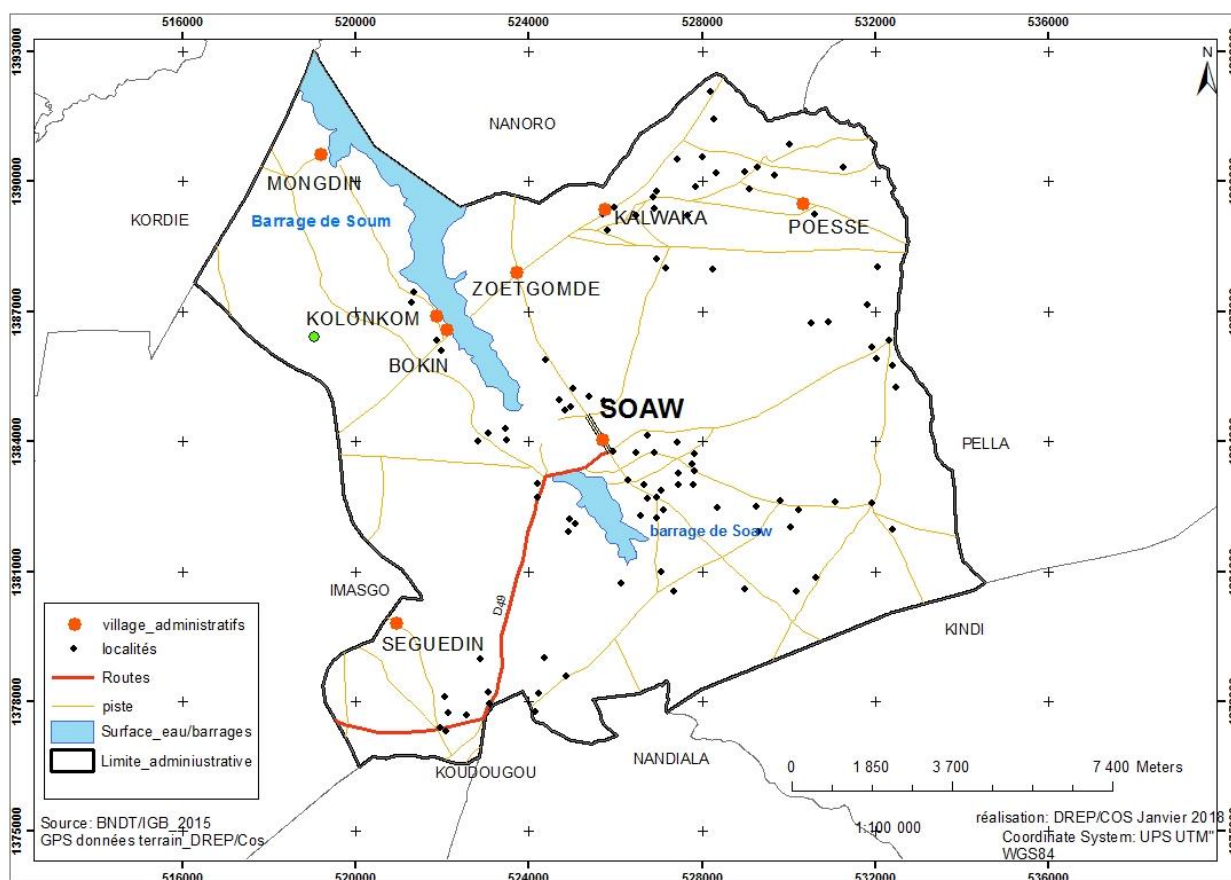




PLAN COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT
DE SOAW
Horizon 2018-2022



Rapport final

Assistance Financière :
*Mairie de Soaw
(budget communal/gestion 2017)*

Assistance Technique :
*Direction régionale de l'économie et de la
planification (DREP/COS)*

Juillet 2018

Avant-propos

Le présent document, Plan Communal de Développement (PCD) qui couvre la période 2018-2022 a été révisé afin de l'adapter au nouveau référentiel national de développement du pays qu'est le Plan National de Développement Economique et Social (PNDES). Il contient les objectifs fixés par la commune pour son développement et les principaux axes d'intervention en vue de les atteindre. Il a été élaboré sur fonds propres de la commune et avec l'appui technique de la Direction Régionale de Economie et de la Planification du Centre-Ouest (DREP/COS).

Ce PCD est, en outre, le fruit des efforts conjugués de plusieurs acteurs et partenaires soucieux du développement durable de la commune. C'est donc l'occasion pour moi, en tant que premier responsable de la collectivité d'exprimer ma gratitude et ma reconnaissance à l'ensemble de tous ceux qui y ont apporté leur précieuse contribution. Il s'agit particulièrement :

- de la Direction Régionale de Economie et de la Planification du Centre-Ouest (DREP-COS), pour son appui technique ;
- des partenaires au développement intervenant dans la commune ;
- du personnel administratif de la Mairie pour leur esprit de sacrifice ;
- des conseils villageois de développement (CVD) et de l'ensemble des villages de la commune pour leur franche mobilisation ;
- des autorités coutumières et religieuses, pour leur collaboration ;
- des services déconcentrés de l'Etat pour leurs conseils constructifs ;
- de tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, ont contribué à l'élaboration de ce précieux document.

Ce document est désormais une référence pour toutes les interventions dans notre commune. Tous les partenaires au développement y trouveront des projets qu'ils seront à mesure d'accompagner. Enfin, une invitation est lancée à l'ensemble de la population de Soaw à former, autour du conseil municipal, une équipe solide pour la mise en œuvre de ce plan, dans la perspective d'un développement durable et inclusif de notre commune.

Le Maire

Timbi Pascal KABORE

Sommaire

Avant-propos	2
Sommaire	3
Liste des tableaux	6
Listes des graphiques	7
Liste des cartes	7
Sigles et abréviations	8
Introduction Générale	10
a) Contexte et justification	10
b) Objectifs et résultats attendus	10
Objectif global	10
Objectifs spécifiques.....	11
Résultats attendus	11
c) Processus d'élaboration	11
1ère partie : Etat des lieux et synthèse du diagnostic	14
I- Présentation de la commune	15
I.1 Milieu physique	15
I.1.1 Situation géographique et administrative.....	15
I.1.2 Climat et Pluviométrie.....	17
I.1.3 Ressource en eau.....	17
I.1.4 Relief, sol et ressources minières	18
I.1.5 Végétation et faune.....	19
I.2 Milieu humain.....	20
I.2.1 Organisation sociale	20
I.2.1.1 Organisation traditionnelle	20
I.2.1.2 Occupation et gestion du foncier	21
I.2.2 Organisation moderne	21
I.2.3 Caractéristiques sociodémographiques.....	22
I.2.3.1 Caractéristiques démographiques.....	22
I.2.3.2 Groupes ethniques et religieux.....	24
I.2.4 Dynamique de la population	24
I.2.5 Genre et développement	24

I.2.5.1	Jeunesse et emploi	24
I.2.5.2	Rôle et place de la femme	25
I.3	Secteurs sociaux	26
I.3.1	Education et alphabétisation.....	26
I.3.1.1	Enseignement préscolaire et primaire	26
I.3.1.1	Enseignement post primaire et secondaire	28
I.3.1.2	Education non formelle	29
I.3.2	Santé et situation des indicateurs.....	29
I.3.2.1	Santé	29
I.3.2.2	Situation des indicateurs	32
I.3.3	Eau potable et assainissement	34
I.3.3.1	Eau potable	34
I.3.3.2	Assainissement	35
I.3.4	Action sociale	36
I.3.5	Habitat et urbanisme.....	36
I.3.6	Sécurité.....	37
I.3.7	Culture, sport et loisir	38
I.4	Secteur économique	39
I.5	Secteur de production.....	39
I.5.1	Agriculture	39
I.5.1.1	Les productions agricoles.....	39
I.5.1.2	Les productions maraichères et situation des bas-fonds	41
I.5.1.3	Les facteurs de production.....	42
I.5.2	Elevage	43
I.5.2.1	Les produits de l'élevage.....	43
I.5.2.2	Situation du cheptel et santé animale	43
I.5.3	Environnement	45
I.6	Secteur de soutien à la production.....	46
I.6.1	Commerce et équipements marchands	46
I.6.2	Artisanat	46
I.6.3	Tourisme et hôtellerie	46
I.6.4	Transport et réseau routier.....	47
I.6.5	Institutions financières.....	47
I.6.6	Mines et énergie.....	47

I.6.7	Information et communication	47
I.7	Partenaires au développement	48
I.7.1	Organisations de la Société Civile, Projets et Programmes de développement	48
I.7.2	Structures Techniques Déconcentrées	50
I.8	Gouvernance locale	51
I.8.1	Administration locale.....	51
I.8.2	Finances locales.....	52
I.8.3	Evaluation de l'exécution du PCD 2014-2018.....	55
II-	Synthèse du Diagnostic	56
	2EME PARTIE : ORIENTATIONS ET PLAN D'ACTION	66
I-	Orientations.....	66
I.1	Enjeux et problématique du développement	66
I.2	Vision et mission.....	68
I.3	Principes directeurs.....	68
I.4	Objectif global et objectifs spécifiques.....	70
I.5	Axes, Objectifs stratégiques et Effets Attendus.....	70
II-	Plan d'action.....	75
	Programmation physique et financière.....	76
	3EME PARTIE : STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE ET MECANISME DE SUIVI EVALUATION	94
I-	Stratégie de mise en œuvre	94
I.1.1	Acteurs de mise en œuvre et leur rôle	94
I.1.2	Instruments de mise en œuvre	95
I.2	Stratégie de mobilisation des ressources et des acteurs.....	98
II-	Mécanisme de suivi évaluation.....	99
II.1	Cadre de référence du suivi-évaluation du PCD	99
II.2	Périodicité et instance du suivi évaluation	100
II.3	Acteurs de suivi évaluation	100
	CONCLUSION	102
	ANNEXE : CADRE LOGIQUE	103
	Bibliographie.....	110

Liste des tableaux

Tableau 1: Situation pluviométrique dans la commune de SOAW de 2014 et 2017 :.....	17
Tableau 2: Effectif de la population de la commune de Soaw en 2006.....	22
Tableau 3: Effectifs de la population de la commune de Soaw de 2016 à 2020	22
Tableau 4: Infrastructures scolaires du primaire de en 2017.....	26
Tableau 5 : Effectifs scolaires au primaire en 2017-2018	27
Tableau 6: Principaux indicateurs en matière d'enseignement primaire de 2013 à 2017.....	28
Tableau 8: Situation des établissements du post-primaire dans la commune en 2017.....	29
Tableau 10: Situation des infrastructures sanitaires de la commune en 2016.....	30
Tableau 11: Situation du personnel de santé de la commune de Soaw	31
Tableau 12: Hospitalisation, motifs d'évacuation et fréquentation des formations sanitaires en 2016.....	32
Tableau 13: Répartition des consultations selon la distance parcourue de 2015 à 2016.....	33
Tableau 14: Situation des forages existants dans la commune en 2016	34
Tableau 15: Situation des sources d'approvisionnement en eau potable dans la commune.....	34
Tableau 16 : Situation des violences à l'égard des femmes en 2016 dans la commune.....	37
Tableau 17: Nombre de cas de braquages et de vol dans la commune de 2015à 2016 dans la commune	37
Tableau 18: principales cultures céréalières pour les campagnes agricoles de 2013 à 2016	40
Tableau 19: Evolution de l'effectif du cheptel de 2012 à 2016 dans la commune.....	43
Tableau 20: Situation des abattages contrôlés de 2011 à 2014 dans la commune.....	44
Tableau 21: Situation des indicateurs en matière de santé animale dans la commune.....	44
Tableau 22: Liste des partenaires techniques et financiers	48
Tableau 23: Situation des services techniques déconcentrés dans la commune en 2017	50
Tableau 24: répartition des conseillers par parti politique	51
Tableau 25: Récapitulatif des recettes de la commune de Soaw de 2012 à 2016.....	52
Tableau 26: les indicateurs budgétaires de recettes de la commune.....	53
Tableau 27: Récapitulatif des dépenses de la commune de Soaw de 2012 à 2016.....	54
Tableau 28:les indicateurs budgétaires de dépense de la commune	54
Tableau 29: Niveau de réalisation du PAIC de la commune de 2015 à 2017	55
Tableau 30: Programmation physique et financière 2018-2022.....	76

Listes des graphiques

Graphique 1: Structure de la population de la Commune de 2016 à 2018.	23
--	----

Liste des cartes

Carte 1 : Situation de la commune de Soaw dans la région du Centre-Ouest et dans la province du Boulkiemdé.....	15
Carte 2: Organisation administrative de la commune de Soaw	16
Carte 3: Réseau hydrographique de la commune rurale de Soaw	18
Carte 4: Répartition spatiale des infrastructures du primaire.....	27
Carte 5: Répartition des infrastructures sanitaires existantes	30
Carte 6: Carte des projets sanitaires.....	31
Carte 7: Carte des infrastructures socio-économiques dans la commune.....	39

Sigles et abréviations

AMBF	: Association des Municipalités du Burkina Faso
AME	: Association des Mères Educatrices
AMUS	: Association Mains Unies du Sahel
ANPE	: Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi
APE	: Association des Parents d'Elèves
AUE	: Association des Usagers d'eau
BCG	: Bacille Calmette Guérin
BEPC	: Brevet d'Etudes du Premier Cycle
CEB	: Circonscription d'Education de Base
CEBNF	: Centre d'Education de Base Non Formel
CEEP	: Centre d'Eveil et d'Education Préscolaire
CFE1	: Centre des Formules Enchainés 1
CGCT	: Code Général des Collectivités Territoriales
CGPE	: Comités de Gestion de Point d'Eau
CM	: Conseil Municipal
COGES	: Comité de Gestion
CORAD	: Conseils Recherche Action Développement
CPAF	: Centre Permanent d'Alphabétisation Fonctionnelle
CREN	: Centre de Réhabilitation et d'Education Nutritionnelle
CRS/DRS	: Conservation et Restauration des Sols/Défense et Restauration des Sols
CSPS	: Centre de Santé et de Promotion Sociale
CVD	: Conseil Villageois de Développement
CVLS	: Comité Villageois de Lutte contre le Sida Direction Générale de l'Aménagement du Territoire et de l'Appui à la
DGAT/AD	: Décentralisation
DPEBA	: Direction Provinciale de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation
DPI	: Direction Provinciale des Impôts
DRESS	: Direction Régionale des Enseignements Secondaire et Supérieur
DTC	: Diphtérie-Tétanos-Coqueluche
F	: Femme
FAARF	: Fonds d'Appui aux Activités Rémunératrices des Femmes
FC	: Fonctionnel
FEER	: Fonds de l'Eau et de l'Equipement Rural
FESPEBO	: Festival des Pêcheurs du Boulkiemdé
GRN	: Gestion des Ressources Naturelles
GVF	: Groupement Villageois Femme
GVH	: Groupement Villageois Homme
GVM	: Groupement Villageois Mixte
H	: Homme
IB	: Infirmier Breveté
IDE	: Infirmier Diplômé d'Etat
INSD	: Institut National de la Statistique et de la Démographie
IST	: Infection Sexuellement Transmissibles
LDS	: Lycée Départementale de Soaw
MEG	: Médicaments Essentiels Génériques
ND	: Non Disponible
NF	: Non Fonctionnel

OCADES	: Organisation Catholique pour le Développement Economique et la Solidarité
ODE	: Office de Développement des Eglises
ONATEL	: Office National des Télécommunications
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
OP	: Organisation Paysanne
PCD	: Plan Communal de Développement
PNGT2	: Deuxième Programme National de Gestion des Terroirs, Phase 2
PRD	: Plan Régional de Développement
PFMF	: Plateforme Multi Fonctionnelle
RGPH	: Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SCADD	: Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable
SDEDD	: Service Départemental de l'Environnement et du Développement Durable
SIDA	: Syndrome Immunodéficitaire Acquis
SND	: Service National de Développement
SPAI	: Sous-Produits Agro Industriels
TBS	: Taux Brut de Scolarisation
TDR	: Termes De Références
VAA	: Vaccin Anti Amaril
VAR	: Vaccin Anti Rougeoleux
VIH	: Virus d'Immunodéficience Humaine
ZATA	: Zone d'Animation Technique d'Agriculture
ZATE	: Zone d'Animation Technique d'Elevage

Introduction Générale

a) Contexte et justification

Le Burkina Faso s'est engagé dans un processus de décentralisation qui s'est consolidé avec l'adoption du Code général des collectivités territoriales (CGCT) en 2004. Cette adoption a permis au niveau politique, la tenue des premières élections municipales consacrant la communalisation intégrale du pays et parachevant le cadre institutionnel de la décentralisation, avec l'installation des organes administratifs dans toutes les collectivités territoriales (CT) du pays le 23 avril 2006.

Conformément au CGCT, ces CT se définissent comme des subdivisions du territoire, dotées de la personnalité juridique et de l'autonomie financière. Elles constituent des entités d'organisation et de coordination du développement. A ce titre, elles peuvent entreprendre toute action en vue de promouvoir le développement économique, social, culturel, environnemental et participer à l'aménagement du territoire.

L'appropriation et la mise en œuvre effective de cette compétence par les élus locaux montrent qu'au-delà de leur création juridique et administrative, les organes de la décentralisation doivent exercer un certain nombre de compétences en matière de gestion des affaires, notamment la planification locale, dans l'optique d'un développement durable et harmonieux.

Pour remplir ses missions, le conseil municipal de Soaw a adopté son 1^{er} PCD en 2008, puis le 2nd en 2013 pour la période 2014-2018. Au terme du mandat de ce PCD, deuxième génération, il sied de l'actualiser pour prendre en compte certains faits et thématiques émergents comme le genre, la population, les changements climatiques...

Aussi, avec l'adoption du PNDES en octobre 2016 comme le nouvel référentiel de développement du Burkina Faso pour la période 2016-2020, il était plus que nécessaire pour la commune de réviser son outil de planification locale pour l'arrimer avec les orientations de ce référentiel.

C'est à ce titre que les autorités communales de Soaw ont initié l'actualisation de leur plan pour la période 2018-2022, avec l'appui technique de la DREP/COS.

b) Objectifs et résultats attendus

Objectif global

L'étude vise à doter la commune de Soaw d'un instrument opérationnel et consensuel de planification qui synthétise les actions cohérentes à exécuter et dont la mise en œuvre efficace permettra d'atteindre des changements positifs durables et harmonieux des conditions de vie des populations.

Objectifs spécifiques

De façon spécifique cette étude permettra à la commune de Soaw de disposer d'un PCD consensuel, sur une période de 05 ans dans lequel sera précisé :

- la mission de la commune et ses objectifs de développement ;
- le diagnostic global de la situation du développement de la commune (diagnostic sectoriel et identification des potentialités et des contraintes de la commune) ;
- la définition de la vision de la commune accompagnée des grandes orientations et des actions à mener dans les villages et secteurs de la commune au cours des 05 années.

Résultats attendus

A la fin de l'étude, la commune de Soaw dispose d'un PCD consensuel quinquennal en lien avec les référentiels et thématiques transversales et/ou émergentes en cours assorti de :

- la mission de la commune et ses objectifs de développement ;
- la problématique générale de développement, qui indique les éléments de diagnostic global de la situation du développement de la commune axés sur les éléments de diagnostic sectoriel, les potentialités et les contraintes identifiées ;
- la vision, les grandes orientations et les actions de développement de la commune.

c) Processus d'élaboration

L'élaboration du présent rapport a connu un processus participatif impliquant les membres de la commission ad'hoc et les populations.

En tout état de cause, le processus d'élaboration peut être décrit suivant 04 phases conformément au guide de planification locale.

❖ La phase préparatoire

Quatre (04) activités essentielles sont menées au cours de cette phase. Il s'agit :

- ✓ du développement de l'initiative de planification qui a été assuré par le conseil municipal au dernier trimestre de l'année 2017 ;
- ✓ de la désignation de la DREP/COS comme structure d'appui technique dans l'élaboration du PCD. Un arrêté portant désignation des agents de la DREP chargés de l'élaboration du PCD a été pris par le Maire en décembre 2017 accompagné d'un protocole signé par les 02 parties (la DREP et la Mairie);
- ✓ de la tenue de la rencontre de cadrage en janvier 2018 qui a permis à la DREP d'expliquer aux conseillers municipaux, aux présidents des Conseils villageois de Développement (CVD), aux représentants des services déconcentrés de l'Etat en place dans la commune, le processus d'élaboration et les rôles des

acteurs dans le processus. Elle a permis également de présenter les outils pour le diagnostic technique et participatif ;

✓ de la structuration de la commune.

❖ La phase de démarrage

La phase de démarrage a été marquée par la tenue d'un atelier entre la DREP et le Conseil municipal. Au cours de cet atelier, les conseillers municipaux ainsi que les services techniques ont été informés des enjeux de l'élaboration du plan et son contenu et sur la nécessaire prise en compte des thèmes émergents en précisant les différents acteurs et leurs rôles. Il a aussi permis de les sensibiliser sur la nécessité d'une mobilisation sociale autour du processus d'élaboration du plan et surtout de sa mise en œuvre.

❖ La phase de diagnostic

La phase de diagnostic s'est déroulée en 02 étapes. La première étape a concerné le diagnostic technique. Elle a consisté à la revue documentaire et la collecte de l'information auprès des structures techniques. Des entretiens ont été réalisés avec des services techniques, projets/programmes, ONG/associations pour approfondir davantage l'analyse sur certaines thématiques. Une enquête terrain a également été menée par la DREP pour collecter certaines informations (éducation, hydraulique, santé) en vue d'actualiser les informations reçues des structures techniques. Cette étape a été parachevée par l'élaboration d'un rapport diagnostic technique provisoire.

La seconde étape a concerné le diagnostic participatif. Elle a consisté à déployer les cadres de la DREP dans la commune pour rencontrer les CVD, les CM et les personnes ressources. En plus, des entretiens ont été réalisés avec des groupes spécifiques (femmes leaders, jeunes, artisans, opérateurs économiques, religieux, coutumiers, personnes âgées et retraitées). Cette étape a permis de recueillir des préoccupations d'ordre général, des préoccupations spécifiques des femmes, des jeunes, des personnes âgées et des handicapés. Cette phase a été couronnée par l'élaboration d'un rapport diagnostic provisoire (technique et participatif) qui a reçu les amendements et observations de la commission ad hoc le 14 avril 2018.

❖ La phase de planification et de rédaction du plan

Elle a été conduite de façon participative sous forme d'entretien avec le conseil municipal, les CVD, les membres de la commission ad hoc et les populations à travers les grappes. Elle a comporté 02 étapes qui sont :

✓ l'étape de la planification qui s'est matérialisée par la tenue d'une rencontre de planification le 14 Avril 2018 avec certains acteurs clefs comme les autorités municipales, les responsables des services techniques et d'ONG/associations et des forces vives de la commune. Elle a permis de déterminer les orientations de développement et des objectifs du PCD, d'identifier et de prioriser des

projets ainsi que d'arbitrer et de faire une programmation physique et financière des projets ;

- ✓ l'étape de rédaction du plan qui a consisté à élaborer une version provisoire du PCD sur la base des éléments du diagnostic et de la programmation physique et financière des projets identifiés lors de la rencontre de planification.

Cette phase s'est conclue par la disponibilisation de la version provisoire du PCD qui a été soumise à l'examen/adoption de la commission ad'hoc.

1^{ère} partie : Etat des lieux et synthèse du diagnostic

I- Présentation de la commune

I.1 Milieu physique

Il s'agit de faire ressortir dans ce point, les éléments caractéristiques du sol, de la végétation, de l'hydrographie et la situation géographique et administrative de la commune de Soaw.

I.1.1 Situation géographique et administrative

Soaw est située dans la partie nord de la province du Boulkiemdé, région du Centre-Ouest. Les coordonnées géographiques de la commune de Soaw sont de 12° 20' 14.55" latitude Nord et 2° 13' 25.20" W longitude Ouest. Elle est distante de 50km de la commune urbaine de Koudougou, le chef-lieu de la province et de la région.

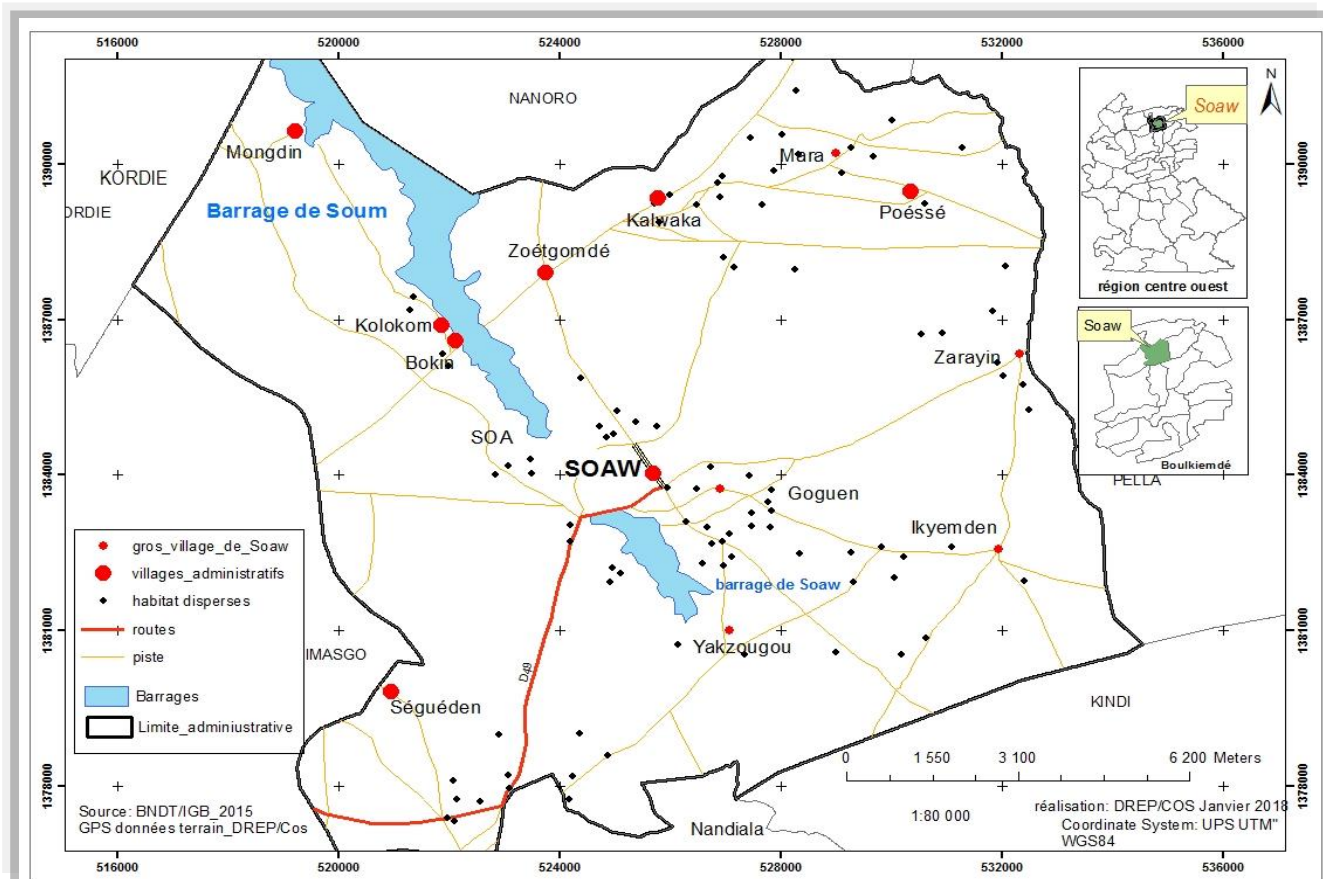
Elle est limitée :

- au nord par la commune de Nanoro ;
- au nord-ouest par la commune de Kordié (dans la province du Sanguié) ;
- au sud par la commune de Nandiala ;
- au sud-est par la commune de Kindi ;
- à l'Est par la commune de Pella ;
- à l'ouest par la commune d'Imasgo.

La carte suivante indique la situation géographique de la commune par rapport à la région et à la province du Boulkiemdé.

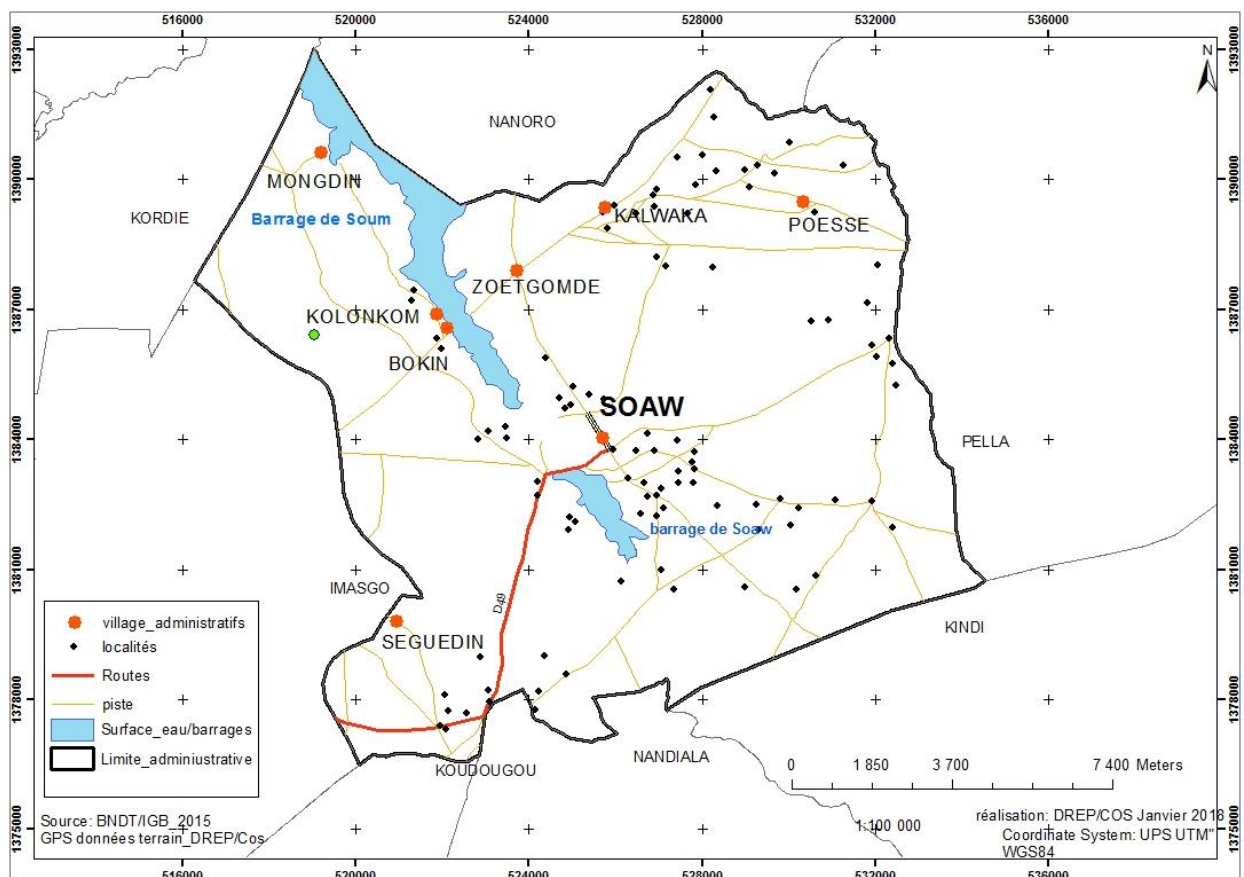
Sur le plan administratif, la commune de SOAW a été érigée en Département par le décret n°96-421/PRES/PM/MATS du 13/12/1996. Ce Département compte 8 villages administratifs et s'étend sur une superficie de plus de 182 km². Cependant, avec l'adoption de la loi portant CGCT en 2004, Soaw, à l'instar de tous les autres Départements du Burkina Faso, a été érigé en commune. Les villages administratifs qui constituent la commune sont Bokin, Kalwaka, Kolonkom, Mongdin, Poéssé, Séguédin, Soaw et Zoétgomdé.

Carte 1 : Situation de la commune de Soaw dans la région du Centre-Ouest et dans la province du Boulkiemdé



La situation administrative de la commune se présente selon le graphique suivant :

Carte 2: Organisation administrative de la commune de Soaw



I.1.2 Climat et Pluviométrie

La commune de Soaw est située sous le climat soudano-sahélien, caractérisé par deux (2) saisons contrastées :

- une saison sèche relativement longue de 8 à 9 mois, qui va d'octobre à mai ;
- une saison de pluies plus courte qui va de juin à septembre, avec un pic observé au cours des mois de juillet et août.

La zone est soumise au régime de l'alizé continental ou harmattan. Ce vent a un effet desséchant qui s'accroît en avril avec pour effet des températures élevées pouvant atteindre 40°C.

Les hauteurs de pluies moyennes annuelles sont de plus de 600 mm. Les précipitations sont très inégalement réparties aussi bien dans l'espace que dans le temps. Ce qui constitue un facteur limitant pour les activités agro-sylvo-pastorales. Les averses sont le plus souvent accompagnées de vents violents (120km/h).

Les changements climatiques figurent au nombre des questions complexes et sensibles auxquelles font face les autorités du Burkina Faso. Cette question constitue également au cœur des grandes préoccupations des acteurs de développement de la commune de Soaw.

Les effets de changements climatiques sur la commune se font sentir de plus en plus. Ces effets sont relatifs à la variabilité des pluies, au tarissement des cours d'eau et à la perte de certaines espèces végétales. Le tableau suivant donne les hauteurs d'eau de pluie tombées et le nombre de jours de pluie dans la commune au cours de la période 2014 à 2017.

Tableau 1: Situation pluviométrique dans la commune de SOAW de 2014 et 2017 :

Cumul mensuel				Ecart		Cumul annuel				Ecart	
2014		2015				2016		2017			
H	Nombre de jour (NJ)	Hauteur (H)	NJ	H	NJ	H	NJ	H	NJ	H	NJ
638	38	507	24	-131	-14	514	33	489	24	-25	-9

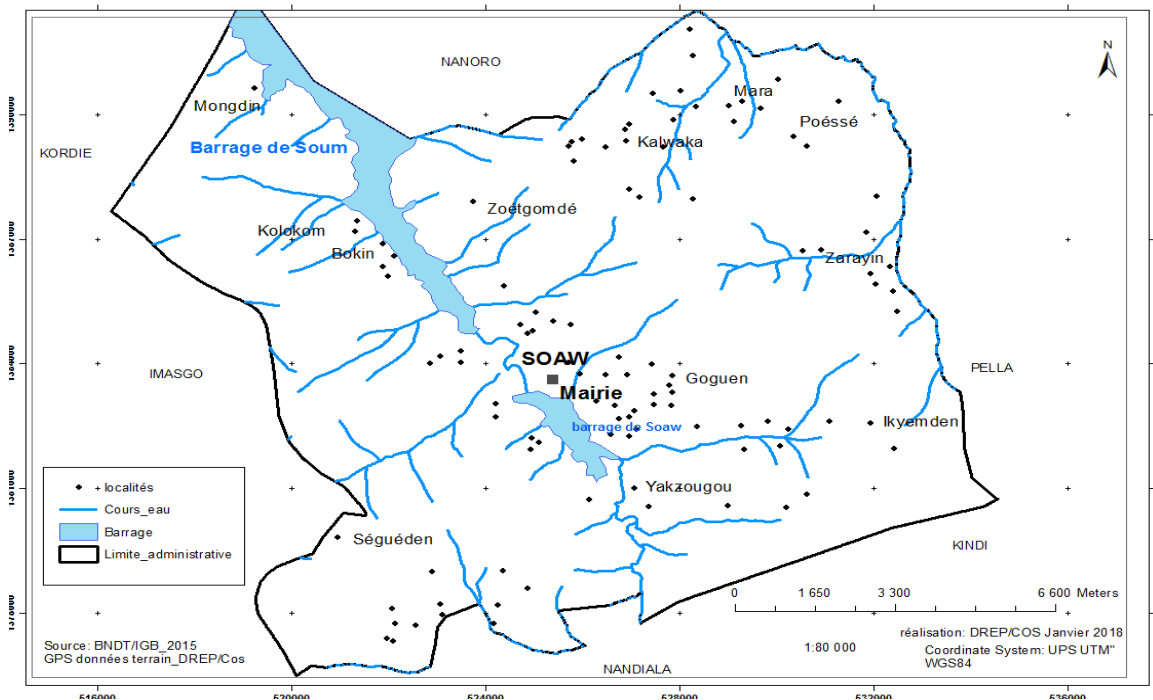
Source : ZATA de la commune de SOAW, 2018.

I.1.3 Ressource en eau

Le réseau hydrographique de la commune de Soaw est relativement dense et régulièrement réparti sur l'ensemble de l'espace communal. Il est composé

principalement de rivières qui sont toutes non pérennes. Il s'agit de Kuilgwogbila, Lonabyiri, Tisséré, Kuigin et Ragogo. Une grande partie du barrage de Soum est située dans la commune. Elle dispose en outre d'un barrage d'une capacité de 2 millions de m³. La carte ci-dessous retrace le réseau hydrographique de la commune de Soaw.

Carte 3: Réseau hydrographique de la commune rurale de Soaw



I.1.4 Relief, sol et ressources minières

Le relief est dans l'ensemble monotone et plat, avec par endroit des vallons évasés et des collines aux pentes douces qui s'élèvent de quelques dizaines de mètres. L'altitude moyenne ne dépasse guère 300m. C'est un relief façonné sur une roche mère dure comprenant des granités et des gneiss du socle, modelés et arasés par l'érosion.

Au niveau des sols, ils dérivent de formations cristallines (acide ou basique) notamment granitiques. Compte tenu du déficit de pluie, ces roches ont évolué en sols ferrugineux remaniés, mais avec l'apport d'éléments minéraux. On distingue :

- les sols hydromorphes sur matériau argilo-sableux ;
- les sols hydromorphes sur matériau argilo-gravillonnaire.

Ce sont des sols à valeur agronomique très faible car pauvres en phosphore, en azote et en matières organiques. En d'autres termes, en l'absence d'intrants

spécifiques, les sols ont une aptitude faible et leurs rendements agricoles y sont quasiment nuls.

La conservation des eaux de surface constitue l'ultime solution à entreprendre par les populations.

La commune ne dispose pas de ressources minières exploitables.

I.1.5 Végétation et faune

La végétation est constituée de "formations végétales naturelles" de forêts villageoises et de bois sacrés. A celles-ci on peut ajouter aussi les plantations individuelles de neems qui occupent également de petites superficies. Les principales formations végétales rencontrées dans la commune sont :

- la savane arbustive ;
- la brousse tigrée rencontrée par endroit sous forme d'îlots ;
- la savane arborée dont l'étendue et la densité ont été fortement réduites ;
- et les jachères qui constituent des parcs à *Acacia albida*, *Vitellaria paradoxa*, *Lanea microcarpa*, *Sclerocarya birrea* et *Adansonia digitata*.

Le couvert végétal de la commune connaît une dégradation avancée à la fois sous les effets de la péjoration climatique et des actions anthropiques (coupe abusive du bois, l'exploitation archaïque des terres, la divagation des animaux, etc.). Cependant, on note que des actions de conservation du couvert végétal sont menées même si leur efficacité peut être jugée moindre. En effet, on rencontre dans chaque village de la commune au moins un bois sacré avec une superficie des fois inférieure au quart d'hectare. Le respect et l'entretien de ces aires de conservation de diversité biologique par les nouvelles générations pourraient accompagner les efforts dans la gestion des ressources naturelles.

Les principales espèces végétales naturelles sont : *Piliostigma toninghii*, *Sclerocarya birrea*, *Lanea microcarpa*, *Vitellaria paradoxa*, *Tamarindus indica*, *Balanites aegyptiaca*, *Acacia nilotica*, *A. senegal*, *A. nilotica*, *A. seyal*, *A. albida* et *Combretum sp.*

Cette dégradation du couvert et des formations végétales qui constituent l'habitat naturel de la faune sauvage a conduit aussi à la disparition ou à la raréfaction de celle-ci, surtout la faune terrestre (petits, moyens et grands mammifères). Aujourd'hui, la faune sauvage de la commune de Soaw est constituée essentiellement de la faune aviaire (outarde, pintade sauvage, francolin, tourterelle, etc.) et des reptiles (crocodiles, varans, lézards et quelques espèces de serpents). On

rencontre également des lièvres et des hérissons. On note enfin la présence d'espèces aquatiques due à l'existence des cours d'eau dans la commune.

I.2 Milieu humain

I.2.1 Organisation sociale

I.2.1.1 Organisation traditionnelle

Comme dans toute société Moaga, la commune de Soaw est composée d'un pouvoir central, d'une hiérarchie et des liens institutionnalisés entre les différentes couches de la communauté.

Traditionnellement, les différents villages de la commune entretiennent des liens historiques et forment un système social très hiérarchisé et très structuré de par leur ordre d'arrivée sur le terroir communal et de par leurs origines sociales.

La famille est l'unité sociale de base de la société traditionnelle. Le chef de concession ou de famille est chargé de gérer sa famille ou sa concession en répondant aux besoins alimentaires, vestimentaires, sanitaires et d'équipements de celle-là et en s'assurant que la contribution de chacun des membres aux tâches quotidiennes de la famille ou de la concession est respectée. Il est chargé également de gérer les exigences matrimoniales (dote, démarches) des hommes de son ménage. Ce statut de chef de concession ou de famille est généralement détenu par le plus vieux.

Un second niveau de décision est celui du chef de lignage ou le « Buud-kasma ». En effet, la répartition spatiale des populations dans les différents quartiers s'est fait en fonction du lignage et de la provenance dans la majorité des villages de la commune. Le chef de lignage ou le « Buud-kasma » s'occupe de la gestion du patrimoine foncier de son lignage en assurant sa redistribution et en gérant les conflits nés de l'occupation des terres. Il est également à l'interface des relations matrimoniales intra ou interlignages.

Le troisième niveau de décision est celui du chef de terre ou « Têng-sôba ». Le chef de terre est responsable de la gestion foncière. Son pouvoir s'applique à l'échelle villageoise. C'est également celui-ci qui s'occupe de l'exécution des rites et sacrifices qui garantissent la prospérité et la paix sociale dans le village.

Le quatrième niveau est celui du chef du village. Il gère les instances quotidiennes de l'ensemble du village. Il est aidé dans ses tâches par des chefs de lignages et par le chef de terre dans certains cas. Avec ces derniers, il gère les problèmes importants du village.

Enfin, le dernier niveau est celui du roi de Konkistenga. Il est nécessaire de dire que la commune de Soaw abrite la capitale de l'ancien royaume de Konkistenga en occurrence Zoetgomde. Konkistenga regroupe les villages de trois communes (Imasgo, Pella et Soaw). Le roi qui réside dans sa capitale Zoetgomde juge en dernier ressort les affaires coutumières portées à son niveau. Il constitue le juge d'appel qui tranche les litiges jugés au niveau des villages.

Les attributions du chef consistent à veiller au respect des traditions, à garantir la sécurité de ses administrés et leurs biens et à concourir à la prospérité des populations sous son autorité.

1.2.1.2 Occupation et gestion du foncier

Sur le plan de la gestion du foncier, la chefferie traditionnelle occupe une place très importante. Chaque chef de village gère son terroir avec le chef de terre ou « Tengsoaba ». Celui-ci est chargé de l'organisation des rites coutumiers, et constitue une sorte de témoin des transactions foncières. Les conflits de terres entre villages sont réglés par le rima ou roi de Konkistenga que l'administration coloniale avait transformé en chef de canton. Pour trancher, il s'appuie sur les chefs de terre des villages en conflit.

Les modes d'accès à la terre sont les dons et legs, l'héritage, les prêts et les échanges (trocs). La femme n'a accès à la terre que par l'intermédiaire de son mari. Elle ne peut donc pas en être propriétaire.

En dehors de la zone lotie du chef-lieu de la commune, la terre dans l'espace territoriale des villages est une propriété du lignage et chaque famille assure la gestion de ses terres.

Chaque lignage devient propriétaire par l'accomplissement de l'acte symbolique consistant en la coupe de branches d'arbres sur les lieux d'occupation souhaités (défrichage). Mais les droits foncières du lignage se confirment par l'exploitation effective de l'endroit choisi. Ils se transmettent par héritage de génération en génération.

A côté de ces modes traditionnels de gestion foncière, on note de plus en plus des transactions modernes (les ventes), notamment au chef-lieu de commune, surtout avec le lotissement. La loi n°034/96/ADP portant Réorganisation Agraire et Foncière (RAF) adoptée en 1984 et relue en 2007 régit la gestion moderne du foncier.

1.2.2 Organisation moderne

Le pouvoir administratif et politique moderne est organisé comme suit : le Département est administré par un Préfet qui est le dépositaire de l'autorité de

l'Etat et le représentant du Président du Faso dans le département. Il est sous la responsabilité directe du Haut-commissaire de la province du Boulkiemdé. Il veille à l'exécution des règlements et décisions dans sa circonscription administrative, coordonne et contrôle, sous l'autorité du Haut-commissaire, les activités des services déconcentrés de l'administration publique présente dans la commune et assure le contrôle de tutelle de la collectivité.

Cependant, avec la communalisation intégrale au Burkina Faso, c'est désormais au Maire et à son conseil municipal qu'incombe la gestion et le développement de la commune.

I.2.3 Caractéristiques sociodémographiques

Il s'agit de faire un état de lieux des caractéristiques sociodémographiques de la commune.

I.2.3.1 Caractéristiques démographiques

Selon les résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 2006, la commune comptait 15 994 habitants, répartis dans 2 046 ménages. Cette population est composée de 57% de femmes. Les tableaux suivants donnent la structuration par âge de la population de 2006 et des projections de la population de 2016 à 2020.

Tableau 2: Effectif de la population de la commune de Soaw en 2006

Village	Nombre de Ménages	Hommes	Femmes	Total
BOKIN	30	88	141	229
KALWAKA	233	820	1 110	1 930
KOLOKOM	59	228	271	499
MONGDIN	98	330	445	775
POESSE	411	1 403	1 879	3 282
SEGUEDIN	339	1 110	1 507	2 617
SOAW	770	2 578	3 317	5 895
ZOETGOMDE	106	324	443	767
COMMUNE	2 046	6 881	9 113	15 994

Source : INSD/RGPH, 2006

En 2006, le village de Soaw présentait l'effectif le plus élevé soit 5 895 habitants. Bokin avait la population la moins élevée de la commune soit 229 habitants. On dénombrait pour la même année 2 046 ménages répartis sur tout le territoire communal.

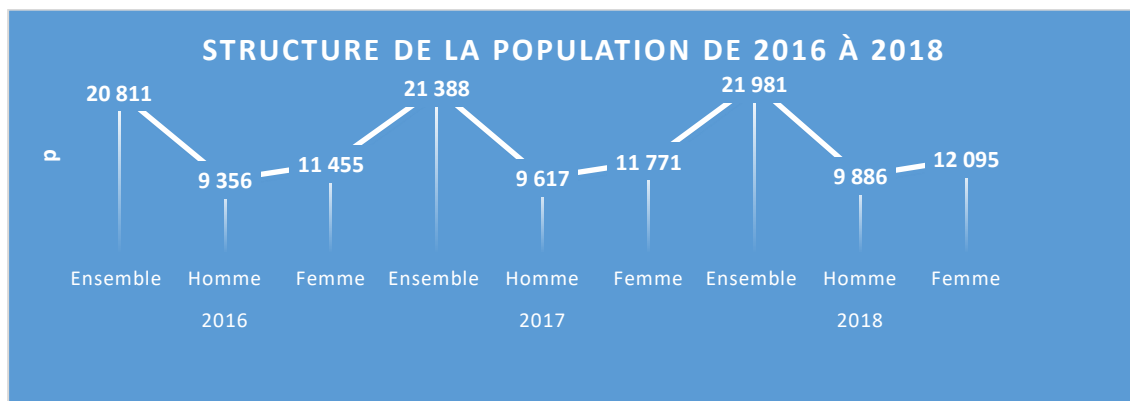
Tableau 3: Effectifs de la population de la commune de Soaw de 2016 à 2020

2016				2018			2020		
Age	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme
0	776	388	388	803	402	401	831	417	414
1-4	3 327	1 736	1 591	3 451	1 803	1 648	3 583	1 875	1 708
3-5	2 232	1 177	1 055	2 318	1 224	1 094	2 408	1 274	1 134
6-11	4 066	2 117	1 949	4 285	2 223	2 062	4 478	2 324	2 154
12-15	2 226	1 132	1 094	2 352	1 209	1 143	2 486	1 278	1 208
16-18	1 271	623	648	1 369	679	690	1 466	736	730
15-19	2 207	1 081	1 126	2 374	1 176	1 198	2 539	1 273	1 266
20-24	1 409	582	827	1 526	637	889	1 650	701	949
25-29	1 178	379	799	1 227	413	814	1 312	451	861
30-34	957	253	704	1 034	269	765	1 109	296	813
35-39	895	275	620	933	281	652	971	285	686
40-44	715	245	470	790	265	525	866	284	582
45-49	692	252	440	714	260	454	749	273	476
50-54	558	190	368	610	204	406	656	218	438
55-59	426	150	276	442	156	286	471	166	305
60-64	409	159	250	457	170	287	493	180	313
65-69	282	108	174	274	106	168	291	111	180
70-74	198	73	125	230	82	148	240	86	154
75-79	172	67	105	164	65	99	176	69	107
80 et plus	126	64	62	134	68	66	137	70	67
TOTAL	20 811	9 356	11 455	21 981	9 886	12 095	23 211	10 445	12 766

Source : INSD, Projection communale 2017

La population de la commune de Soaw est estimée à 20 811 habitants en 2016 soit 9 356 hommes et 11 455 femmes. Pour ce qui est de la projection de 2020, la population sera de 23 211 habitants soit 45% d'hommes et 55% de femmes. Ce même pourcentage est estimé en 2017 pour la population féminine.

Graphique 1: Structure de la population de la Commune de 2016 à 2018.



I.2.3.2 Groupes ethniques et religieux

De nos jours cohabitent dans la commune de Soaw, les principales ethnies suivantes : les mossis, les peuls et les gourounsis. Les religions pratiquées sont par ordre d'importance : l'animisme, le catholicisme, l'islam et le protestantisme.

I.2.4 Dynamique de la population

Les mouvements de la population de la commune sont marqués par l'exode rural, la migration intra et inter commune et la migration vers les zones les grandes villes comme Koudougou, Bobo-Dioulasso et Ouagadougou. Il est à noter la présence de fils et filles de Soaw dans certains pays africains et hors de l'Afrique.

En ce qui concerne les mouvements intra et extra communes, ils sont temporaires ou saisonniers et visent la recherche de terres cultivables, la résolution des problèmes de santé et pour la recherche du travail pour améliorer leurs conditions de vie. Les mouvements de migration touchent particulièrement les jeunes de la commune.

I.2.5 Genre et développement

L'approche genre vise l'égalité des droits et son application dans les faits eu-égard aux opportunités d'accès et de contrôle des ressources par les femmes et les hommes. Ceci inclut l'égalité entre les sexes dans le domaine de la participation décisionnelle et politique, ainsi que la valorisation et la reconnaissance sociale et économique des rôles et contributions des deux sexes dans les sphères privées et publiques. L'approche genre et développement, en visant une société plus juste et plus égalitaire, privilégie un développement centré sur l'humain, des relations égalitaires entre les femmes et les hommes et un développement durable et solidaire.

I.2.5.1 Jeunesse et emploi

Au Burkina Faso, le ministère de la Jeunesse situe l'âge de la jeunesse entre 15 et 35 ans. L'analyse de la structure de la population indique en 2018 que 34,26% de la

population ont un âge compris entre 15 et 35 ans, ce qui constitue un atout pour le développement économique de la commune. Mais en raison de la faiblesse du marché du travail et des opportunités d'emplois, un grand nombre de jeunes demeurent voué à un avenir fait d'informalité et de chômage.

Certains migrent vers Koudougou et Ouagadougou à la recherche d'emploi et d'autres vers les sites aurifères avec tous les risques qui les exposent à la délinquance et aux IST/VIH-SIDA.

Le défi le plus urgent pour la commune de Soaw aujourd'hui est de créer des emplois et des opportunités de revenus pour aider une population en croissance rapide à échapper à la pauvreté.

1.2.5.2 Rôle et place de la femme

Si différentes politiques volontaristes ont été engagées pour promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes au Burkina Faso, beaucoup reste encore à faire pour améliorer le statut et la vie quotidienne des femmes Burkinabé en général et celles de Soaw en particulier. En effet, la femme vient en seconde position après l'homme aussi bien dans la commune de Soaw que dans tout le milieu moaga. Elle participe activement à la création de richesse familiale dont la gestion et le contrôle revient à l'homme. En plus des travaux ménagers (préparation, entretien et soins des enfants, transformation des céréales, recherche d'eau, de bois, etc.) qui l'occupent et la surchargent, la femme participe activement aux travaux champêtres, à l'élevage et s'adonne également à l'artisanat. Les droits économiques lui sont plus ou moins reconnus mais elle reste tout de même économiquement dépendante de son mari qui peut parfois disposer de ses revenus.

Considérée comme étrangère, la femme ne participe pas souvent aux décisions importantes sauf celles concernant la famille.

Avec la promotion des groupements de développement, les femmes de la commune se constituent en groupement afin d'apporter leur pierre à l'édification de la commune. Elles sont actives également dans le domaine de la transformation et des activités génératrices de revenu (commerce des légumes, de la petite restauration, de la vente de dolo).

La femme acquiert donc de plus en plus une certaine liberté et un pouvoir économique grâce à l'éducation, à la formation et aux appuis spécifiques apportés par les partenaires au développement. Mais d'une manière générale, son statut reste toujours influencé la tradition.

I.3 Secteurs sociaux

I.3.1 Education et alphabétisation

I.3.1.1 Enseignement préscolaire et primaire

L'enseignement préscolaire n'existe pas pour le moment à Soaw, selon les enquêtes menées auprès des autorités locales et des responsables de l'éducation de la commune. En la perspective, les autorités communales avec l'aide de leurs partenaires comptent ouvrir l'enseignement préscolaire dans la commune courant 2019.

L'enseignement primaire quant lui est fortement représenté dans la commune. Les infrastructures scolaires de la commune se composent comme suit :

- 10 écoles normalisées ;
- 02 écoles sous paillottes avec 2 classes concernées ;
- 95 salles de classe.

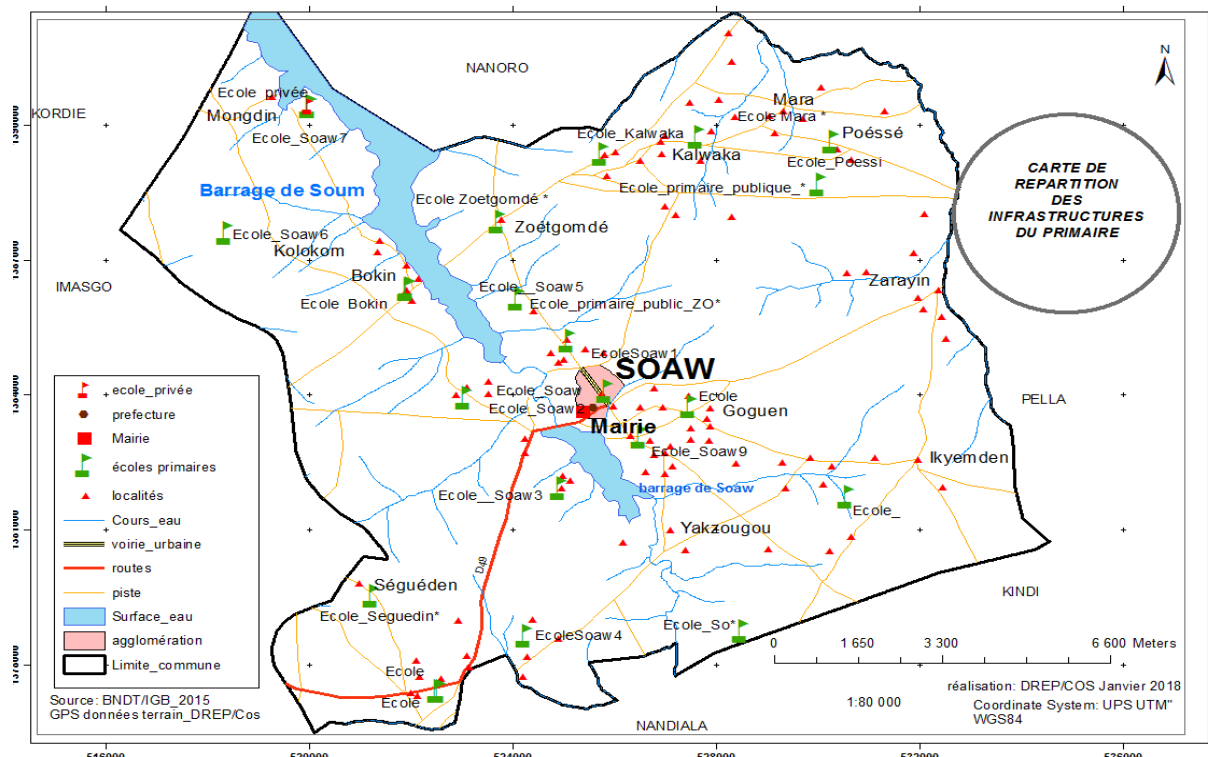
Le tableau suivant retrace la situation des infrastructures scolaires de la commune.

Tableau 4: Infrastructures scolaires du primaire de en 2017

NOMBRE DE CLASSES			ENSEIGNANTS								
Publiques	Privées	Total	Publique			Privées			Total		
			H	F	T	H	F	T	H	F	t
95	0	95	48	56	104	0	0	0	48	56	104

Source : CEB de Soaw, 2018

Carte 4: Répartition spatiale des infrastructures du primaire



L'effectif total des élèves de la CEB de Soaw au cours de l'année scolaire 2017-2018 est de 4 456 élèves soit 48,79% de garçons contre 51,21% de filles. Cette situation traduit l'ensemble des efforts entrepris par la Mairie afin de faire de l'école pour tous, une réalité dans la commune. Pour cela, elle est appuyée par ses partenaires techniques et financiers. Il s'agit des Organisations Non Gouvernementales Respublica et Build'On, des Associations Songui, ANDI et Yaa sôma.

De façon générale, les effectifs constatés en début d'année scolaire subissent une légère baisse à la fin de l'année scolaire pour des causes multiples que sont : (i) les abandons pour cause de non-paiement des cotisations par les parents, (ii) l'insuffisance de vivres dans les cantines scolaires, (iii) les abandons pour des raisons de démotivation des enfants, les mariages précoces et les grossesses non désirées des filles. Le tableau suivant fait la donne la situation des effectifs des élèves de la commune en 2017.

Tableau 5 : Effectifs scolaires au primaire en 2017-2018

Public			Privé			Ensemble		
G	F	T	G	F	T	G	F	T
2 174	2 282	4 456	0	0	0	2 174	2 282	4 456

Source : CEB de Soaw, 2018

Le taux de réussite au CEP pour l'année scolaire 2014/2015 était de 73,89%. Durant les 4 dernières années, ce taux est plus élevé du côté des filles que des garçons. Il faut noter qu'avec la contribution des uns et des autres, le taux de scolarisation des

filles a connu une très nette progression dans la commune au cours de ces dernières années. Mais beaucoup d'efforts doivent-êtr consentis par l'ensemble des acteurs pour maintenir non seulement la tendance et aussi maintenir les filles à l'école dans la commune.

Tableau 6: Principaux indicateurs en matière d'enseignement primaire de 2013 à 2017

Indicateurs	2014/2015			2015/2016			2016/2017		
	Filles	Garçons	Total	Filles	Garçons	Total	Filles	Garçons	Total
Nombre de candidats au CEP	204	179	383	240	211	451	260	225	485
Nombre d'admis au CEP	145	138	283	201	182	383	216	192	408
Taux de réussite au CEP (%)	71,07	77,09	73,89	83,75	86,26	84,97	83,08	85,33	84,12

Source : CEB de Soaw, 2018

En somme, l'enseignement préscolaire, primaire et l'alphabétisation dans la commune de Soaw est assez bien mais souffre de la présence de classe sous paillote et du manque de logement pour enseignant. Les mariages et grossesses précoces, la pauvreté des parents, les mauvaises pratiques pédagogiques et les autres pesanteurs socioculturelles sont les raisons du retrait des enfants de l'école et particulièrement des filles.

Pour pallier à ces difficultés, les actions à entreprendre consisteront à la subvention, la sensibilisation et la formation des acteurs de l'éducation (enseignants, élèves et parents d'élèves).

1.3.1.1 Enseignement post primaire et secondaire

L'enseignement post-primaire et secondaire dispose d'un lycée, à savoir le Lycée départemental de Soaw qui a ouvert ses portes au cours de l'année scolaire 1997-1998. On note également la présence de Collège d'Enseignement Général publics et privés. Le tableau suivant donne la situation des établissements post primaires présents dans la commune en 2017.

Tableau 7: Situation des établissements du post-primaire dans la commune en 2017

N° d'ordre	Nom de l'établissement	Statut (Privé ou public)	Nombre d'élève	
			Garçons	filles
01	CEG de Rakalo	Public	106	57
02	CEG de Soaw	Public	177	180
03	CEG de Kalwaka	Public	124	121
04	CEG de Poéssé	Public	190	224
05	CEG de Kolonkom	Public	47	56
06	Lycée départemental de Soaw	Public	395	203

Source : Etablissements de la commune, 2018

A la lecture du tableau ci-dessus, il ressort que la commune totalise 1 880 élèves dont 841 filles, soit 44,73 % des élèves et 1039 garçons, soit 55,27%. Le nombre de filles est en deçà de ceux constatés au primaire. De ce fait, il est à noter une grande déperdition des filles au fur et à mesure que la cohorte d'élèves avance d'année en année.

Les contraintes à l'essor de l'enseignement post primaire et secondaire sont liées au manque d'infrastructures, d'équipements de qualité, de personnel et des grossesses en milieu scolaire.

En termes de solutions, il s'agira pour la collectivité de doter les établissements en infrastructures de qualité et les équiper convenablement. Il faudrait également faire un plaidoyer pour l'affectation de nouveaux professeurs dans les établissements et sensibiliser davantage les élèves et les parents sur des questions spécifiques aux difficultés rencontrées dans l'enseignement. Ces efforts devront être menés en synergie avec les partenaires techniques et financiers exerçant dans le domaine de l'enseignement post primaire et secondaire.

I.3.1.2 Education non formelle

Il faut noter la présence d'écoles médersa et de centre d'alphabétisation dans la commune. Un seul centre d'alphabétisation fonctionnel existe dans la commune et contribue ainsi à réduire l'ignorance et l'analphabétisme au sein de la communauté.

Il n'existe pas de centre de formation professionnelle ou aux métiers dans la commune pour le moment.

I.3.2 Santé et situation des indicateurs

I.3.2.1 Santé

La commune de Soaw dispose de 03 Centres de Santé et de Promotion Sociale (CSPS). Le premier situé à Soaw est composé d'un dispensaire, d'une maternité et

d'un dépôt MEG, quant au second, créé en septembre 2010, se trouve à Zoetgomdé et le dernier est à Kolonkom.

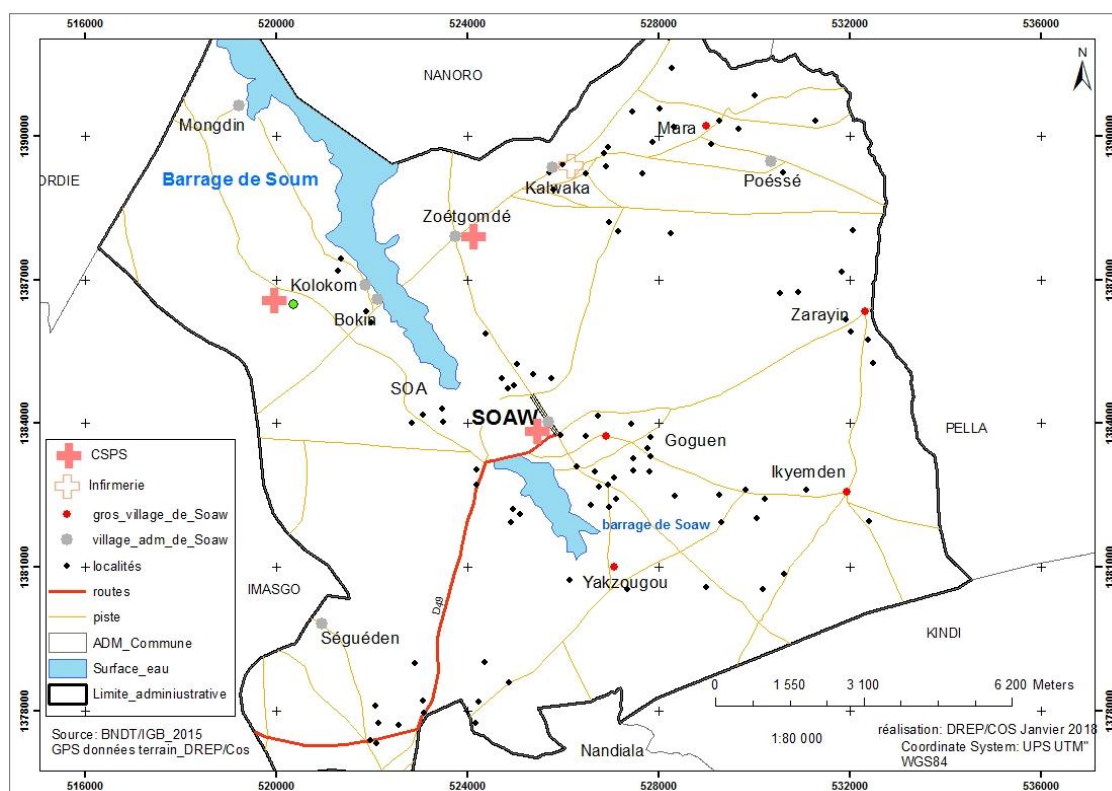
Pour ce qui est de la situation des infrastructures, les logements et le dépôt MEG de Soaw sont en mauvais état. Dans l'ensemble, il faut noter que la fréquentation des formations sanitaires de la commune est satisfaisante surtout à partir de juin 2016 avec l'avènement de la gratuité des soins pour les femmes enceintes et les enfants de 0-5 ans de l'Etat. Le tableau suivant présente l'état actuel des formations sanitaires de la commune en 2016.

Tableau 8: Situation des infrastructures sanitaires de la commune en 2016

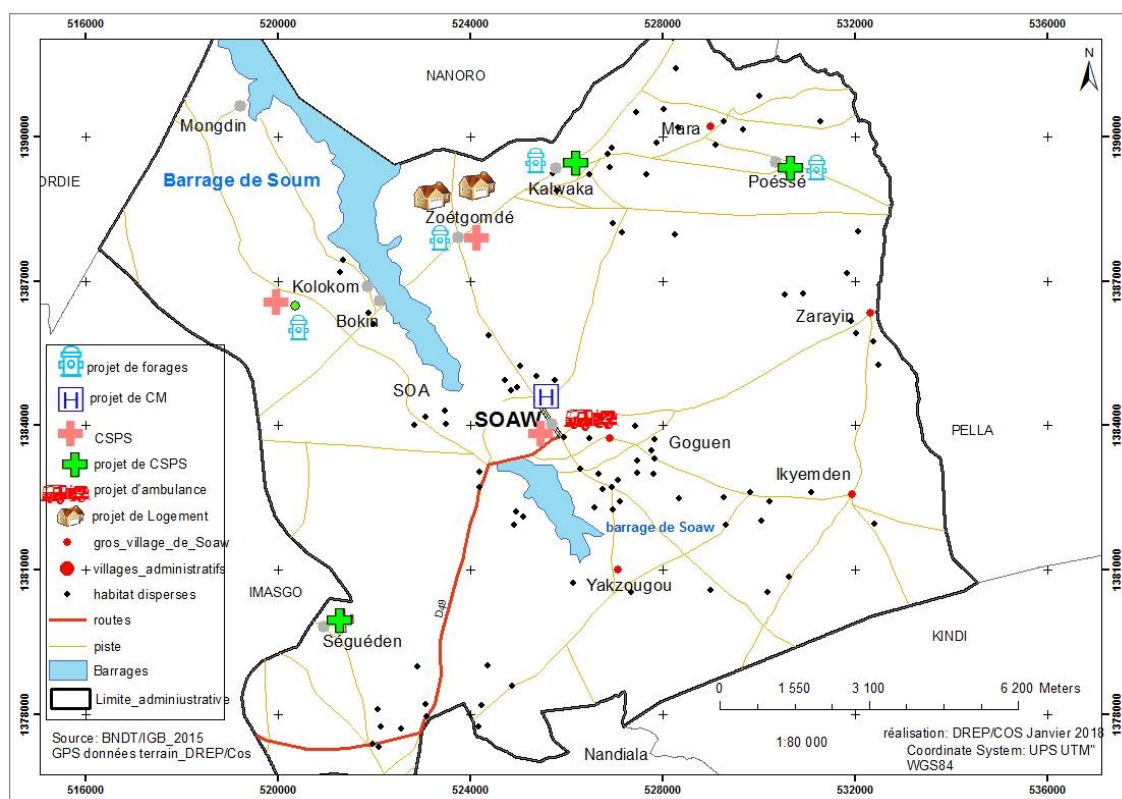
Années	CMA	CSPS	Pharmacie	Dépôt MEG	Dispensaires isolés	Autres
2016	00	03	00	03	00	00

Source : CSPS de la commune, 2017

Carte 5: Répartition des infrastructures sanitaires existantes



Carte 6: Carte des projets sanitaires



L'ensemble du personnel soignant en 2016 des CSPS de la commune de Soaw est constitué de : 03 Infirmier Diplômé d'Etat (IDE), 01 Infirmier Breveté (IB), 01 Accoucheuses Auxiliaires (AA), 01 Accoucheuse Breveté (AB), 01 Maïeuticien et 04 Agent Itinérant de Santé (AIS) et 01 Laborantin. Le personnel de soutien ou personnel communautaire se compose de : 03 gérants de dépôt MEG, 03 gardien-ambulancier, 02 manœuvres et 14 agents de santé à base communautaire. Le tableau suivant donne la situation de la répartition du personnel par catégorie en Février 2018 de la commune de Soaw.

Tableau 9: Situation du personnel de santé de la commune de Soaw

Soaw		Zoëtgomdé		Kolonkom	
Catégorie	Nombre	Catégorie	Nombre	Catégorie	Nombre
IDE	02	IDE	01	IDE	00
AB	01	IB	00	IB	01
Maïeuticien	01	SFE	00	SFE	00
AA	00	AA	01	AA	00
AIS	02	AIS	01	AIS	01
Personnel Communautaire					
Gérante du Dépôt MEG	01	Gérante du Dépôt MEG	01	Gérante du Dépôt MEG	1

Ambulancier	00	Ambulancier	00	Ambulancier	0
Gardiens (ambulancier)	01	Gardiens	00	Gardiens	1
Manceuvre	02	Manceuvre	01	Manceuvre	1
Agent de santé communautaire recruté par l'Etat	03	Agent de santé communautair e	10	Agent de santé communautaire	05

Source : CSPS de la commune, 2018

I.3.2.2 Situation des indicateurs

Les principaux indicateurs de santé de la commune de Soaw se présentent conformément au tableau ci-dessous. A l'analyse, l'on observe que 285 personnes ont été hospitalisées dans les formations sanitaires de la commune au cours de l'année 2016 et aucun cas de décès n'a été enregistré au cours de la même période. Ce qui dénote d'une bonne prise en charge des patients par les agents de santé.

Egalement, sur 39 évacuations sanitaires enregistrées 24 l'ont été pour cause de maladie et 05 pour cause d'accident.

En termes de taux de couverture vaccinale, les proportions sont satisfaisantes. Il est à noter le taux de couverture en BCG de 82,74% pour les filles et 85,02% pour les garçons. Au cours de la même année, 879 nouvelles naissances ont été enregistrées soit 435 filles et 444 garçons. Le tableau ci-dessous donne la situation des hospitalisations, motifs d'évacuations sanitaires et la fréquentation des FS de la commune en 2016.

Tableau 10: Hospitalisation, motifs d'évacuation et fréquentation des formations sanitaires en 2016

Intitulés	Indicateurs	Valeur des indicateurs	
		Femmes	Hommes
Hospitalisation	Nombre d'hospitalisés	116	178
	Nombre de décès	00	00
	Journées d'hospitalisation	116	178
Evacuations	Accouchement	10	00
	Maladie	07	17
	Malnutrition	00	00
	Accident	04	01
Fréquentation des formations sanitaires	Nouveaux consultants	7450	7478
	Anciens consultants	262	370
	Nombre de consultations de moins d'un an	594	606
	Nombre de consultations de 01 à 04 ans	2286	2250
	Nombre de consultations de 04-14 ans	972	960
	Nombre de consultations sup à 14 ans	1644	2772

Intitulés	Indicateurs	Valeur des indicateurs	
		Femmes	Hommes
Taux de couverture vaccinale	BCG	82,74%	85,02%
	DTPC3	93,83%	96,11%
	Rougeole	00	00
	Fièvre jaune	00	00
Autres	Accouchements assistés	879	
	Taux d'accouchements assistés	95,64%	
	Femmes venues en consultation prénatale	1710	
	Femmes venues en consultation post-natale	833	
	Bébés ayant un poids inférieur à la normale	07	05
	Enfants référés pour malnutrition	05	06
	Nombre de décès maternels	00	
	Nombre de décès infantiles	01	02
	Nombre de cas de fistules	00	
	Nombre de cas de fistules réparés	00	
	Nombre de naissances	435	444
	Nombre de naissances vivantes	434	442

Source : Rapports mensuels d'activités des CSPS et rapports mensuels PEV des CSPS, 2017

En termes de distance à parcourir pour rejoindre la formation sanitaire la plus proche, il ressort de l'analyse qu'en 2016, 60,22% de la population parcourent une distance de moins de 4 Km. Ceux qui parcourent plus de 10 Km sont estimées à 10,61% de la population. Le tableau suivant donne la répartition des consultations selon la distance parcourue de la commune de 2015 à 2016.

Tableau 11: Répartition des consultations selon la distance parcourue de 2015 à 2016

Années	0-4 KM		5-9 KM		10 KM et +		Total
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	
2015	6600	56,91	3795	32,72	1203	10,37	11598
2016	7952	60,22	3851	29,16	1401	10,61	13204

Source : CSPS de la commune, 2017

Il est à noter une bonne collaboration entre les tradipraticiens reconnus par l'Etat et les formations sanitaires (au moins 03 tradipraticiens par formation sanitaire).

Des partenaires tels LVIA, AMUS et EMEJ apportent constamment leurs soutiens à la promotion de la santé pour tous dans la commune.

Les grossesses non désirées, les accouchements à domicile, les mariages précoces et forcés, les mariages consanguins, la malnutrition et la pauvreté de la population sont les problèmes majeurs qui expliquent la situation précaire de la santé maternelle et infantile.

Les contraintes auxquelles font face les formations sanitaires de la commune se résument à :

- la rupture fréquente de certains médicaments traceurs au niveau de la CAMEG ;
- les pesanteurs culturelles ;
- l'automédication et la pauvreté ;
- difficultés des COGES à effectuer régulièrement les commandes MEG compte tenu du retard des chèques de la gratuité des soins ;
- leur sous équipement (pas de cocotte-minute pour la stérilisation du matériel, insuffisance de lits) ;
- l'absence d'ambulance fonctionnelle pour les évacuations.

Afin de résoudre ces difficultés, les solutions suivantes sont préconisées :

- le renforcement des équipements des formations sanitaires en matériels médicaux-techniques et logistiques ;
- le financement des activités de sensibilisation surtout à l'endroit de la mère et de l'enfant ;
- l'accélération et l'anticipation dans les procédures budgétaires.

I.3.3 Eau potable et assainissement

I.3.3.1 Eau potable

La commune de Soaw n'est pas raccordée au réseau de l'Office National de l'Eau et de l'Assainissement(ONEA). De ce fait, ses sources d'approvisionnement en eau potable sont les puits, les forages et les Adduction d'Eau Potable Simplifiée(AEPS). Le tableau suivant donne la situation des ouvrages existants dans la commune avec leurs taux de fonctionnalité en 2016.

Tableau 12: Situation des forages existants dans la commune en 2016

Forages fonctionnels	Forages en panne	Total forages équipés de pompe	Taux de fonctionnalité
146	13	159	91,82%

Source : Point focal eau, 2017.

Tableau 13: Situation des sources d'approvisionnement en eau potable dans la commune

Années	Nombre de bornes fontaines fonctionnelles	Nombre de bornes fontaines en panne	Nombre d'abonnés en eau courante	Nombre de latrines construites	Taux d'accès à l'eau potable
2015	07	00	20	55	
2016	04	03	20	75	

Source : Point focal eau, 2017.

Compte tenu de la présence d'une grande partie du barrage du Soum et des rivières (même si elles ne sont pas permanentes), l'on pourrait dire que la nappe phréatique de la commune de Soaw est riche. Ainsi, il a été possible d'implanter des infrastructures d'eau potable qui pour la majorité sont fonctionnelles. Ces différentes actions ont permis d'améliorer le taux d'accès à l'eau potable dans la commune.

Selon les données issues du diagnostic, les difficultés liées à l'approvisionnement en eau varient d'un milieu à l'autre et selon les spécificités de chaque village. Dans la commune de Soaw, elles peuvent être classées par ordre d'importance :

- insuffisance des points d'eau potable ;
- forte pression sur les ouvrages d'eau potable due à un déficit d'infrastructures de mobilisation des eaux de surface (boulis, barrages) pour l'abreuvement des animaux ;
- mauvaise qualité de l'eau de certains forages qui oblige à leur abandon ;
- fonctionnement insuffisante des structures de gestion ;
- absence d'entretien des forages ;
- absence de point de vente des pièces de rechange dans la commune ;
- coût élevé des réparations.

I.3.3.2 Assainissement

L'hygiène et l'assainissement du milieu sont préoccupants dans la commune de Soaw. En effet, il n'existe pas de système d'évacuation des eaux usées/excrétas et des ordures ménagères. Il n'existe pas non plus d'ouvrages de drainage des eaux de pluies.

Cette situation est encore plus accentuée dans les villages de la commune où le lieu d'aisance des populations reste la nature quand bien même on constate l'existence de latrines dans certaines familles et dans certains services, écoles et centres de santé. Les alentours des concessions servent alors de dépotoirs des excréta. Cette situation favorise la persistance des maladies liées au péril fécal.

De plus, la cohabitation entre les hommes et les animaux est fréquente aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. Cette situation expose les populations à des anthrozooses (rage et les maladies parasitaires).

Les principaux problèmes d'hygiène et d'assainissement dans la commune de Soaw sont :

- ✓ insuffisance et/ou manque de latrines dans les concessions et lieux publics ;
- ✓ défécation en plein air ;
- ✓ insuffisance d'ouvriers qualifiés au niveau local pour la construction des latrines ;
- ✓ manque et/ou insuffisance de dispositifs d'hygiène au niveau des latrines ;
- ✓ insuffisance et/ou manque d'ouvrages d'assainissement d'eaux usées ;
- ✓ insuffisance d'entretien des latrines lorsque celles-ci existent (école et centre de santé) ;
- ✓ faiblesse des ressources financières des ménages et de la commune.

I.3.4 Action sociale

La commune de Soaw ne dispose pas de service spécialement dédié à l'action sociale. Toutefois, les interventions en matière sociale sont menées par la Direction provinciale en charge de l'action sociale, des partenaires de la commune et de la Mairie elle-même. Les domaines couverts par les interventions sont les orphelins, les enfants abandonnés, les enfants victimes de mutilations sexuelles, les scolaires en difficultés, les personnes handicapées, les personnes indigentes et les malades mentaux.

I.3.5 Habitat et urbanisme

Trois types d'habitat existent dans la commune : l'habitat traditionnel, l'habitat semi-moderne et l'habitat moderne.

- **l'habitat traditionnel** est constitué de cases rondes ou de bâtiments rectangulaires en banco, recouverts de paille ou de la terre battue. On retrouve quelquefois au sein d'une même concession des habitations traditionnelles et semi-modernes ;
- **l'habitat semi-moderne** est constitué des constructions avec des murs en banco et des toitures en tôles ondulées. Ce type d'habitat est répandu dans tous les villages et dans le centre de la commune ;
- **l'habitat moderne** est constitué de maisons de forme rectangulaire construites en dur et se retrouvent surtout au centre administratif puis dans certains villages.

En ce qui concerne l'urbanisation, seul le chef-lieu de la commune a connu un lotissement. Les faiblesses constatées dans ce secteur sont relatives à l'existence d'un grand nombre de maison en banco, l'existence de zones non loties, le faible aménagement des zones loties et la faible viabilisation des quartiers.

I.3.6 Sécurité

La sécurité au sein de la commune est assurée par les services de la gendarmerie. Cependant, avec la promotion des comités locaux de sécurité, il pourrait être envisagé la mise en place de cette structure qui viendrait en appui aux forces de sécurité présentes dans la commune.

La situation des violences à l'égard des femmes se résume aux violences physiques envers les célibataires et qui sont déclarées par la victime ou sa famille. Le tableau suivant retrace la situation des violences à l'égard des femmes en 2016 dans la commune. Des violences culturelles sont également notées dans la commune.

Tableau 14 : Situation des violences à l'égard des femmes en 2016 dans la commune

Types de violences	Situation de la victime		Déclarant(e)s				Auteur(s)		
	Femme au foyer	Célibataire	Victime	Famille	Belle-famille	Autres	Famille	Belle-famille	Autres
Physique	00	02	01	01	00	00	00	00	02
Morale	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Economique	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Politique	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Juridique	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Culturelle	01	00	01	00	00	00	00	01	00

Source : Gendarmerie et Police, 2017.

L'insécurité dans la commune est marquée par les cas de braquages, de vols, de cambriolage, d'escroquerie et d'abus de confiance.

Tableau 15: Nombre de cas de braquages et de vol dans la commune de 2015 à 2016 dans la commune

Années	Nombre de braquages	Nombre de cas de vols	Nombre de cas de cambriolage	Nombre de cas de trafic de stupéfiants	Nombre de cas d'escroquerie	Nombre de cas d'abus de confiance	Nombre de cas de coups et blessures

2014	00	01	00	00	00	00	00
2015	01	00	01	00	01	00	00
2016	00	00	03	00	00	01	00

Source : Gendarmerie et Police, 2017.

I.3.7 Culture, sport et loisir

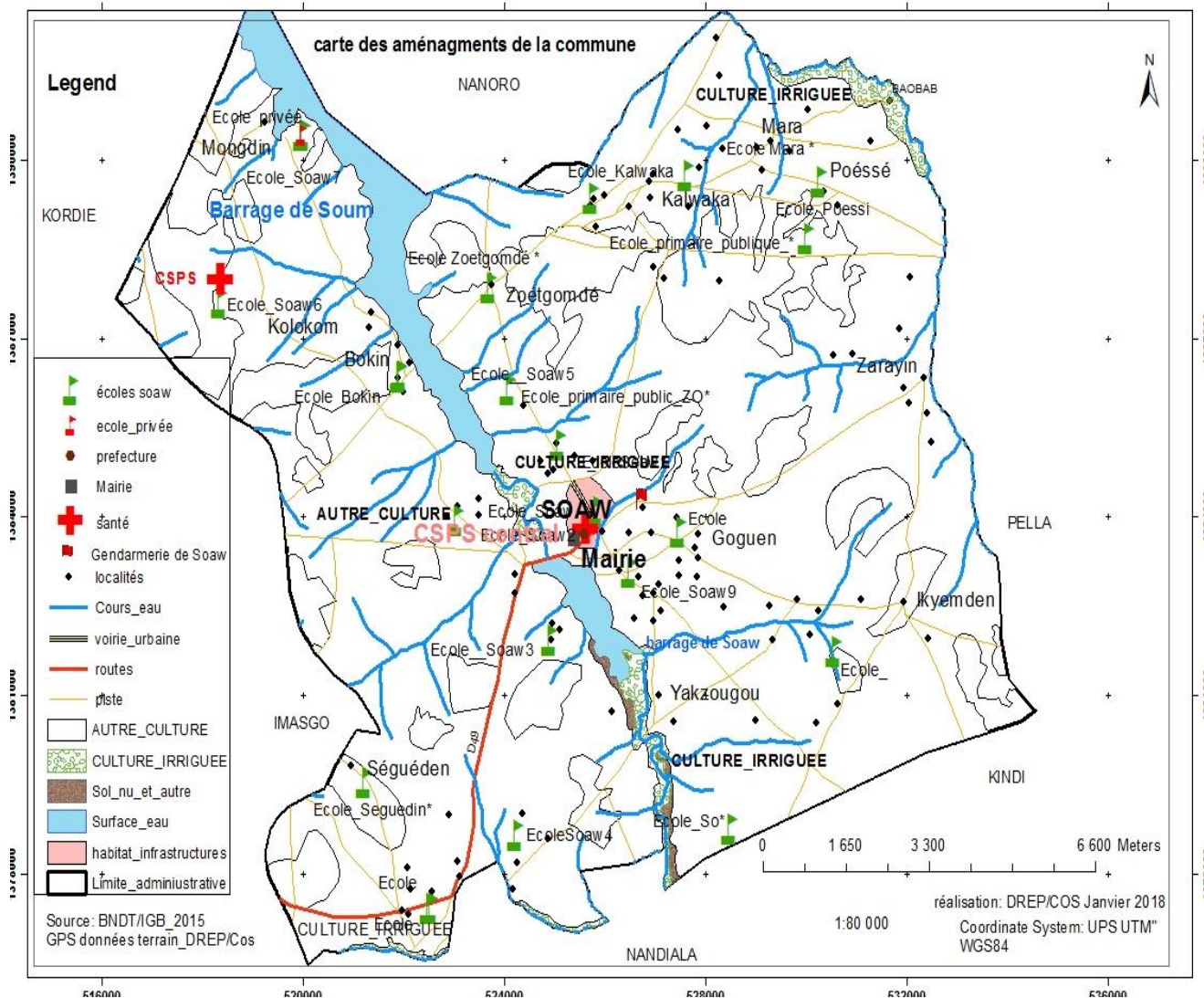
Des structures d'accueil et d'hébergement sont présentes dans la commune. Il s'agit de «Wanobé» et l'Auberge de Soaw. Ces lieux servent à la fois de buvettes, de cadre de spectacles et dance.

Plusieurs manifestations culturelles traditionnelles existent. C'est le cas notamment des troupes de danses qui s'exhibent lors des différents événements sociaux. On note également la tenue depuis 2017 des 72h de manifestations culturelles organisées par le Conseil municipal.

Il n'existe aucune infrastructure moderne pouvant servir de soutien au secteur de la culture.

Dans le domaine du sport, la commune ne dispose d'aucun terrain de sport communal aménagé et qui se trouve dans un état passable. Seul le lycée départemental a un terrain qui respecte les normes d'un terrain de sport utilisé seulement par les élèves. Un tour cycliste était organisé par l'association «Kibnanobé» et qui va de Imasgo à Pella. La commune dispose également d'un club de football.

Carte 7: Carte des infrastructures socio-économiques dans la commune



I.4 Secteur économique

I.5 Secteur de production

I.5.1 Agriculture

Au Burkina Faso, l'agriculture occupe plus de 80% de la population active. Ce taux apparaît être généralisé dans la plupart des communes du pays comme celle de Soaw. Dans la commune de Soaw, l'agriculture est pratiquée toujours avec des outils rudimentaires et est de type extensif. Toute chose qui ne concourt pas à offrir de bon rendement agricole.

I.5.1.1 Les productions agricoles

Plusieurs types de produits agricoles sont cultivés dans la commune. Il s'agit :

- *des cultures céréalières* : une céréale est une plante cultivée principalement pour ses grains, c'est-à-dire ses fruits (caryopses), utilisés en alimentation

humaine et animale, souvent moulus sous forme de farine raffinée ou plus ou moins complète, mais aussi en grains entiers (ces plantes sont aussi parfois consommées par les animaux herbivores sous forme de fourrage). Le terme « céréale » désigne aussi spécifiquement les grains de ces plantes. Ce sont entre autres le blé, le maïs, le millet, l'orge, le riz, le sarrasin, le seigle, le sorgho, etc. ;

- *des cultures vivrières* : c'est est une production agricole essentiellement tournée vers l'autoconsommation et l'économie de subsistance. La production n'est destinée ni à l'industrie agroalimentaire ni à être exportée. Elle est en grande partie autoconsommée par les paysans eux-mêmes et la population locale ;
- *des cultures de rente* : ce sont des cultures qui peuvent générer des liquidités, souvent destinées à l'exportation. Le tableau suivant retrace l'ensemble des cultures pratiquées dans la commune de Soaw.

Tableau 16: principales cultures céréalières pour les campagnes agricoles de 2013 à 2016

Spécifications	Indicateurs	Valeur des indicateurs		
		2013/2014	2014/2015	2015/2016
Cultures céréalières				
Sorgho blanc	Superficie (ha)	2879	3700	2732
	Production (t)	2015	2590	2732,4
	Rendement (kg/ha)	700	700	1200
Mil	Superficie (ha)	631	1534	1309
	Production (t)	629,5	997	1047,2
	Rendement (kg/ha)	500	650	800
Maïs	Superficie (ha)	194	247	230
	Production (t)	174	247	299
	Rendement	900	1000	1300
Riz	Superficie (ha)	124	130	111
	Production (t)	153,4	390	388,5
	Rendement	2500	3000	3500
Sorgho blanc	Superficie (ha)	2879	3700	551
	Production (t)	2015	2590	900
	Rendement	700	700	495,9
Cultures de rente (oléagineux)				
Sésame	Superficie (ha)	48	81	88
	Production (t)	19	36,4	30,8
	Rendement (kg/ha)	400	450	350
Arachide	Superficie (ha)	748	1030	755
	Production (t)	523	515	453
	Rendement	700	500	600

Spéculations	Indicateurs	Valeur des indicateurs		
		2013/2014	2014/2015	2015/2016
Cultures vivrières (protéagineux)				
Niébé	Superficie (ha)	709	1200	439
	Production (t)	425	600	197,55
	Rendement	600	500	450
Voandzou	Superficie (ha)	192	200	181
	Production (t)	57	120	90,5
	Rendement	300	600	500
Productions maraichères				
Tomate	Superficie (ha)	38	41	45
	Production (t)	456	615	720
	Rendement (kg/ha)	12000	15000	16000
Oignon	Superficie (ha)	13	13	16
	Production	234	130	320
	Rendement	18000	10000	20000
Chou	Superficie (ha)	03	2,25	2
	Production (t)	45	45	36
	Rendement (kg/ha)	15000	20000	18000
Aubergine	Superficie (ha)	03	3,5	2,75
	Production	24	35	54
	Rendement	8000	10000	27000
Courgette	Superficie (ha)	0,75	2	1,75
	Production	6	16	14
	Rendement	8000	8000	8000

Source : DPAAH Boulkiemdé, 2017

A l'analyse de ce tableau, pour la saison 2015/2016, l'on peut dire que le sorgho blanc (2 732,4 t) est la culture la plus produite par la population pour leur alimentation. En outre, les productions du sésame et de l'arachide permettent aux producteurs d'avoir des revenus pour faire face à leurs besoins.

1.5.1.2 Les productions maraichères et situation des bas-fonds

Les cultures maraichères surtout en saison sèche permettent aux producteurs d'accroître leur revenu et ainsi leur résilience à l'insécurité alimentaire et à la pauvreté. Les cultures maraichères les plus produites en 2016 sont :

- la tomate pour 720 T,
- l'oignon pour 320 T,
- le chou pour 36 T,
- l'aubergine pour 54 T,
- la courgette pour 14 T.

Deux (2) bas-fonds à vocation rizicole sont aménagés pour une superficie de 77 ha.

I.5.1.3 Les facteurs de production

Les facteurs de production se présentent comme les instruments ou méthodes utilisées pour la production des produits agricoles. Dans cette analyse, l'accent sera mis sur les équipements agricoles et les techniques de culture. En termes d'équipement, un grand nombre de main d'œuvre est nécessaire pour faire fonctionner des exploitations généralement petites avec des outils non mécaniques et des rendements faibles. Les outils aratoires sont la houe manga, la daba et accessoirement la charrue CH6. Les techniques agricoles qui caractérisent l'agriculture de la commune de Soaw sont :

- *les cordons pierreux* qui sont une technique qui consiste à diviser le terrain en plusieurs courbes de niveaux et à les séparer par des barrières de pierres. Ces barrières servent de digues, elles empêchent l'eau de se disperser et participent ainsi à l'irrigation des sols ;
- *le ZAI* qui consiste à faire des trous dans la terre avant l'arrivée des pluies et à les recouvrir de compost organique. Quand il pleut, l'eau pénètre dans les trous et les plantes peuvent y grandir plus facilement. Même s'il ne pleut pas pendant des semaines, elles arrivent malgré tout à pousser ;
- *la demi-lune* qui est une technique agricole visant à déblayer la terre de bassins de quelques mètres pour former des monticules en formes demi-lunes. Elle est utilisée pour concentrer les précipitations, réduire le ruissellement et pour cultiver sur des terres encroûtées¹. Elle est ainsi surtout employée dans les terrains ayant une inclination et ayant un climat aride ou semi-aride.

Les principales contraintes rencontrées dans l'agriculture sont la mauvaise répartition des pluies dans le temps et dans l'espace, la méconnaissance des nouvelles techniques de production, la non maîtrise de l'eau, la baisse de la fertilité des sols, l'insuffisance d'engrais ou de semence améliorées, etc.

Compte tenu des opportunités d'écoulement des produits maraichers dans la région ou au niveau national et au regard de la présence de retenue d'eau, la commune devrait envisager le renforcement des capacités des producteurs, l'aménagement de site anti érosifs à travers les cordons pierreux et la facilitation des circuits de commercialisation des produits agricoles.

I.5.2 Elevage

L'élevage pratiqué dans la commune de Soaw est de type extensif et se pratique selon deux principaux modes **(i)** l'élevage commun à tous les agriculteurs porte sur l'élevage de la volaille et des petits ruminants. Les petits ruminants et la volaille sont souvent élevés dans l'objectif de thésaurisation et pour répondre aux besoins lors des nombreux événements socioculturels. Cet élevage est pratiqué aux abords des villages et **(ii)** l'élevage transhumant observé surtout chez les peulh. Le gardiennage est la pratique la plus répandue. Les Peulhs transhument avec les bovins et les petits ruminants pendant la saison sèche et reviennent en période d'hivernage.

Les pâturages naturels constituent la principale source d'alimentation du bétail. Les espèces les plus fréquentes sur ces pâturages sont les arbres et arbustes, les herbacées (*Andropogon gayanus*, *Penisetum pedicelatum*, *Rottebolia exaltata*, *Loudetia togoensis*).

I.5.2.1 Les produits de l'élevage

La population de la commune de Soaw pratique l'élevage comme deuxième activité économique et source de revenus après l'agriculture. Il n'est que rarement activité principale (presque exclusivement chez les Peulhs). L'élevage porte sur les petits ruminants (caprins et ovins), les bovins, les porcins et la volaille. Les produits de l'élevage sont la viande, le lait, le miel et les œufs. La commercialisation se fait sur le marché ou au domicile du propriétaire.

I.5.2.2 Situation du cheptel et santé animale

Le secteur de l'élevage de la commune est riche en cheptel. Le cheptel est composé de bovins, d'ovins, de caprins, d'asins, de porcins et de volailles. Le tableau suivant donne la situation du cheptel de la commune.

Tableau 17: Evolution de l'effectif du cheptel de 2012 à 2016 dans la commune

Années	Bovins	Ovins	Caprins	Camelins	Equins	Asins	Porcins	Volailles
2012	2629	11482	21137	-	-	2748	5375	78182
2013	2682	11825	21771	-	-	2803	5482	80527
2014	2736	12180	22424	-	-	5532	5592	82943
2015	2791	12845	23097	-	-	5704	5704	85431
2016	2847	13230	23790	-	-	2974	5818	87994

Source : DPRAH Boulkiemdé, 2017

En 2016, 895 animaux abattus ont été contrôlés par les services en charge de l'élevage dans la commune. Le type d'animaux abattus et les périodes de contrôles sont consignés dans le tableau suivant.

Tableau 18: Situation des abattages contrôlés de 2011 à 2014 dans la commune

Années	Bovins	Ovins	Caprins	Asins	Camelins
2012	-	-	-	-	-
2013	-	-	386	25	-
2014	09	60	409	35	-
2015	04	121	629	42	-
2016	09	114	714	58	-

Source : DPRAH Boulkiemdé, 2017

Les informations sur la santé animale se présentent dans le tableau ci-dessous.

Tableau 19: Situation des indicateurs en matière de santé animale dans la commune

Indicateurs	Valeurs des indicateurs				
	2012	2013	2014	2015	2016
Taux de couverture vaccinale	-	-	-	-	-
Nombre d'animaux vaccinés contre la pasteurellose des gros ruminants	-	-	-	39	290
Nombre d'animaux vaccinés contre la pasteurellose des petits ruminants	-	1211	704	457	557
Nombre d'animaux vaccinés contre la peste PPCB	-	189	811	1045	1520
Nombre d'animaux vaccinés contre la peste des petits ruminants	-	-	-	-	-
Nombre d'animaux vaccinés contre la maladie de New Castel	-	29543	19228	22822	26789
Nombre d'animaux vaccinés contre le charbon symptomatique	-	-	-	-	-
Nombre d'animaux vaccinés contre la peste porcine	-	-	-	-	-

Indicateurs	Valeurs des indicateurs				
	2012	2013	2014	2015	2016
Nombre d'animaux vaccinés contre la rage	-	51	65	39	51
Nombre de cas d'épizooties déclarées	-				
Nombre d'animaux déparasités	-	4182	5142	5295	3009

Source : DPRAH Boulkiemdé, 2017

L'élevage de la commune fait face au manque de local pour le service de l'élevage, le manque de piste à bétail et de magasin de stockage d'aliment SPAI. L'insuffisance de parc de vaccination, de forage pastoral et de zone de pâture délimitée constituent également des difficultés rencontrées.

Pour faire face à ces difficultés, il faudrait envisager la construction de local pour le service de l'élevage, la délimitation de piste à bétail et de zone de pâture, la construction d'un magasin de stockage de SPAI et un renforcement des capacités des éleveurs.

I.5.3 Environnement

Les activités de l'homme qui dégradent l'environnement dans la commune de Soaw sont : la coupe abusive du bois, l'exposition des déchets sans poubelles, les pratiques archaïques de l'agriculture et de l'élevage, l'exploitation archaïque des terres, la divagation des animaux et les mauvaises pratiques de la culture maraichère.

Quant aux phénomènes naturels qui dégradent l'environnement, il ressort de l'analyse que ce sont l'irrégularité de la pluie, les vents et les eaux de ruissellement.

En ce qui concerne la gestion des forêts et des aires protégées dans la commune, la responsabilité incombe au service technique de l'environnement. Des unités de groupements qui sont chargées de la surveillance de ces domaines existent dans la commune pour appuyer le service technique.

Le difficile accès des zones dû à la dégradation de la route, l'incompréhension de la population sont des éléments qui ne militent pas en faveur d'une bonne préservation des ressources naturelles.

Pour résoudre ces obstacles et favoriser une bonne exploitation des produits forestiers non ligneux, la commune devrait construire ou réhabiliter les infrastructures routières, sensibiliser la population et renforcer les capacités des acteurs.

I.6 Secteur de soutien à la production

I.6.1 Commerce et équipements marchands

Dans la commune, il est répertorié, six marchés lors de la collecte de données terrain. Ce sont les marchés de : Seguedin, Soaw, Rakalo, Kalwaka, Poesse et Zoetgomdé. Ils ont tous une périodicité de 03 jours. Les produits rencontrés dans ces marchés sont essentiellement :

- les produits agricoles (céréales, légumineuses, fruits et légumes, etc.) ;
- les produits de transformation (dolo, beignets, etc.) ;
- les produits animaliers (viande, volaille, animaux vivants) ;
- les produits manufacturiers (pièces de rechanges motos et vélos, cigarettes, habits, ...)
- les produits d'artisanat.

Les infrastructures marchandes sont essentiellement de type traditionnel (en seccos, ...). Il existe aussi des boutiques de rue construites en matériaux finis. Le commerce dans la commune connaît comme contrainte principale, l'enclavement de la commune (mauvais état des voies de transport) qui entrave l'approvisionnement et l'écoulement des produits commerciaux.

I.6.2 Artisanat

L'artisanat n'est pas une activité très développée dans la commune de Soaw. Cependant on dénombre quelques artisans tels que :

- les potiers ;
- les vanniers ;
- les teinturiers ;
- les maroquiniers ;
- les maçons.

Néanmoins, c'est une filière émergente qui fait face à d'énormes contraintes dues à la faiblesse du niveau de qualification des artisans. La part de leur contribution au développement de la commune est très faible en raison de la non-professionnalisation des acteurs intervenant dans ce secteur.

I.6.3 Tourisme et hôtellerie

La commune est caractérisée par une insuffisance d'infrastructures d'hébergement, ce qui inhibe ses efforts de développement. Ce manque de site d'hébergement est une contrainte majeure pour la commune auquel elle doit remédier au plus vite.

Quant au secteur du tourisme, la commune ne dispose d'aucun site touristique actif connu. Cependant, les 72 heures d'activités culturelles de la commune peuvent être mis en valeur pour drainer des touristes qui apporteront à n'en point douter des ressources financières à la collectivité.

I.6.4 Transport et réseau routier

Les pistes défectueuses de la commune seront un soutien aux activités de production si elles étaient réfectionnées.

Une seule route de la commune, la départementale N°28 qui traverse les chefs-lieux des communes de Siglé, Pella, Soaw et Imasgo permet de rejoindre Koudougou et l'axe Ouaga-Boussé. Les autres communes voisines (Nanoro, Kindi, Kordié ...) sont reliées à Soaw par de pistes de desserte en piteux état, difficilement carrossables en toutes saisons. L'enclavement de la commune de Soaw constitue un handicap majeur pour son développement économique et social. L'accessibilité du chef-lieu de la commune de Soaw par les autres villages est également une difficulté majeure. En effet, les bas-fonds constituent pour 05 des 08 villages des obstacles que seuls des ouvrages de franchissement peuvent lever.

I.6.5 Institutions financières

La commune de Soaw ne dispose pas d'établissement bancaire et d'assurance, ou d'établissement de micro finance. Les difficultés majeures dans ce domaine restent l'absence d'établissements bancaires, l'absence de structures de micro crédits et le difficile accès aux crédits. Il existe des lieux de transfert d'argent grâce aux services de monnaies électroniques fournies par les réseaux de télécommunications.

I.6.6 Mines et énergie

La commune ne dispose ni de sites aurifères, ni de mines.

Le chef-lieu de la commune de Soaw est connecté au réseau de la SONABEL. Pour l'éclairage domestique dans les villages, les ménages ont recours aux torches, aux lampes rechargeables ou aux batteries, à l'énergie solaire et à d'autres moyens d'éclairage.

Pour la cuisson des aliments, les résidus agricoles, le bois, le charbon de bois et rarement le gaz sont les sources d'énergie utilisées.

I.6.7 Information et communication

La commune n'abrite aucun service postal ni de radio, mais bénéficie en revanche de l'essentiel des radios locales installées dans les autres communes voisines. Avec l'avènement des antennes paraboliques et de la Télévision Numérique Terrestre(TNT), la commune bénéficie des émissions des télévisions nationales et étrangères.

En matière de télécommunication, il est noté la présence du signal des 03 opérateurs de téléphonie mobile du pays que sont ONATEL SA (TELMOB), ORANGE BURKINA et TELECEL FASO.

Le conseil municipal ambitionne de construire et d'installer avec l'aide des partenaires techniques et financiers une radio communautaire.

I.7 Partenaires au développement

I.7.1 Organisations de la Société Civile, Projets et Programmes de développement

La commune de Soaw entretient des relations de partenariats avec plusieurs acteurs de développement local. Ces acteurs y interviennent sous forme de Projets et Programmes de développement, d'association de développement et d'ONG.

Leurs domaines d'intervention sont variés : éducation, santé, hydraulique, agriculture, élevage, renforcement des capacités, activités génératrices de revenus, micro finance, etc. L'appui de ces partenaires est déterminant pour le développement de la commune, mais l'absence d'un cadre de concertation entre les partenaires réduit l'efficacité de leurs actions. Les différents partenaires qui interviennent au niveau de la commune sont récapitulés dans le tableau suivant.

Tableau 20: Liste des partenaires techniques et financiers

N°	Nom	Sigle	domaine d'intervention
1	ONG RES PUBLICA	RES PUBLICA	Réalisation d'infrastructures socio-économiques et éducatives, Appui en équipement agro-pastoral et éducatif, Formation en renforcement des capacités, Eau et assainissement.
2	CORADE	CORADE	Conseils et formations, Agriculture, Gestion des ressources naturelles, Artisanat ; Développement durable.
3	Association Managré-nooma pour les orphelins	AMPO	Formation et sensibilisation (santé, éducation et sur l'environnement)
4	Organisation Catholique pour le Développement et la Solidarité	OCADES	Alphabétisation, Appui en équipement, Formation et sensibilisation.
5	Association Mains Unies du Sahel	AMUS	Alphabétisation en compostage, Appui technique (agro pastoral), Formation et sensibilisation.
6	Office de Développement des Eglises Evangéliques	ODE	Alphabétisation, Appui en équipement, Formation et sensibilisation.

N°	Nom	Sigle	domaine d'intervention
7	Projet d'Amélioration de la Productivité Agricole et de la Sécurité Alimentaire	PAPSA	Aménagement des bas-fonds, Appui en équipement, Formation et sensibilisation.
8	Le Fonds Permanent pour le Développement des Collectivités Territoriales	FPDCT	Réalisation d'infrastructures socio-économique, Formation et sensibilisation.
9	Programme National de Gestion des Terroirs	PNGT2-3	Réalisation d'infrastructures socio-économique ; Formation et sensibilisation.
10	Association Songui-Manegre	SONGUI	Réalisation d'infrastructures socio-économiques et éducatives ; Formation et sensibilisation, Micro crédit (AGR).
11	Association pour le Développement / Goutte d'Eau pour l'Enfant	AD/GEE	Participation citoyenne dans la mobilisation des ressources financières.
12	Association pour la Solidarité et le développement du Département de Soaw	ASDS	Sensibilisation (scolarisation, environnement, santé, civisme...)
13	Association Burkinabè pour la Promotion de l'Environnement, l'Agriculture, l'Hygiène et l'Assainissement	ABPEAHA	Environnement et Développement durable Promotion de l'Agriculture, de l'Agroforesterie et le Reboisement ; Hygiène, Eau et Assainissement ; Eradication des habitats précaires ; Formation en renforcement des capacités ;
14	Association Bao Béoogo Neéré	-	Formation et sensibilisation, Micro crédit (AGR) ; Promotion Genre.
15	ONG H2O	H2O	Eau potable ; Activités Génératrices de Revenus.
16	Biologie Sans Frontières	BSF	Santé, Renforcement des capacités
17	ONG Wend Pourié	APISAVANA	Agroalimentaire ; Formation à l'apiculture moderne ; Alphabétisation ; Equiper des paysans en matériel apicole.
18	Association Monde Rural	AMR	Gouvernance locale : promotion de la participation citoyenne, de la redevabilité et dans la transparence de la gestion locale
19	ANDI	ANDI	Education, Action sociale.

N°	Nom	Sigle	domaine d'intervention
20	Universities together empowering development / Burkina Faso	UNITED / BF	Développement durable ; Humanitaire et Action sociale ; Renforcement des capacités ; Promotion du volontariat et du bénévolat.
21	ONG Build'On	BUILDON	Education à travers la construction d'écoles et la promotion de l'Alphabétisation fonctionnelle
22	Projet de Développement Hydro-agricole de Soum dans le Boulkiemdé (PDH-Soum)	PDH-Soum	Agriculture et Hydraulique

Source : Mairie Soaw, mars 2017

I.7.2 Structures Techniques Déconcentrées

Le processus de décentralisation dans la commune est accompagné d'une déconcentration des services de l'Etat dans le but d'accompagner CT. Ces structures ont pour missions d'accompagner l'administration et l'aménagement du territoire, le développement économique et social, la protection et la gestion des ressources naturelles ainsi que l'amélioration du cadre de vie des collectivités dans lesquelles elles sont présentes.

Les problèmes majeurs des services déconcentrés dans la commune de Soaw sont l'insuffisance en quantité et en qualité du personnel administratif, l'insuffisance des moyens matériels et financiers et le manque de local pour certains.

Le tableau suivant donne la situation services techniques, leur lieu d'implantation, le domaine d'intervention en 2017 au niveau de la commune.

Tableau 21: Situation des services techniques déconcentrés dans la commune en 2017

Structures	Lieu d'implantation	Domaine d'intervention
Préfecture	Soaw	Administration Générale
Service départemental de l'environnement, de l'économie verte et du changement climatique	Soaw	Environnement et développement durable
Service départemental des ressources animales et halieutiques	Soaw	Elevage
Service départemental de l'agriculture	Soaw	Agriculture
Brigade Territoriale de Gendarmerie de Soaw	Soaw	Sécurité
Circonscription de l'Education de Base	Soaw	Enseignement de base
Lycée départemental	Soaw	Enseignement secondaire

Structures	Lieu d'implantation	Domaine d'intervention
CSPS	Soaw	Santé humaine
CSPS	Zoetgomdé	Santé humaine
CSPS	Kolonkom	Santé humaine

Source : Mairie de Soaw ; 2017

I.8 Gouvernance locale

I.8.1 Administration locale

La commune rurale de Soaw, à l'instar des autres communes du pays constitue un cadre d'expression d'enjeux politiques. Le Conseil municipal (CM) est composé de 20 membres réparti comme l'indique le tableau suivant.

Tableau 22: répartition des conseillers par parti politique

Parti politique	Nombre		
	Hommes	Femmes	Total
MPP	13	02	15
NAFA	04	01	05

Source : mairie de Soaw ; 2017

Les partis politiques représentés dans le conseil municipal sont : le Mouvement du Peuple pour Progrès avec 15 conseillers et la Nouvelle Alliance du Faso avec 05 conseillers. Le Maire est un élu du MPP. Il est assisté par deux (2) adjoints.

Dans l'ensemble des 8 villages, il y a des conseils villageois de développement (CVD) composés d'hommes et de femmes. Sous l'autorité du conseil municipal, le CVD est chargé de :

- contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre des plans communaux de développement ;
- contribuer à la promotion du développement local dans le village ;
- participer aux activités des différentes commissions mises en place par le conseil municipal pour la gestion et la promotion du développement local.

Le ressort territorial de la commune est le même que celui du Département. En effet, le Département est placé sous la responsabilité administrative d'un chef de

circonscription administrative qui est le Préfet, représentant du Haut-commissaire de la province.

Dans le cadre de la décentralisation, la mission actuelle du préfet est d'assurer la représentation de l'Etat, la coordination des services techniques (santé, agriculture, ressources animales, environnement et développement durable, enseignement de base et secondaire, sécurité, action sociale) et d'apporter un appui-conseil au conseil municipal. Le pouvoir administratif actuel et le pouvoir coutumier semblent entretenir de bonnes relations.

I.8.2 Finances locales

Le diagnostic des finances locales de Soaw est l'analyse des informations budgétaires et financières de la commune. Il sera question de l'analyse des recettes et dépenses au cours des 5 dernières années.

Le budget se définit comme un document récapitulatif des recettes et des dépenses prévisionnelles déterminées et chiffrées pour un exercice comptable à venir (généralement l'année). Il est un acte juridique qui autorise les dépenses et les recettes d'une commune. On distingue globalement 2 types de budget que sont le budget primitif et le budget supplémentaire.

En effet, le budget primitif est tout d'abord voté et énonce aussi précisément que possible l'ensemble des recettes et des dépenses pour l'année. Mais en cours d'année, des budgets supplémentaires ou rectificatifs sont nécessaires, afin d'ajuster les dépenses et les recettes aux réalités de leur exécution. De plus, des budgets annexes retracent les recettes et les dépenses de services particuliers de la commune.

❖ Les recettes

Elles représentent l'ensemble des fonds reçus par la commune. Elles peuvent être des recettes d'investissement ou des recettes de fonctionnement. L'évolution des recettes de la commune de Soaw au cours des 5 dernières années est récapitulée dans le tableau ci-dessous.

Tableau 23: Récapitulatif des recettes de la commune de Soaw de 2012 à 2016

ANNEES	MONTANT (en FCFA)
2012	91 547 179
2013	106 349 603
2014	156 009 356
2015	216 396 943
2016	144 099 547
TOTAL	714 402 628

Source : Trésorerie Régionale du Centre-Ouest, 2017.

Au cours de la période, la commune a reçu en recette, un montant total de **714 402 628 FCFA**. La plus forte recette a été mobilisée en 2015 avec la somme de **216 396 943 FCFA** et la recette la plus faible en 2012 avec un montant de **91 547 179 FCFA**. Pour ce qui est de l'année 2016, les indicateurs suivants peuvent être dégagés :

Tableau 24: les indicateurs budgétaires de recettes de la commune

Indicateurs	Montants (en FCFA)
Recettes réelles d'investissement	26 989 674
Recettes réelles de fonctionnement	31 440 707
Recettes fiscales	2 133 888
Recettes réelles totales sur population	2 807,67
Recettes fiscales/population	102,54

Source : Compte Administratif de la commune de Soaw, 2016.

Les recettes réelles d'investissement traduisent le total des recettes d'investissement dont sont déduits, quand il y a lieu, l'excédent extraordinaire reporté, le prélèvement sur recettes de fonctionnement et les recettes d'amortissements et de provisions.

Quant aux recettes réelles totales sur population, c'est un indicateur qui permet de mesurer l'ensemble des recettes perçu par rapport à la taille de la population.

La commune souffre de la méconnaissance des attributions exactes de la Mairie par les populations. En effet, elles sont nombreuses à ignorer le rôle et les compétences du Conseil municipal. A cela, s'ajoute une insuffisance, voire un manque en ressources humaines et matérielles pour les services techniques au sein de la Mairie.

Enfin, on constate au titre de la mobilisation des ressources financières que la Mairie est confrontée à des difficultés qui sont les suivantes :

- la non maîtrise de l'assiette fiscale ;
- la réticence des contribuables ;
- la méconnaissance des textes de la part des contribuables ;
- l'incivisme fiscal ;
- l'insuffisance de sensibilisation ;
- la faible diversification des sources de financement du développement.

A ces problèmes évoqués, des perspectives existent néanmoins. En effet, l'accompagnement de l'Etat, l'aide des partenaires au développement et surtout la

prise de conscience des populations sur le développement à la base, permettra à la commune de jouer pleinement son rôle de levier de son émergence.

❖ Les dépenses

Elles sont l'ensemble des achats réalisées par la commune au cours d'une période donnée. Elles sont classées en dépenses de fonctionnement et en dépense d'investissement. Le tableau ci-dessous retrace l'évolution des dépenses de la commune de Soaw de 2012 à 2016.

Tableau 25: Récapitulatif des dépenses de la commune de Soaw de 2012 à 2016

ANNEE	DEPENSES (FCFA)	
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
2012	37 598 833	65 283 465
2013	39 712 332	78 523 836
2014	36 758 598	127 314 491
2015	52 532 584	178 318 013
2016	62 890 254	112 694 903
TOTAL	229 492 601	562 134 708

Source : Trésorerie Régionale du Centre-Ouest, 2017.

Le montant total des dépenses consacrées au fonctionnement de la commune au cours de la période concernée s'élève à **229 492 601 FCFA** contre **562 134 708 FCFA** pour les investissements. En somme, les dépenses de la commune de Soaw se chiffrent à **791 627 309 FCFA** pour la période 2012-2016.

Pour la seule année 2016, les indicateurs financiers de la commune sont les suivants :

Tableau 26: les indicateurs budgétaires de dépense de la commune

INDICATEURS	MONTANT (FCFA)
Dépenses réelles de fonctionnement	25 049 378
Dépenses réelles d'investissement	85 125 731
Dépenses réelles totales/population	5 294,08
Investissement/population	4 090,42

Source : compte administratif de la commune de Soaw, 2016.

En 2016, la commune a eu à investir **4 090,42 FCFA** par individus. Ces investissements sont de divers domaines.

Les difficultés auxquelles font face la commune sont relatives :

- aux retards des prestataires dans l'exécution des marchés publics ainsi qu'à leur défaillance ;
- aux qualités de fournitures livrées par les prestataires de la commune.

Toutefois, une anticipation dans les procédures de marchés publics et le choix de bons prestataires permettra de faire face à ces difficultés.

I.8.3 Evaluation de l'exécution du PCD 2014-2018

L'évaluation du niveau d'exécution du PCD en cours se fera à travers le niveau de réalisation des activités prévues dans le Plan Annuel d'Investissement de la commune au cours de la même période.

Tableau 27: Niveau de réalisation du PAIC de la commune de 2015 à 2017

Année	Dépense prévue	Montant engagé visé	Taux de réalisation
2015	42 554 963	35 827 947	84,19%
2016	64 001 272	52 442 542	81,94%
2017	115 172 718	109 325 437	94,92%
Total	221 728 953	197 595 926	89,12%

Source : PAIC de la commune, 2017

Sur les activités planifiées, la commune a réalisé un taux d'exécution financier de **89,12%** soit un montant engagé visé **197 595 926 FCFA**. Pour seulement l'année 2017 sur une prévision de **221 728 953 FCFA**, il ressort que **109 325 437 CFA** ont été engagé visé soit un taux de réalisation **94,12%**. Ce qui est d'ailleurs le taux le plus élevé des trois années.

II- Synthèse du Diagnostic

DOMAINE	FORCES	FAIBLESSES	OPPORTUNITES	MENACES
Hydrographie	- Présence de retenues d'eau une partie du barrage du Soum et le barrage de Soaw) ;	- Cours d'eau temporaire ; - Absence d'organisation pour gérer et protéger les barrages et leurs berges.	- Présence de partenaires techniques et financiers.	- Insuffisance de pluies.
Climat et sol	- Pluviométrie relativement bonne ;	- Pollution des sols (utilisation des engrais chimiques et pesticides non homologués) ; - Pollution des eaux de surface ; - Elévation de température.	- Existence de nouvelle technique de régénération des sols ; - Présence de partenaires techniques et financiers.	- Mauvaise répartition de la pluie dans le temps et l'espace ; - Phénomène de changement climatique.
Végétation, faune et pêche	- Présence de forêts galeries ; - Reboisement individuel et collectif réalisé ; - Existence de petits gibiers ; - Présence d'une quantité importante de poisson ; - Présence de pêcheurs ; - Existence de débarcadère.	- Forte dégradation du couvert végétal ; - Manque d'entretien des plants mis en terre lors des reboisements ; - Actions anthropique négatives des Hommes (coupe abusive du bois, feux de brousse) ; - Faible diversité des animaux ;	- Présence de partenaires techniques et financiers - Existence de texte règlementant la chasse et la pêche ; - Organisation de Journée promotionnelle des PFNL.	- Braconnage ; - Changements climatiques ; - Incivisme ; - Disparition des poissons.

		<ul style="list-style-type: none"> - Prélèvement anarchique des animaux et poisson ; - Ensablement/envasement des points d'eau ; - Mauvais état des voix d'accès ; - Utilisation de filets non conventionnels. 		
Organisation social	<ul style="list-style-type: none"> - Coexistence pacifique ; - Tolérance religieuse ; - Présence de plusieurs ethnies ; - Absence de conflits sociaux ; - Présence d'un système de gestion de l'espace. 	<ul style="list-style-type: none"> - Perte des valeurs traditionnelles ; - Mariages ou grossesses précoces ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Les actions de promotion de la tradition. 	<p>Le modernisme ;</p> <p>L'intégrisme religieux ou ethnique.</p>
Genre	<ul style="list-style-type: none"> - Accès des femmes à certaines sphères de décision ; - Prise en compte du genre dans les décisions. 	<ul style="list-style-type: none"> - Nom maîtrise du concept genre ; - Pesanteurs sociaux culturelles. 	<ul style="list-style-type: none"> - Politique genre du gouvernement. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les pesanteurs socio culturelles.
Gouvernance locale	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de CVD, conseillers et chefs coutumiers ; - Implication des femmes dans les sphères de décisions ; - Présence des services techniques de l'Etat ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Faiblesse des ressources financières propres ; - Faible participation des femmes aux rencontres ; - Absence d'un local pour les rencontres dans les villages ; 	<ul style="list-style-type: none"> - La 3ème phase de la communalisation - Les partenaires techniques et financiers (PACT, PADEL etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> - Incivisme ; - Conflits sociaux ; - Blocage dans le fonctionnement de la mairie (entre parti politique).

	<ul style="list-style-type: none"> - Formation des acteurs sur des thèmes de développement. 	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance des ateliers de renforcement des capacités. 		
<p>Education et alphabétisation</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'infrastructures éducatives - Présence de centre d'alphabétisation - Taux de réussite acceptable au CEPE - Présence d'un lycée - Mise en œuvre du continuum 	<ul style="list-style-type: none"> - Grossesse en milieu scolaire ; - Insuffisance de forages ; - Effectif élevé dans les écoles ; - Insuffisance de salles de classe ; - Insuffisance de matériels et mobiliers scolaire ; - Insuffisance d'infrastructures de logement pour enseignants ; - Insuffisance d'enseignant dans les CEG ; - Insuffisance de la dotation de l'Etat en cantine scolaire ; - Absence de bibliothèques ; - Insuffisance d'enseignants en alphabétisation. 	<ul style="list-style-type: none"> - La politique de gratuité de l'éducation du gouvernement ; - La politique éducative ; - Les subventions de l'Etat et des PTF. 	<ul style="list-style-type: none"> - Migration ; - Mariage précoce des filles ; - Abandon scolaire ; - Pauvreté des parents.
<p>Eau potable et Assainissement</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de forages fonctionnels ; - Existence d'AEPS ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance de points d'eau de boisson et d'abreuvement ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Présence de partenaires techniques et financiers ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Variations pluviométriques entraînant un

	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de latrine ; - Existence de nappes phréatiques abondantes ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Inégale répartition des points d'eau - Etat défectueux des forages - Absence d'entretien des forages - Mauvaise qualité de l'eau de certains forages dans les villages - Fonctionnement insuffisant des structures de gestion - Insuffisance de latrines - Manque de canaux d'évacuation des eaux de pluies et des eaux usées - Insuffisance d'ouvriers qualifiés au niveau local pour la construction des latrines ; - Insuffisance de latrines publiques et familiales ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Programme présidentiel en matière d'eau potable et d'assainissement. 	<ul style="list-style-type: none"> - tarissement des ressources en eau. - Changements climatiques ; - Accroissement de la population - Départ des partenaires techniques et financiers - Pollutions diverses
--	--	--	--	---

<p>Habitat et Urbanisme</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Zone lotie à Soaw - Existence de plusieurs constructions en matériaux définitifs 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'un grand nombre de maison en banco ; - Existence de zones non loties ; - Faible aménagement des zones loties ; - Faible viabilisation des quartiers ; - Pauvreté monétaire de la population ; - Spéculation sur le foncier urbain. 	<ul style="list-style-type: none"> - La politique de logements sociaux du gouvernement ; - Les partenaires techniques et financiers. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les problèmes liés aux lotissements ; - L'inflation des prix des ouvrages.
<p>Sécurité</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de comité local de sécurité ; - Existence d'une brigade territoriale de gendarmerie. 	<ul style="list-style-type: none"> - La faible collaboration des populations ; - Non fonctionnalité du comité local de sécurité ; - L'incivisme grandissant ; - Insuffisance des panneaux de signalisation ; - L'oisiveté des jeunes. 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place de la police de proximité. 	<ul style="list-style-type: none"> - Terrorisme ; - Le trafic des produits prohibés ; - Consommation des frelatés.
<p>Culture, Sport et Loisirs</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de terrains pour la pratique du football ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance de coordination entre les 	<ul style="list-style-type: none"> - Jeunesse de la population ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Rareté des ressources financières ;

	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de collines sacrées ; - Existence de troupe culturelle ; - Existence d'une équipe de football ; - Existence des 72H d'activités culturelles de la commune (journées culturelles de Soaw) 	<ul style="list-style-type: none"> différents acteurs de sports et des loisirs ; - Insuffisance de financements des initiatives en faveur du sport et des loisirs ; - Insuffisance de compétitions sportives réunissant les jeunes ; - Insuffisances de lieu de loisir pour les jeunes et les femmes ; - Insuffisance d'infrastructures sportive construites dans la commune. 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de manifestation culturelle régionale, nationale - La politique sport et culture du gouvernement. 	<ul style="list-style-type: none"> - Alcoolisme grandissant ;
Sante/VIH/S IDA	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de 3 CSPS ; - Existence de COGESS ; - Bonne collaboration entre les formations sanitaires et les tradipraticiens - Présence de tradipraticien 	<ul style="list-style-type: none"> - Non-conformité de la maternité ; - Insuffisance de lits d'hospitalisation ; - Insuffisance de logement pour infirmiers ; - Insuffisance de personnel de santé ; - Insuffisance d'ambulance 	<ul style="list-style-type: none"> - Partenaires techniques et financiers - Engagement présidentiel de transformer les CSPS des chef-lieux de commune en Centre médical 	<ul style="list-style-type: none"> - Maladies épidémiques - Maladie contagieuses

<p style="text-align: center;">Elevage</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Existence du service des ressources animales ; - Présence du pâturage naturel et des points d'eau ; - Existence d'activités de renforcement des capacités des producteurs ; - Existence de marchés 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de local pour le service des ressources animales ; - Persistance des maladies épizootiques Mortalité des animaux (petits ruminants et volaille) ; - Réticence des populations à vacciner les animaux (petits ruminants et volailles) - Difficultés d'abreuvement du cheptel ; - Inexistence des zones de pâture ; - Absence de formations zootechniques ; - Insuffisance d'infrastructures pastorales (parc de vaccination, pharmacie vétérinaire, etc.) ; - Absence de matériel de froid pour la conservation des produits vétérinaires ; 	<ul style="list-style-type: none"> - La foire ASP dans la région et au niveau national - Proximité avec Ouagadougou - Demande e plus en plus forte en poisson sur le plan national 	<ul style="list-style-type: none"> - Paupérisation des éleveurs - Baisse de la production animale - Maladies animales
---	---	--	---	--

		<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance de matériels (botteleuses, faucilles) ; - Faible disponibilité en SPAI ; - Absence de piste à bétail et de magasin SPAI ; - Méconnaissance de l'embouche 		
Transport/Communication	<ul style="list-style-type: none"> - Existence du signal de certaines radios de et télévision - Existence du signal des réseaux téléphonique - Existence de mini cars pour le transport des personnes et des biens 	<ul style="list-style-type: none"> - Absence de compagnies de transport - Mauvais état des voies d'accès à la commune et aux villages 	<ul style="list-style-type: none"> - L'aménagement des pistes rurales par le Gouvernement 	<ul style="list-style-type: none"> - Non acquisition de ressources financières pour l'aménagement des voies à l'intérieur de la commune
Commerce/Finances	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de marché villageois - Existence de boutiques de rue 	<ul style="list-style-type: none"> - Absence de marchés modernes - Insuffisance d'AGR pour les jeunes et les femmes - Insuffisances de magasin de stockage de produits agricoles - Insuffisance de fond de roulement 	<ul style="list-style-type: none"> - Existences de fonds de financements des activités - Existence de système financier décentralisé - Existence de structures techniques d'accompagnement des commerçants (chambre 	<ul style="list-style-type: none"> - Risque d'asymétrie d'information - Risque d'aléa moral et de sélection adverse - Non maîtrise des prix des biens

		<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance de crédit - Absence de formation en entrepreneuriat 	de commerce, maison de l'entreprise, DRCIA)	
Tourisme, art et hôtellerie	<ul style="list-style-type: none"> - Présence de potentiels sites touristiques ; - Présence d'artisans ; - Existence de lieu d'hébergement ; - Existence de bars ; - Existence de kiosques 	<ul style="list-style-type: none"> - Non valorisation des sites touristiques - Insuffisance d'infrastructures d'accueil et d'hébergement - Insuffisance de séance de renforcement des capacités des artisans 	<ul style="list-style-type: none"> - Présence de touristes - Politique de développement du tourisme de l'Etat 	<ul style="list-style-type: none"> - Terrorisme
Agriculture	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de bas-fonds aménageables ; - La pratique de l'agriculture par la majeure partie de la population ; - Présence de 2 agents d'agriculture ; - Accentuation de la pratique du maraîchage ; - Existence de terres arables ; - Existence et utilisation des semences améliorées ; - 	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance dans la dotation des équipements agricoles ; - Inexistence de locaux pour les agents ZATA ; - Insuffisance de formations en techniques de production agricole ; - Insuffisance des terres cultivables et d'équipements agricoles ; - Faible maîtrise des techniques agricoles ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de ZATA à SOAW - Ouverture future de la Banque de l'agriculture du Burkina Faso - Les partenaires techniques et financiers - L'existence du PDH-Soum 	<ul style="list-style-type: none"> - Baisse de la fertilité des sols - Insuffisance de la pluviométrie - Dégradation des terres Baisse de la pluviométrie

		<ul style="list-style-type: none"> - Manque de moyen roulant pour les agents de l'agriculture ; - Faible aménagement des bas-fonds ; - Insuffisance de pluie ; - Insuffisance des variétés améliorées et précoces ; - Faiblesse de la rentabilité des activités agricoles ; - Prix élevés des engrains agricoles 		
Mine et énergie	<ul style="list-style-type: none"> - Présence de la SONABEL ; - Existence de sources alternatives d'énergie (lampe chargeable, énergie solaire) 	<ul style="list-style-type: none"> - Absence de sites miniers ; - Absence d'électricité dans les villages 	<ul style="list-style-type: none"> - Politique de développement de l'énergie électrique - Energie solaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Non acquisition de ressources financières pour le développement du secteur

2EME PARTIE : ORIENTATIONS ET PLAN D'ACTION

I- Orientations

I.1 Enjeux et problématique du développement

Les résultats du diagnostic montrent que les enjeux de développement se situent presque à tous les niveaux. Ces enjeux sont :

- **L'accroissement de la production agro-sylvo-pastorale et halieutique :**

La population de la commune de Soaw vit principalement d'agriculture, d'élevage et de commerce. La réduction des indices de pauvreté ne peut donc se faire sans un accroissement des productions agro-sylvo-pastorales. Cependant, cet accroissement, pour être soutenable, doit provenir d'un changement des modes de productions. Le mode extensif conduit à la dégradation des ressources naturelles et met en péril la durabilité du développement.

- **Maîtrise de l'eau de production et de boisson**

S'il y a bien un domaine où la commune rencontre des difficultés, c'est bien celui de l'eau potable et notamment de sa mobilisation et de sa maîtrise. Malgré les efforts et l'ingéniosité déployés par les populations, les ONG et les services de l'eau, les eaux souterraines et les eaux de surface sont insuffisamment maîtrisées. Il en résulte que l'eau de boisson aussi bien pour l'homme que pour les animaux est en insuffisance chronique et que la production reste largement tributaire des eaux de pluies alors que la commune est non seulement favorable aux cultures de contre saison mais aussi dispose de potentialités dans ce domaine. Il s'agit d'un défi de taille pour la commune.

- **Accélération de l'électrification**

La grande partie des villages qui composent la commune demeure non connectée à un réseau de distribution d'énergie électrique permanente alors que l'énergie constitue un élément indispensable du point de vue social comme économique. Si l'on veut impulser le développement de la commune, une attention particulière doit être accordée à cette question. Tout en sollicitant une connexion au réseau de la SONABEL, la commune de Soaw a opté pour la promotion de l'énergie renouvelable, notamment l'énergie solaire.

- **Le développement du capital humain**

Malgré les acquis engrangés ces dernières années, les indicateurs sociaux montrent que des efforts doivent être consentis par la commune pour constituer un capital

humain capable d'impulser et de maintenir dans la durée son processus de développement. Pour cette fin, la commune veut assurer la promotion de la santé, de l'éducation et de l'alphabétisation, du civisme, etc.

- **Le désenclavement de la commune**

La commune de Soaw dispose de zones à forte potentialités agricoles et pastorales. Cependant, il ressort du diagnostic que la liaison production marché souffre de l'insuffisance en équipement de transport et en infrastructures routières adéquates. En effet, certaines localités de la commune ne sont pas accessibles durant la saison des pluies. Le désenclavement devient dès lors, un chemin obligé pour le développement de tous les villages de la commune.

- **La gestion durable des ressources naturelles et la promotion des énergies renouvelables**

Le développement durable de la commune passe par la recherche d'un équilibre entre les besoins à court terme des populations et la gestion rationnelle des ressources disponibles. La commune dispose d'importants espaces de conservation et d'une couverture végétale importante. Cependant, la pression anthropique, la mauvaise gestion des ressources et les changements climatiques menacent fortement l'équilibre écologique. Dans ce contexte, la gestion rationnelle des ressources naturelles, la protection de ces ressources et la reconstitution du couvert végétal deviennent un enjeu pour un développement économique et social durable.

- **La promotion des technologies de l'information et de la communication**

Les technologies de l'information et de la communication constituent un instrument de gouvernance politique, administrative et économique. La promotion de ces outils est donc impérative pour la promotion et la mise en œuvre participative du PCD d'une part, et d'autre part, pour la fluidité des échanges commerciaux.

- **La promotion des activités socioculturelles touristiques, artistiques et sportives**

La commune regorge d'un potentiel culturel, artistique et touristique important qui pourrait contribuer à son développement. Ce potentiel est malheureusement peu valorisé par manque de structure technique publique et de promoteurs privés. La pratique du sport, l'organisation des journées culturelles et artistiques seraient par ailleurs des éléments fédérateurs et de cohésion entre communautés dans la commune. Ces activités sont aussi nécessaires à la santé et à l'épanouissement de la population.

- **Promotion de la gouvernance locale et de la participation citoyenne**

Une bonne gouvernance aux plans économique, administratif et politique est un préalable pour un développement continu, participatif et harmonieux. Le développement suppose la participation de tous les citoyens aux efforts de production. C'est pourquoi, toutes les dimensions de la gouvernance doivent être prises en compte dans la mise en œuvre comme il l'a été dans le processus d'élaboration du PCD.

I.2 Vision et mission

La vision de développement de la commune de Soaw est la promotion d'un développement endogène durable associé à la prise en compte des thèmes émergents et des personnes indigentes dans le processus du développement.

C'est ainsi que la vision de développement de la commune est énoncée par le conseil municipal de la manière suivante : « **à l'horizon 2022, la commune de Soaw est une commune développée prenant en compte l'environnement et le social et dont le moteur de croissance est l'agriculture** ».

I.3 Principes directeurs

Les principes directeurs qui guident la démarche et les actions dans la mise en œuvre du PCD sont : la responsabilisation des acteurs locaux ; la concertation entre les acteurs au développement ; le cofinancement des actions ; la subsidiarité ; la promotion de la bonne gouvernance ; le genre et l'équité.

- **Responsabilisation des acteurs locaux.**

La mise en place des collectivités territoriales et de leurs organes délibérants consacre la maîtrise d'ouvrage du développement qu'elles doivent assurer dans les domaines des compétences transférées (exclusives et/ou partagées). Une telle maîtrise d'ouvrage suppose que le conseil de collectivité définisse les priorités dans les domaines de compétences transférées, qu'il se dote de capacités pour mobiliser les moyens humains, techniques et financiers nécessaires à la réalisation de ces priorités et qu'il en assure la gestion. La responsabilisation des acteurs locaux commande que (i) l'identification des besoins, la prise de décision pour la mise en œuvre des actions et des investissements soit ascendante et participative et (ii) la maîtrise d'ouvrage des investissements soit assurée dans le respect du principe de la subsidiarité énoncée par le CGCT.

- **La concertation entre les acteurs au développement**

La concertation est un élément capital pour la coordination de la mise en œuvre du plan communal de développement. Elle doit être assurée à travers le Cadre de Concertation Communal (CCCc). Ce cadre regroupe les représentants du Conseil

Municipal, des services techniques, des ONG, des projets et programmes, de la société civile et des CVD. Le fonctionnement de ce cadre devrait permettre aux représentants des populations, aux services techniques et administratifs, les partenaires techniques et financiers et autres intervenants d'assurer une bonne formulation des projets issus du plan et une mise en œuvre bien coordonnée des actions de développement.

- **Le cofinancement des actions**

L'exécution du PCD nécessite d'importants moyens financiers, humains et matériels. Ces moyens pourront provenir de l'apport de l'Etat avec la mise en œuvre de la décentralisation, des partenaires techniques et financiers, de la Collectivité, des communautés villageoises, les ONG et associations de développement, etc. Les populations des villages ou des secteurs concernés par les microprojets doivent apporter une quote-part financière variable d'un partenaire financier à un autre. Pour ces derniers, leur contribution pourrait également se faire en nature (physique et/ou apports de matériaux locaux). Ce principe veut promouvoir une plus grande responsabilisation des utilisateurs finaux des réalisations dans la Commune.

- **La subsidiarité**

Par la prise en compte du principe-directeur de la subsidiarité, la mise en œuvre du PCD se fera par la responsabilisation des acteurs à tous les niveaux de la chaîne. La réalisation des actions est faite au niveau de l'échelon de compétence le plus approprié. Elle se fera également dans le contexte de la décentralisation à la recherche de l'équité spatiale et de la paix sociale au vu des avantages naturels de chaque village.

- **La promotion de la bonne gouvernance**

Elle se base sur le respect des procédures de passation des marchés, de gestion administrative et financière, la tolérance zéro à la corruption et aux détournements de biens publics, la transparence et la redevabilité tant au niveau communal que villageois.

- **Le genre et l'équité**

Le principe d'équité préconise que la mise en œuvre des actions repose sur la solidarité communale et prenne en compte tous les aspects dont l'équité entre populations pauvres et riches, l'équité hommes et femmes, l'équité entre les villages. Ce principe vise à atténuer progressivement les disparités, voire les discriminations entre des catégories de populations, disparités ou discriminations fondées sur le revenu, le sexe, l'âge ou le lieu de résidence

I.4 Objectif global et objectifs spécifiques

L'objectif global auquel concourt à la réalisation de la vision du présent PCD est de « créer un environnement favorable à l'émergence de l'agriculture tout en passant par la prise en compte des questions sociales ».

Spécifiquement, il s'agira de :

- la dynamisation des filières de production maraîchère par le renforcement des capacités organisationnelles et institutionnelles des acteurs ;
- l'organisation des circuits de commercialisation et la mise en place des infrastructures de stockage et de transformation des produits maraîchers ;
- le développement de l'agriculture par l'aménagement des bas-fonds pour la riziculture, les cultures maraîchères et les autres activités de rente ;
- le développement de la solidarité dans la commune.

I.5 Axes, Objectifs stratégiques et Effets Attendus

Le PCD de Soaw est en cohérence avec le PNDES et adopte les axes stratégiques de ce référentiel national. Il s'inscrit également dans les orientations du Schéma National d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire (SNADDT) à l'horizon 2040 et épouse la vision des politiques et stratégies nationales. Les résultats attendus de la mise en œuvre de ce PCD sont organisés autour des Axes du PNDES, des Objectifs Stratégiques, des Effets Attendus, des Sous -Effets attendus et des produits comme suit :

Axe 1 : RENFORCER LA GOUVERNANCE LOCALE ET LA PARTICIPATION CITOYENNE

Cet axe de développement est bâti au niveau local autours de 2 Objectifs stratégiques et 05 effets attendus. Ce sont :

- ❖ Objectif Stratégique 1.1 : Promouvoir la bonne gouvernance politique et administrative dans la commune. Il comporte 02 Effet Attendu (PNDES). A savoir :
 - Effet Attendu (PNDES): EA 1.1.2 : « La Sécurité et la Protection Civile sont renforcées » qui comporte un Sous Effet Attendu : 1.1.2.1: « La Sécurité dans la Commune est renforcée» et un produit « Réaliser des Actions de Dynamisation de la Police de Proximité ».

- Effet attendu (PNDES): 1.1.4: « l'accès à l'information juste est assuré pour tous » qui comporte 01 Sous effet attendu 1.1.4.1: « les populations locales ont eu accès à l'information juste » et 01 Produit : « Dynamiser les systèmes de communication ».
- ❖ Objectif Stratégique 1.2 : Promouvoir la bonne gouvernance économique. IL compte 03 Effets -attendu (PNDES). Ce sont :
 - Effet Attendu (PNDES): 1.2.1 : « la planification, la gestion et le financement du développement sont efficaces ». il compte 01 Sous Effet Sous-effet attendu 1.2.1.1 : « les ressources financières se sont accrues » et 01 Produit : « Mener des actions de mobilisation des ressources financières et d'aménagement du territoire » ;
 - Effet attendu (PNDES) : EA 1.3.1 : « l'efficacité de la décentralisation et de la gouvernance locale est améliorée ». il comporte 02 sous effets. A savoir :
 - Sous effet attendu 1.3.1.1 : « la gouvernance locale est renforcée » avec 01 produit « organiser des sessions de renforcement des capacités des acteurs du développement local » ;
 - Sous-effet attendu 2 SEA1.3.1.1 : « les infrastructures administratives sont renforcées » avec 01 produit « Réaliser/réhabiliter des bâtiments administratifs » ;
 - Effet attendu (PNDES) : EA 1.3.2 : « les économies locales sont dynamisées et les disparités régionales sont réduites, notamment à travers un aménagement du territoire efficace ». il comporte 01 Sous-effet attendu SEA 1.3.2.1 « les compétences locales sont renforcées » avec 01 produit «Elaborer des outils de planifications ».

Axe 2 : Développer le capital humain

Cet axe stratégique de développement est bâti au niveau local autour de 3 Objectifs stratégiques et 04 effets attendus. Ce sont :

- ❖ Objectif stratégique:2.1: « Promouvoir la santé des populations et accélérer la transition démographique ». Il compte un seul effet attendu (PNDES) qui est EA 2.1.1 : « l'accès aux services de santé de qualité est garanti à tous » et un seul sous-effet attendu. A savoir : SEA 2.1.1.1: « l'offre sanitaire s'est améliorée » et un seul produit qui est : « Réaliser des infrastructures sanitaires ».
- ❖ Objectif Stratégique 2.2 : « Accroître l'offre et améliorer la qualité de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la formation, en adéquation avec les besoins de l'économie ». IL compte 02 effets attendus au niveau local. A savoir :
 - Effet attendu (PNDES) : EA 2.2.1 : l'accès de tous à une éducation de qualité est amélioré. Un sous-effet attendu est inscrit à son actif. IL s'agit de SEA 2.2.1.1: « l'offre éducative s'est améliorée » qui compte un produit intitulé : « Réaliser des actions d'accroissement et d'amélioration de l'offre éducative au préscolaire et primaire » ;
 - Effet attendu (PNDES) : EA 2.2.2 : La disponibilité et l'employabilité des ressources humaines sont améliorées. Un seul sous-effet attendu est inscrit à son actif au niveau local. Il s'agit de SEA 2.2.2.1 : « Le niveau de la formation de la population en âge de travailler est renforcé ».02 produits concourent à sa réalisation. Il s'agit de (i) produit 1 : « Réaliser des infrastructures du non formel » et (ii) produit 2 : « renforcer l'employabilité des groupes spécifiques ».
- ❖ Objectif stratégique (PNDES): OS 2.5 : améliorer le cadre de vie, l'accès à l'eau, à l'assainissement et aux services énergétiques de qualité. Il comporte 01 Effet attendu (PNDES) : EA 2.5.1 : « l'accès de tous à un cadre de vie décent, à l'eau et à l'assainissement de qualité est garanti », 01 Sous-effet attendu 2.5.1.1 :

« l'accès à l'eau potable et à l'assainissement s'est amélioré » et 01 produit
« Réaliser des actions d'amélioration de l'accès à l'eau potable ».

Axe 3 : Dynamiser les secteurs porteurs pour l'économie et les emplois

Le dernier axe stratégique de développement du PNDES est bâti au niveau local autour de 05 objectifs stratégiques et 05 effets attendus. Ce sont :

- ❖ Objectif stratégique (PNDES) : OS 3.1 : « Développer un secteur agro-sylvo-pastoral, faunique et halieutique productif et résilient, davantage orienté vers le marché ». Il compte un seul effet attendu au niveau local. Il s'agit de l'Effet attendu (PNDES) : EA 3.1.1 : « le secteur primaire contribue à la sécurité alimentaire, à l'emploi décent, à l'approvisionnement de l'agro-industrie nationale et est respectueux des principes de développement durable » qui comporte le sous effet attendu 3.1.1.1 : « les infrastructures de production ASP se sont accrues » et 01 Produit: « Accroître la production ASP » ;
- ❖ Objectif stratégique (PNDES) : OS 3.2 : « Développer un secteur industriel et artisanal compétitif, à forte valeur ajoutée et créateur d'emplois décents ». Un seul effet attendu (PNDES) est inscrit à son actif au niveau local. Il s'agit de l'EA 3.2.2 : « la contribution des industries culturelle, touristique et sportive à l'économie est améliorée ». Un seul sous effet attendu relatif à : « les infrastructures sportives, culturelles, touristiques et de loisirs de qualité sont accrus » contribue à sa réalisation et compte un produit relatif à : « Construire des infrastructures culturelles, sportive et de loisirs de qualité »;
- ❖ Objectif Stratégique 3.3 : Promouvoir le commerce et l'expansion des industries de services à forte valeur ajoutée et créatrices d'emplois décents. Un effet attendu contribue à sa réalisation au niveau local. IL s'agit d'EA 3.3.2 : « la mise en marché des produits nationaux est renforcée ». Un seul sous effet attendu est inscrit au niveau local pour sa mise en œuvre. Il s'agit du SEA 3.3.2.1 : « Les

circuits de commercialisation des produits locaux sont améliorés » et le produit relatif à : « réaliser les infrastructures marchandes » est inscrit à son actif.

- ❖ Objectif Stratégique (PNDES) OS 3.4 : Développer des infrastructures de qualité et résilientes, pour favoriser la transformation structurelle de l'économie. 01 seul effet attendu contribue à sa mise en œuvre au niveau local. Il s'agit de EA 3.4.2 : « la qualité, la fiabilité et l'accessibilité des infrastructures sont améliorées pour faciliter la transformation structurelle de l'économie ». Un seul sous effet attendu SEA 3.4.1.1: « Sous effet attendu 3.4.2.1: les infrastructures routières sont développées» est inscrit à son actif et compte un produit relatif à « Réaliser des infrastructures routières».

- ❖ Objectif Stratégique (PNDES) OS 3.5 : inverser la tendance de la dégradation de l'environnement et assurer durablement la gestion des ressources naturelles et environnementales. Il compte au niveau local 01 seul effet attendu qui est EA 3.5.2 : « les capacités d'atténuation et d'adaptation aux effets néfastes du changement climatique sont renforcées dans une optique de transition vers l'économie verte ». Au niveau local, un seul sous effet attendu 3.5.1.1 : « les capacités d'adaptation des populations aux changements climatiques se sont accrues » est inscrit à son actif et comporte 01 produit relatif à : « réaliser des actions GDT ».

II- Plan d'action

Pour asseoir les bases durables du développement socio-économiques de la commune par la réalisation de résultats escomptés, la population de Soaw a identifié plusieurs actions et activités réalistes et objectives organisées et planifiées sur les cinq prochaines années. Le tableau ci-dessous donne la programmation physique et financière sur la période 2018-2022 et la programmation financière de la première année de mise en œuvre du PCD, l'année 2018.

Programmation physique et financière

Tableau 28: Programmation physique et financière 2018-2022

MATRICE COMMUNALE D'INVESTISSEMENT STRUCTURANTS DE SOAW 2018-2022																	
Réformes stratégiques / Investissements structurants	Structure responsable	Unité	Prix unitaire	Localisation	Programmation physique						Programmation financière en milliers de FCFA						Sources de financement
					2018	2019	2020	2021	2022	Total	2018	2019	2020	2021	2022	Total	
AXE STRATEGIQUE 1 : RENFORCER LA GOUVERNANCE LOCALE ET LA PARTICIPATION CITOYENNE																	
Objectif stratégique 1.1: Promouvoir la bonne gouvernance politique et administrative																	
Effet Attendu (PNDES): EA 1.1.2 : La Sécurité et la Protection Civile sont renforcées																	
Sous Effet Attendu 1.1.2.1: La Sécurité dans la Commune est renforcée																	
Produit 1 : Réaliser des Actions de Dynamisation de la Police de Proximité																	
Dynamisation de la police de proximité	Mairie	Nbre	50 000	Commune	1	1	1	1	1	5	50000	50000	50000	50000	50000	250000	CT,ETAT et PTF
Total Produit					1	1	1	1	1	5	50000	50000	50000	50000	50000	250000	
Total sous effet attendu					1	1	1	1	1	5	50000	50000	50000	50000	50000	250000	
Total Effet attendu					1	1	1	1	1	5	50000	50000	50000	50000	50000	250000	
Effet attendu (PNDES): 1.1.4: l'accès à l'information juste est assuré pour tous																	
Sous effet attendu 1.1.4.1: les populations locales ont eu accès à l'information juste																	
Produit 1 : Dynamiser les systèmes de communication																	
Organisation de Journée de Redeabilité	Mairie	Nbre	1000000	Soaw	1	1	1	1	1	5	1000000	1000000	1000000	1000000	1000000	5000000	CT,ETAT et PTF
Dynamisation de la cellule de communication entre le CM et la population	Mairie	Nbre	50000	Soaw	1	1	1	1	1	5	50000	50000	50000	50000	50000	250000	CT,ETAT et PTF
Création et animation de site Web	Mairie	Nbre	475000	Soaw	1	0	0	0	0	1	475000	0	0	0	0	475000	CT,ETAT et PTF
Mise à jour du Site Internet de la commune	Mairie	Nbre	PM	Soaw	1	1	1	1	1	5	0	0	0	0	0	0	CT ET OXFAM
Total Produit					4	3	3	3	3	16	1525000	1050000	1050000	1050000	1050000	5725000	
Total sous effet attendu					4	3	3	3	3	16	1525000	1050000	1050000	1050000	1050000	5725000	
Total Effet attendu					4	3	3	3	3	16	1525000	1050000	1050000	1050000	1050000	5725000	
Objectif stratégique 1.2 : Promouvoir la bonne gouvernance économique																	
Effet Attendu (PNDES): 1.2.1 : la planification, la gestion et le financement du développement sont efficaces.																	
Sous-effet attendu 1.2.1.1 : les ressources financières se sont accrues																	
Produit 1: Mener des actions de mobilisation des ressources financières et d'aménagement du territoire																	

Former les élus en technique de recherche de financement (Commission finance, maire, CM)	Mairie	Nbre	400 000	Soaw	1	0	0	0	0	1	400000	0	0	0	0	400000	CT,ETAT et PTF
Sensibiliser la population sur l'importance de la fiscalité	Mairie	Nbre	500 000	Soaw	1	1	1	0	1	4	500000	500000	500000	0	500000	2000000	CT et AD/Goutes d'eau pour enfants
Mettre en place un fichier des contribuables	Mairie	Nbre	50000	Soaw	1	0	0	0	0	1	50000	0	0	0	0	50000	CT,ETAT ET PTF
Total Produit					3	1	1	0	1	6	950000	500000	500000	0	500000	2450000	
Total Sous Effet attendu					3	1	1	0	1	6	950000	500000	500000	0	500000	2450000	
Total Effet attendu					3	1	1	0	1	6	950000	500000	500000	0	500000	2450000	
Effet attendu (PNDES) : EA 1.3.1 : l'efficacité de la décentralisation et de la gouvernance locale est améliorée																	
Sous effet attendu 1.3.1.1 : la gouvernance locale est renforcée																	
Produit 1 : organiser des sessions de renforcement des capacités des acteurs du développement local																	
Former des producteurs semenciers	Mairie	Nbre	400 000	tous les villages	0	1	1	1	1	4	0	400000	500000	500000	500000	1900000	CT,ETAT ET PTF
Former les producteurs sur les techniques du goutte-à-goutte	Mairie	Nbre	400 000	tous les villages	1	0	1	0	1	3	500000	0	500000	0	500000	1500000	CT,ETAT ET PTF
Former les membres des commissions permanentes sur leurs rôles et appui à élaborer des programmes d'activités	Mairie	Nbre	400 000	Commune	1	0	0	0	0	1	1000000	0	0	0	0	1000000	CT,ETAT ET PTF
Former les conseillers sur l'élaboration et l'exécution du budget participatif	Mairie	Nbre	400 000	Commune	1	0	0	0	0	1	1000000	0	0	0	0	1000000	CT,ETAT ET PTF
Former les conseillers sur l'élaboration des comptes de gestion et administratif	Mairie	Nbre	400 000	Commune	1	0	0	0	0	1	1000000	0	0	0	0	1000000	CT,ETAT ET PTF
Former les conseillers sur la protection de l'environnement	Mairie	Nbre	400 000	Tous les villages	1	1	0	0	1	3	1000000	1000000	0	0	400000	2400000	CT,ETAT ET PTF
Former les producteurs en techniques modernes d'élevage	Mairie	Nbre	400 000	Tous les villages	0	1	0	1	1	3	0	1000000	0	1000000	1000000	3000000	CT,ETAT ET PTF
Total Produit					5	3	2	2	4	16	4500000	2400000	1000000	1500000	2400000	11800000	
Total sous effet attendu					5	3	2	2	4	16	4500000	2400000	1000000	1500000	2400000	11800000	
Total Effet Attendu					5	3	2	2	4	16	4500000	2400000	1000000	1500000	2400000	11800000	
Sous-effet attendu 2 SEA1.3.1.1 : les infrastructures administratives sont renforcées																	
Produit 1 : Réaliser/réhabiliter des batiments administratifs																	
Délimiter un domaine pour construire les bâtiments des services techniques	Mairie	Nbre	250 000	Commune	0	1	0	0	0	1	0	250000	0	0	0	250000	CT,ETAT ET PTF

Construire des batiments administratifs pour les services techniques de(Environnement, Ressources animales, Police, Action sociale etc.)	Mairie	Nbre	12 500 000	Commune	0	1	2	1	1	5	0	12500000	25000000	12500000	12500000	62500000	CT,ETAT ET PTF
Total Produit					0	2	2	1	1	6	0	12750000	25000000	12500000	12500000	62750000	
Total Sous Effet attendu					0	2	2	1	1	6	0	12750000	25000000	12500000	12500000	62750000	
Total Effet Attendu					0	2	2	1	1	6	0	12750000	25000000	12500000	12500000	62750000	
Effet attendu (PNDES) : EA 1.3.2 : les économies locales sont dynamisées et les disparités régionales sont réduites, notamment à travers un aménagement du territoire efficace																	
Sous-effet attendu 2 : les compétences locales sont renforcées																	
produit1 : Elaborer des outils de planifications																	
Elaborer le PCD de Soaw	Mairie	Nbre	4 500 000	Commune	1	0	0	0	0	1	4500000	0	0	0	0	4500000	PTF, Commune
Elaborer le Plan d'Occupation des Sols de la commune(POS)	Mairie	Nbre	8 000 000	Commune	0	1	0	0	0	1	0	8000000	0	0	0	8000000	PTF, Commune
Total Produit					1	1	0	0	0	2	4500000	8000000	0	0	0	12500000	
Total Sous Effet attendu					1	1	0	0	0	2	4500000	8000000	0	0	0	12500000	
Total Effet Attendu					1	1	0	0	0	2	4500000	8000000	0	0	0	12500000	
Total Axe 1					14	11	9	7	10	51	11525000	24750000	27600000	15100000	16500000	95475000	
AXE STRATEGIQUE 2 : DEVELOPPER LE CAPITAL HUMAIN																	
Objectif stratégique : OS 2.1 : promouvoir la santé des populations et accélérer la transition démographique																	
Effet attendu (PNDES) : EA 2.1.1 : l'accès aux services de santé de qualité est garanti à tous																	
Sous-effet attendu 2.1.1.1: l'offre sanitaire s'est améliorée																	
Produit 1 : Réaliser des infrastructures sanitaires																	
Réalisation de forages au profit des CSPS	Mairie	Nbre	7 000 000	Kolokom ,Poecsse et Zoetgomdé	2	1	0	0	0	3	14000000	7000000	0	0	0	21000000	CT,ETAT ET PTF
Renforcement du système d'éclairage par la SONABEL au profit des CSPS	Mairie	Nbre	500000	Soaw et Zoetgomdé	1	0	0	1	0	2	500000	0	0	500000	0	1000000	CT,ETAT ET PTF
Construction de CSPS	Mairie	Nbre	25 000 000	Seguedin	1	0	0	0	0	1	25000000	0	0	0	0	25000000	CT,ETAT ET PTF
Normalisation de CSPS	Mairie	Nbre	PM	Poesse	0	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	CT,ETAT ET PTF
Construction de maternité	Mairie	Nbre	15 000 000	Kalwaka	1	0	0	0	0	1	15000000	0	0	0	0	15000000	CT,ETAT ET PTF
Construire de logements infirmier	Mairie	Nbre	8 500 000	Zoetgomde	1	1	0	0	0	2	8500000	8500000	0	0	0	17000000	CT,ETAT ET PTF

Erection du CSPS de Soaw en CM	Mairie	Nbre	150 000 000	Soaw	0	1	0	0	0	1	0	150000000	0	0	0	150000000	CT,ETAT ET PTF
Acquisition d'ambulance pour les CSPS	Mairie	Nbre	25 000 000	Soaw	1	1	1	0	0	3	25000000	25000000	25000000	0	0	75000000	CT,ETAT ET PTF
Acquisition de motos pour les CSPS	Mairie	Nbre	900 000	Kolomkom, Poessé, Zoetgomdé, Séguédin	0	2	2	0	0	4	0	1800000	1800000	0	0	3600000	CT,ETAT ET PTF
Former les ASBC de tous les villages de la commune	Mairie	Nbre	PM	Soaw	1	1	1	1	1	5	0	0	0	0	0	0	CT,ETAT ET PTF
Total Produit					8	8	4	2	1	23	88000000	192300000	268000000	500000	0	307600000	
Total Sous Effet Attendu					8	8	4	2	1	23	88000000	192300000	268000000	500000	0	307600000	
Total Effet Attendu					8	8	4	2	1	23	88000000	192300000	268000000	500000	0	307600000	
Objectif stratégique (PNDES) : OS 2.2 : accroître l'offre et améliorer la qualité de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la formation en adéquation avec les besoins de l'économie																	
Effet attendu (PNDES) : EA 2.2.1 : l'accès de tous à une éducation de qualité est amélioré																	
Sous-effet attendu 2.2.1.1: l'offre éducative s'est améliorée																	
Produit 1 : Réaliser des actions d'accroissement et d'amélioration de l'offre éducative au préscolaire et primaire																	
Construction de Centre d'Eveil et d'Education Préscolaire	Mairie	Nbre	12 000 000	Soaw	0	1	0	0	0	1	0	12000000	0	0	0	12000000	CT,ETAT ET PTF
Construction de salles de classes	Mairie	Nbre	7 000 000	Zagyiri (3), Hikiemdin (3), Mogdin (3), Baonzon, Zomtg omdé, Kalwaka	9	9	6	6	9	39	63000000	63000000	42000000	42000000	63000000	273000000	CT,ETAT ET PTF
Construction d'écoles	Mairie	Nbre	30 000 000	Mogdin Lasso	0	1	0	0	0	1	0	30000000	0	0	0	30000000	CT,ETAT ET PTF
Réfectionner des salles de classes	Mairie	Nbre	1 500 000	Commune	3	3	0	0	0	6	4500000	4500000	0	0	0	9000000	CT,ETAT ET PTF
Réalisation de forages scolaires	Mairie	Nbre	7 000 000	Mogdin, Yargo, Pam algo, Zayiri, Kalwaka	2	2	1	1	1	7	14000000	14000000	7000000	7000000	7000000	49000000	CT,ETAT ET PTF
Réhabilitation de forages	Mairie	Nbre	2 500 000	Zoetgomde, Poeces se et Kalwaka	0	2	1	1	1	5	0	5000000	2500000	7000000	2500000	17000000	CT,ETAT ET PTF

Construction de latrines scolaires	Mairie	Nbre	200 000	Commune	10	10	10	10	10	50	2000000	2000000	2000000	2000000	2000000	10000000	CT,ETAT ET PTF
Construction de logements pour enseignant	Mairie	Nbre	PM	Bokin A	3	3	3	3	3	15	0	0	0	0	0	0	CT,ETAT ET PTF
Construction de cuisine à l'école	Mairie	Nbre	PM	Balongo	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	CT,ETAT ET PTF
Dotation de lycée en système d'éclairage de la SONABEL	Mairie	Nbre	PM	soaw	0	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	CT,ETAT ET PTF
Construction de logements pour enseignant au CEG	Mairie	Nbre	8 500 000	Kolomkom	0	1	1	1	0	3	0	8500000	12000000	12000000	0	32500000	CT,ETAT ET PTF
Réalisation de forage au CEG	Mairie	Nbre	7 000 000	Kolomkom	0	1	0	0	0	1	0	7000000	0	0	0	7000000	CT,ETAT ET PTF
Construction de CEG	Mairie	Nbre	50 000 000	Seguedin,Zagyiri et Zoetgomdé	0	1	2	0	0	3	0	50000000	100000000	0	0	15000000 0	CT,ETAT ET PTF
Construction de batiments administratifs pour les CEG	Mairie	Nbre	8 500 000	Soaw et Kolokom	0	1	1	0	0	2	0	8500000	8500000	0	0	17000000	CT,ETAT ET PTF
Réalisation de latrines au CEG	Mairie	Nbre	100 000	Kolomkom	1	0	0	0	0	1	100000	0	0	0	0	100000	CT,ETAT ET PTF
Erection du CEG de Poesse en lycée	Mairie	Nbre	20 000 000	Poesse	0	0	1	0	0	1	0	0	20000000	0	0	20000000	CT,ETAT ET PTF
Total Produit					29	36	26	22	24	137	83 600 000	204 500 000	194 000 000	70 000 000	74 500 000	62660000 0	
Total Sous Effet Attendu					29	36	26	22	24	137	83 600 000	204 500 000	194 000 000	70 000 000	74 500 000	626 600 000	
Total effet attendu					29	36	26	22	24	137	83 600 000	204 500 000	194 000 000	70 000 000	74 500 000	626 600 000	
Effet attendu (PNDES) : EA 2.2.2 : La disponibilité et l'employabilité des ressources humaines sont améliorées																	
Sous-effet attendu 2.2.2.1 : Le niveau de la formation de la population en âge de travailler est renforcée																	
Produit 1 : Réaliser des infrastructures du non formel																	
Construction de CEBNF	Mairie	Nbre	12 000 000	Commune	0	1	0	0	1	2	0	12 000 000	0	0	12000000	24 000 000	CT, Etat et PTF
Total Produit					0	1	0	0	1	2	0	12000000	0	0	12000000	24 000 000	
Produit 2 : Renforcer l'employabilité des groupes spécifiques																	CT, Etat et PTF
Plaidoyer pour faciliter l'accès au crédit aux femmes et aux autres acteurs du développement local	Mairie	Nbre	100 000	Commune	1	1	1	1	1	5	100000	100000	100000	100000	100000	500000	CT, Etat et PTF

Faciliter l'accès aux crédits des maraichers à travers l'ouverture d'une Caisse Populaire de proximité	Mairie	Nbre	PM	Commune	0	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	CT, Etat et PTF
Total Produit					1	2	1	1	1	6	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	500 000	
Total Sous Effet Attendu					1	3	1	1	2	8	100 000	12 100 000	100 000	100 000	12 100 000	24 500 000	
Total effet attendu					1	3	1	1	2	8	100 000	12 100 000	100 000	100 000	12 100 000	24 500 000	
Objectif stratégique (PNDES) : OS 2.5 : améliorer le cadre de vie, l'accès à l'eau, à l'assainissement et aux services énergétiques de qualité																	
Effet attendu (PNDES) : EA 2.5.1 : l'accès de tous à un cadre de vie décent, à l'eau et à l'assainissement de qualité est garanti																	
Sous-effet attendu 2.5.1.1 : l'accès à l'eau potable et à l'assainissement s'est amélioré																	
Produit 1 : Réaliser 06 actions d'amélioration de l'accès à l'eau potable																	
Réaliser des forages	Mairie	Nbre	7 000 000	Tous les villages	2	2	2	2	2	10	14000000	14 000 000	14 000 000	14 000 000	14 000 000	70 000 000	CT, Etat et PTF
Alphabétiser et organiser les usagers d'eau	Mairie	Nbre	PM	Tous les villages	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	CT, Etat et PTF
Réhabiliter les forages	Mairie	Nbre	1 000 000	Tous les villages	2	2	2	2	2	10	2 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	14 000 000	CT, Etat et PTF
Réaliser des latrines (familiales et publiques)	Mairie	Nbre	100 000	Tous les villages	50	50	50	50	50	250	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	25 000 000	CT, Etat et PTF
Aménager un cimetière	Mairie	Nbre	1 000 000	Soaw	1	0	0	0	0	1	1 000 000	0	0	0	0	1 000 000	CT, Etat et PTF
Construire d'un Poste d'Eau autonome (PEA)	Mairie	Nbre	PM	Zoetgomde	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	CT, Etat et PTF
Total Produit					56	54	55	54	54	273	22 000 000	22 000 000	22 000 000	22 000 000	22 000 000	110 000 000	
Total Sous Effet Attendu					56	54	55	54	54	273	22000000	22000000	22000000	22000000	22000000	110000000	
Total effet attendu					56	54	55	54	54	273	22 000 000	22 000 000	22 000 000	22 000 000	22 000 000	110 000 000	
Total Axe 2					94	101	86	79	81	441	193 700 000	430 900 000	242 900 000	92 600 000	108 600 000	1 068 700 000	
AXE STRATEGIQUE 3 : DYNAMISER LES SECTEURS PORTEURS POUR L'ECONOMIE ET LES EMPLOIS																	
Objectif stratégique (PNDES) : OS 3.1 : Développer un secteur agro-sylvo-pastoral, faunique et halieutique productif et résilient, davantage orienté vers le marché																	
Effet attendu (PNDES) : EA 3.1.1 : le secteur primaire contribue à la sécurité alimentaire, à l'emploi décent, à l'approvisionnement de l'agro-industrie nationale et est respectueux des principes de développement durable																	
Sous effet attendu 3.1.1.1 : les infrastructures de production ASP se sont accrues																	
Produit 1: Accroître la production ASP																	
Réaliser des fosses fumières	Mairie	Nbre	50 000	Tous les villages	40	40	40	40	40	200	2000000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	10 000 000	CT, Etat et PTF
Réaliser des sites anti-érosifs	Mairie	Nbre	100 000	Tous les villages	25	25	25	25	25	125	2500000	6 250 000	6 250 000	6 250 000	6 250 000	27 500 000	CT, Etat et PTF
Aménager des sites maraichers	Mairie	Nbre	1 500 000	Soaw, Zoetgomde, Kolonkom	1	1	1	0	0	3	1500000	1500000	1500000	0	0	4 500 000	CT, Etat et PTF
Acquerir des semences améliorées en tonne (Sorgho, mil, maïs)	Mairie	Nbre	PM	Tous les villages	2	1	1	1	0	5	0	0	0	0	0	0	CT, Etat et PTF

Construire des cases (silos) de stockage d'oignon	Mairie	Nbre	PM	Tous les villages	10	10	10	10	10	50	0	0	0	0	0	0	CT, Etat et PTF
Réaliser l'étude de faisabilité pour l'aménagement de bas fonds rizicoles	Mairie	Nbre	1 000 000	Rakalo(Seguedin), Poessé	0	1	1	0	0	2	0	1000000	1000000	0	0	2 000 000	CT, Etat et PTF
Aménager de bas fonds rizicoles	Mairie	Nbre	10 000 000	Rakalo(Seguedin), Poessé	0	1	0	1	0	2	0	10000000	0	10000000	0	20 000 000	CT, Etat et PTF
Acquerir de materiels agricoles	Mairie	Nbre	PM	Tous les villages	1	1	1	1	1	5	0	0	0	0	0	0	CT, Etat et PTF
Faciliter l'acquisition d'intrants agricoles	Mairie	Nbre	PM	Tous les villages	1	1	1	1	1	5	0	0	0	0	0	0	CT, Etat et PTF
Créer un comptoir d'achat de produit maraîcher à Soaw	Mairie	Nbre	30 000 000	Soaw	0	0	1	0	0	1	0	0	30000000	0	0	30 000 000	CT, Etat et PTF
Réaliser un magasin de stockage d'intrants	Mairie	Nbre	PM	Commune	0	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	CT, Etat et PTF
Construction de Parcs de vaccination	Mairie	Nbre	7 000 000	Soaw	1	0	0	0	0	1	7000000	0	0	0	0	7 000 000	CT, Etat et PTF
Construire un magasin de stockage d'aliments pour bétail	Mairie	Nbre	8 500 000	Soaw	0	1	0	0	0	1	0	8500000	0	0	0	8 500 000	CT, Etat et PTF
Délimiter une zone de pature	Mairie	Nbre	2 500 000	Poesse	0	1	0	0	0	1	0	2500000	0	0	0	2 500 000	CT, Etat et PTF
Total Produit					81	84	81	79	77	402	13 000 000	31 750 000	40 750 000	18 250 000	8 250 000	112 000 000	
Total Sous Effet Attendu					81	84	81	79	77	402	13 000 000	31 750 000	40 750 000	18 250 000	8 250 000	112 000 000	
Total Effet Attendu					81	84	81	79	77	402	13 000 000	31 750 000	40 750 000	18 250 000	8 250 000	112 000 000	
Objectif stratégique (PNDES) : OS 3.2 : développer un secteur industriel et artisanal compétitif, à forte valeur ajoutée et créateur d'emplois décents																	
Effet attendu (PNDES) : EA 3.2.2 : la contribution des industries culturelle, touristique et sportive à l'économie est améliorée																	
Sous effet attendu 3.2.2.1 : les infrastructures sportives, culturelles, touristiques et de loisirs de qualité sont accrus																	
Produit 1: Construire des infrastructures culturelles, sportive et de loisirs de qualité																	
Construire la maison de la femme	Mairie	Nbre	12000000	Soaw	1	0	0	0	0	1	12000000	0	0	0	0	12 000 000	PTF, Commune
Construire une maison des jeunes	Mairie	Nbre	12000000	Soaw	0	1	0	0	0	1	0	12000000	0	0	0	12 000 000	PTF, Commune
Construction de l'auberge communale	Mairie	Nbre	60 000 000	Soaw	0	1	0	0	0	1	0	60000000	0	0	0	60 000 000	PTF, Commune
Total Produit					1	2	0	0	0	3	12 000 000	72 000 000	0	0	0	84 000 000	
Total Sous Effet Attendu					1	2	0	0	0	3	12000000	72000000	0	0	0	84000000	
Total Effet Attendu					1	2	0	0	0	3	12 000 000	72 000 000	0	0	0	84000000	
Objectif stratégique 3.3: promouvoir le commerce et l'expansion des industries de services à forte valeur ajoutée et créatrices d'emplois décents																	
Effet attendu 3.3.2: la mise en marché des produits nationaux est renforcée																	
Sous effet attendu 3.3.2.1 : Les circuits de commercialisation des produits locaux sont améliorés																	
Produit: réaliser les infrastructures marchandes																	

Construire des boutiques de rues	Mairie	Nbre	1 000 000	Soaw,Rakalo,Kalwaka et Poecesse	15	15	15	15	15	75	15 000 000	15 000 000	15 000 000	15 000 000	15 000 000	75 000 000	CT, Etat et PTF
Construction du marché de Soaw	Mairie	Nbre	60 000 000	Soaw	0	1	0	0	0	1	0	60000000	0	0	0	60 000 000	CT, Etat et PTF
Total Produit					15	16	15	15	15	76	15 000 000	75 000 000	15 000 000	15 000 000	15 000 000	135 000 000	
Total Sous Effet Attendu					15	16	15	15	15	76	15 000 000	75 000 000	15 000 000	15 000 000	15 000 000	135 000 000	
Total Effet Attendu					15	16	15	15	15	76	15 000 000	75 000 000	15 000 000	15 000 000	15 000 000	135 000 000	
Objectif stratégique (PNDES) OS 3.4 : développer des infrastructures de qualité et résilientes, pour favoriser la transformation structurelle de l'économie																	
Effet attendu (PNDES) : EA 3.4.2 : la qualité, la fiabilité et l'accessibilité des infrastructures sont améliorées pour faciliter la transformation structurelle de l'économie																	
Sous effet attendu 3.4.2.1: les infrastructures routières sont développées																	
Produit 1: Réaliser des infrastructures routières																	
Aménager des voies d'accès au CSPA	Mairie	Nbre	PM	Soaw	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	CT, Etat et PTF
Aménager la route Soaw-Bokin-Kolomkom-Mongdin	Mairie	Nbre	PM	Soaw	0	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	CT, Etat et PTF
Amenager la route Soaw-Zagiri-KINDI	Mairie	Nbre	PM	Soaw	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	CT, Etat et PTF
Aménager la route Seguedin-Soaw	Mairie	Nbre	PM	Soaw	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	CT, Etat et PTF
Aménager la voies reliant Kolokom-Soaw	Mairie	Nbre	PM	Soaw	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	CT, Etat et PTF
Aménager les voies d'accès au chef lieu de la Commune	Mairie	Nbre	30 000 000	Tous les villages	0	1	1	1	1	4	0	30000000	30000000	30000000	30000000	120000000	CT, Etat et PTF
Aménager la voies Soaw-Bokin	Mairie	Nbre	PM	Soaw	0	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	CT, Etat et PTF
Réaliser le Pont Zoetgomde-Soaw	Mairie	Nbre	PM	Zoetgomde-Soaw	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	CT, Etat et PTF
Aménager la voie Zoetgomde -Lasso	Mairie	Nbre	PM	Zoetgomde -Lasso	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	CT, Etat et PTF
Amenager la route Soaw-Tina-Pamongo-Nandiala	Mairie	Nbre	PM	Tina-Pamongo	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	CT, Etat et PTF
Aménager la route Kalwaka-Soaw	Mairie	Nbre	PM	Kalwaka-Soaw	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	CT, Etat et PTF
Aménager la route Poesse-Kalwaka	Mairie	Nbre	PM	Poesse-Kalwaka	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	CT, Etat et PTF
Total Produit					0	3	5	5	2	15	0	30000000	30000000	30000000	30000000	120000000	
Total Sous Effet Attendu					0	3	5	5	2	15	0	30000000	30000000	30000000	30000000	120000000	
Total Effet Attendu					0	3	5	5	2	15	-	30 000 000	30 000 000	30 000 000	30 000 000	120 000 000	
Objectif stratégique (PNDES) OS 3.5 : inverser la tendance de la dégradation de l'environnement et assurer durablement la gestion des ressources naturelles et environnementales																	
EA 3.5.2 : les capacités d'atténuation et d'adaptation aux effets néfastes du changement climatique sont renforcées dans une optique de transition vers l'économie verte																	
Sous effet attendu 3.5.1.1 : les capacités d'adaptation des populations aux changements climatiques se sont accrues																	
Produit 1: Réaliser des actions GDT																	
Reboiser les espaces verts (en termes de plants)	Mairie	Nbre	1 500	Tous les villages	200	200	0	200	200	800	300 000	2 500 000	0	2 500 000	2 500 000	7 800 000	CT, Etat et PTF

Créer une pépinière	Mairie	Nbre	250 000	Soaw	0	1	0	0	0	1	0	250000	0	0	0	250 000	CT, Etat et PTF
Réboiser les espaces verts	Mairie	Nbre	250 000	Commune	0	1	1	0	1	3	0	250 000	250 000	0	250 000	750 000	CT, Etat et PTF
Réboiser 10ha de plants dans un lieu sacré	Mairie	Nbre	1 500	Commune	100	100	100	100	100	500	150000	150 000	150 000	150 000	150 000	750 000	CT, Etat et PTF
Total Produit					300	302	101	300	301	1304	450	3 150	400	2 650	2 900	9 550 000	
Total Sous Effet Attendu					300	302	101	300	301	304	450	3 150	400	2 650	2 900	9 550 000	
Total Effet Attendu					300	302	101	300	301	304	450	3 150	400	2 650	2 900	9 550 000	
Total Axe 3					397	407	202	399	395	1 800	40 450 000	211 900 000	86 150 000	65 900 000	56 150 000	460 550 000	
TOTAL PCD de SOAW					505	519	297	485	486	2 292	245 675 000	667 550 000	356 650 000	173 600 000	181 250 000	1 624 725 000	

Au total 2292 activités ont été programmées au cours de la période 2018-2022.

L'analyse financière du présent plan indique un montant global de **1 624 725 000franc CFA**. Le financement du PCD est assuré par le conseil municipal, ses partenaires au développement et l'Etat. Le montant du financement de la 1^{ère} année est de **245 675 000franc CFA**, la deuxième année **667 550 000franc CFA**, la 3^{ème} année **356 650 000franc CFA**, la 4^{ème} année **173 600 000franc CFA** et la 5^{ème} année **181 250 000franc CFA**. La synthèse par axe est résumée dans la tableau ci-dessous.

Tableau : Synthèse du coût global du PCD par Axe

Axes	Programmation financière	Pourcentage
Axe1: Renforcer la gouvernance locale et La participation citoyenne	95475000 F CFA	5,88
Axe 2 : Développer le capital humain	1 068 700 000 F CFA	65,77
Axe 3 : Dynamiser les secteurs porteurs pour l'économie et les emplois	460 550 000 F CFA	28,35
Coût global du PCD	1 624 725 000 FCFA	100

Tableau : synthèse de la programmation financière par année et par axe.

Axes-OS-Résultats-Activités	Programmation financière					Coût total
	An1	An2	An3	An4	An5	
Axe1: Renforcer la bonne gouvernance locale et la participation citoyenne	11 525 000	24 750 000	27 600 000	15 100 000	16 500 000	95 475 000
Axe 2 : Développer le capital humain	193 700 000	430 900 000	242 900 000	92 600 000	108 600 000	1 068 700 000
Axe 3 : Dynamiser les secteurs porteurs pour l'économie et les emplois	40 450 000	211 900 000	86 150 000	65 900 000	56 150 000	460 550 000
Coût global du PCD	245 675 000	667 550 000	356 650 000	173 600 000	181 250 000	1 624 725 000

PROGRAMMATION DE LA PREMIÈRE ANNÉE

Le Tableau suivant récapitule la programmation physique et financière des actions du PCD pour la l'année 2018

MATRICE COMMUNALE D'INVESTISSEMENT STRUCTURANTS DE SOAW 2018							
Réformes stratégiques / Investissements structurants	Structure responsable	Unité	Prix unitaire	Localisation	Programmation physique	Programmation financière en milliers de FCFA	Sources de financement
					2018	2018	
AXE STRATEGIQUE 1 : RENFORCER LA GOUVERNANCE LOCALE ET LA PARTICIPATION CITOYENNE							
Objectif stratégique 1.1: Promouvoir la bonne gouvernance politique et administrative							
Effet Attendu (PNDES): EA 1.1.2 : La Sécurité et la Protection Civile sont renforcées							
Sous Effet Attendu 1.1.2.1: La Sécurité dans la Commune est renforcée							
Produit 1 : Réaliser des Actions de Dynamisation de la Police de Proximité							
Dynamisation de la police de proximité	Mairie	Nbre	50 000	Commune	1	50000	CT,ETAT et PTF
Total Produit					1	50000	
Total sous effet attendu					1	50000	
Total Effet attendu					1	50000	
Effet attendu (PNDES): 1.1.4: l'accès à l'information juste est assuré pour tous							
Sous effet attendu 1.1.4.1: les populations locales ont eu accès à l'information juste							
Produit 1 : Dynamiser les systèmes de communication							
Organisation de Journée de Redevabilité	Mairie	Nbre	1000000	Soaw	1	1000000	CT,ETAT et PTF
Dynamisation de la cellule de communication entre le CM et la population	Mairie	Nbre	50000	Soaw	1	50000	CT,ETAT et PTF

Création et animation de site Web	Mairie	Nbre	475000	Soaw	1	475000	CT,ETAT et PTF
Mise à jour du Site Internet de la commune	Mairie	Nbre	PM	Soaw	1	0	CT ET OXFAM
Total Produit					4	1525000	
Total sous effet attendu					4	1525000	
Total Effet attendu					4	1525000	
Objectif stratégique 1.2 : Promouvoir la bonne gouvernance économique							
Effet Attendu (PNDES): 1.2.1 : la planification, la gestion et le financement du développement sont efficaces.							
Sous-effet attendu 1.2.1.1 : les ressources financières se sont accrues							
Produit 1: Mener des actions de mobilisation des ressources financières et d'aménagement du territoire							
Former les élus en technique de recherche de financement (Commission finance, maire, CM)	Mairie	Nbre	400 000	Soaw	1	400000	CT,ETAT et PTF
Sensibiliser la population sur l'importance de la fiscalité	Mairie	Nbre	500 000	Soaw	1	500000	CT et AD/Goutes d'eau pour enfants
Mettre en place un fichier des contribuables	Mairie	Nbre	50000	Soaw	1	50000	CT,ETAT ET PTF
Total Produit					3	950000	
Total Sous Effet attendu					3	950000	
Total Effet attendu					3	950000	
Effet attendu (PNDES) : EA 1.3.1 : l'efficacité de la décentralisation et de la gouvernance locale est améliorée							
Sous effet attendu 1.3.1.1 : la gouvernance locale est renforcée							
Produit 1 : organiser des sessions de renforcement des capacités des acteurs du développement local							
Former les producteurs sur les techniques du goutte-à-goutte	Mairie	Nbre	400 000	tous les villages	1	500000	CT,ETAT ET PTF

Former les membres des commissions permanentes sur leurs rôles et appui à élaborer des programmes d'activités	Mairie	Nbre	400 000	Commune	1	1000000	CT,ETAT ET PTF
Former les conseillers sur l'élaboration et l'exécution du budget participatif	Mairie	Nbre	400 000	Commune	1	1000000	CT,ETAT ET PTF
Former les conseillers sur l'élaboration des comptes de gestion et administratif	Mairie	Nbre	400 000	Commune	1	1000000	CT,ETAT ET PTF
Former les conseillers sur la protection de l'environnement	Mairie	Nbre	400 000	Tous les villages	1	1000000	CT,ETAT ET PTF
Total Produit					5	4500000	
Total sous effet attendu					5	4500000	
Total Effet Attendu					5	4500000	
Effet attendu (PNDES) : EA 1.3.2 : les économies locales sont dynamisées et les disparités régionales sont réduites, notamment à travers un aménagement du territoire efficace							
Sous-effet attendu 2 : les compétences locales sont renforcées							
produit1 : Elaborer des outils de planifications							
Elaborer le PCD de Soaw	Mairie	Nbre	4 500 000	Commune	1	4500000	PTF, Commune
Total Produit					1	4500000	
Total Sous Effet attendu					1	4500000	
Total Effet Attendu					1	4500000	
Total Axe 1					14	11525000	
AXE STRATEGIQUE 2 : DEVELOPPER LE CAPITAL HUMAIN							
Objectif stratégique : OS 2.1 : promouvoir la santé des populations et accélérer la transition démographique							
Effet attendu (PNDES) : EA 2.1.1 : l'accès aux services de santé de qualité est garanti à tous							

Sous-effet attendu 2.1.1.1: l'offre sanitaire s'est améliorée							
Produit 1 : Réaliser des infrastructures sanitaires							
Réalisation de forages au profit des CSPS	Mairie	Nbre	7 000 000	Kolokom ,Poecsse et Zoetgomdé	2	14000000	CT,ETAT ET PTF
Renforcement du système d'éclairage par la SONABEL au profit des CSPS	Mairie	Nbre	500000	Soaw et Zoetgomdé	1	500000	CT,ETAT ET PTF
Construction de CSPS	Mairie	Nbre	25 000 000	Seguedin	1	25000000	CT,ETAT ET PTF
Construction de maternité	Mairie	Nbre	15 000 000	Kalwaka	1	15000000	CT,ETAT ET PTF
Construire de logements infirmier	Mairie	Nbre	8 500 000	Zoetgomde	1	8500000	CT,ETAT ET PTF
Acquisition d'ambulance pour les CSPS	Mairie	Nbre	25 000 000	Soaw	1	25000000	CT,ETAT ET PTF
Former les ASBC de tous les villages de la commune	Mairie	Nbre	PM	Soaw	1	0	CT,ETAT ET PTF
Total Produit					8	88000000	
Total Sous Effet Attendu					8	88000000	
Total Effet Attendu					8	88000000	
Objectif stratégique (PNDES) : OS 2.2 : accroître l'offre et améliorer la qualité de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la formation en adéquation avec les besoins de l'économie							
Effet attendu (PNDES) : EA 2.2.1 : l'accès de tous à une éducation de qualité est amélioré							
Sous-effet attendu 2.2.1.1: l'offre éducative s'est améliorée							
Produit 1 : Réaliser des actions d'accroissement et d'amélioration de l'offre éducative au préscolaire et primaire							

Construction de salles de classes	Mairie	Nbre	7 000 000	Zagyiri (3), Hikiemdin (3), Mogdin (3), Baonzon, Zomtgomdé, Kalwaka	9	63000000	CT, ETAT ET PTF
Réfectionner des salles de classes	Mairie	Nbre	1 500 000	Commune	3	4500000	CT, ETAT ET PTF
Réalisation de forages scolaires	Mairie	Nbre	7 000 000	Mogdin, Yargo, Pamalgo, Zayiri, Kalwaka	2	14000000	CT, ETAT ET PTF
Construction de latrines scolaires	Mairie	Nbre	200 000	Commune	10	2000000	CT, ETAT ET PTF
Construction de logements pour enseignant	Mairie	Nbre	PM	Bokin A	3	0	CT, ETAT ET PTF
Construction de cuisine à l'école	Mairie	Nbre	PM	Balongo	1	0	CT, ETAT ET PTF
Réalisation de latrines au CEG	Mairie	Nbre	100 000	Kolomkom	1	100000	CT, ETAT ET PTF
Total Produit					29	83600000	
Total Sous Effet Attendu					29	83600000	
Total effet attendu					29	83 600 000	
Effet attendu (PNDES) : EA 2.2.2 : La disponibilité et l'employabilité des ressources humaines sont améliorées							
Sous-effet attendu 2.2.2.1 : Le niveau de la formation de la population en âge de travailler est renforcée							
Produit 2 : Renforcer l'employabilité des groupes spécifiques							CT, Etat et PTF
Plaidoyer pour faciliter l'accès au crédit aux femmes et aux autres acteurs du développement local	Mairie	Nbre	100 000	Commune	1	100000	CT, Etat et PTF

Total Produit					1	100000	
Total Sous Effet Attendu					1	100000	
Total effet attendu					1	100 000	
Objectif stratégique (PNDES): OS 2.5 : améliorer le cadre de vie, l'accès à l'eau, à l'assainissement et aux services énergétiques de qualité							
Effet attendu (PNDES) : EA 2.5.1 : l'accès de tous à un cadre de vie décent, à l'eau et à l'assainissement de qualité est garanti							
Sous-effet attendu 2.5.1.1 : l'accès à l'eau potable et à l'assainissement s'est amélioré							
Produit 1 : Réaliser 06 actions d'amélioration de l'accès à l'eau potable							
Réaliser des forages	Mairie	Nbre	7000000	Tous les villages	2	14000000	CT, Etat et PTF
Alphabétiser et organiser les usagers d'eau	Mairie	Nbre	PM	Tous les villages	1	0	CT, Etat et PTF
Réhabiliter les forages	Mairie	Nbre	1000000	Tous les villages	2	2000000	CT, Etat et PTF
Réaliser des latrines (familiales et publiques)	Mairie	Nbre	100000	Tous les villages	50	5000000	CT, Etat et PTF
Aménager un cimetière	Mairie	Nbre	1000000	Soaw	1	1000000	CT, Etat et PTF
Total Produit					56	22000000	
Total Sous Effet Attendu					56	22000000	
Total effet attendu					56	22000000	
Total Axe 2					94	193700000	
AXE STRATEGIQUE 3 : DYNAMISER LES SECTEURS PORTEURS POUR L'ECONOMIE ET LES EMPLOIS							
Objectif stratégique (PNDES) : OS 3.1 : Développer un secteur agro-sylvo-pastoral, faunique et halieutique productif et résilient, davantage orienté vers le marché							
Effet attendu (PNDES) : EA 3.1.1 : le secteur primaire contribue à la sécurité alimentaire, à l'emploi décent, à l'approvisionnement de l'agro-industrie nationale et est respectueux des principes de développement durable							
Sous effet attendu 3.1.1.1 : les infrastructures de production ASP se sont accrues							
Produit 1: Accroître la production ASP							
Réaliser des fosses fumières	Mairie	Nbre	50000	Tous les villages	40	2000000	CT, Etat et PTF
Réaliser des sites anti-érosifs	Mairie	Nbre	100000	Tous les villages	25	2500000	CT, Etat et PTF

Aménager des sites maraichers	Mairie	Nbre	1500000	Soaw, Zoetgomdé, Kolonkom	1	1500000	CT, Etat et PTF
Acquerir des semences améliorées en tonne (Sorgho, mil, maïs)	Mairie	Nbre	PM	Tous les villages	2	0	CT, Etat et PTF
Construire des cases (silos) de stockage d'oignon	Mairie	Nbre	PM	Tous les villages	10	0	CT, Etat et PTF
Acquerir de matériels agricoles	Mairie	Nbre	PM	Tous les villages	1	0	CT, Etat et PTF
Faciliter l'acquisition d'intrants agricoles	Mairie	Nbre	PM	Tous les villages	1	0	CT, Etat et PTF
Construction de Parcs de vaccination	Mairie	Nbre	7000000	Soaw	1	7000000	CT, Etat et PTF
Total Produit					81	13000000	
Total Sous Effet Attendu					81	13000000	
Total Effet Attendu					81	13000000	
Objectif stratégique (PNDES) : OS 3.2 : développer un secteur industriel et artisanal compétitif, à forte valeur ajoutée et créateur d'emplois décents							
Effet attendu (PNDES) : EA 3.2.2 : la contribution des industries culturelle, touristique et sportive à l'économie est améliorée							
Sous effet attendu 3.2.2.1 : les infrastructures sportives, culturelles, touristiques et de loisirs de qualité sont accrus							
Produit 1: Construire des infrastructures culturelles, sportive et de loisirs de qualité							
Construire la maison de la femme	Mairie	Nbre	12000000	Soaw	1	12000000	PTF, Commune
Total Produit					1	12000000	
Total Sous Effet Attendu					1	12000000	
Total Effet Attendu					1	12000000	
Objectif stratégique 3.3: promouvoir le commerce et l'expansion des industries de services à forte valeur ajoutée et créatrices d'emplois décents							
Effet attendu 3.3.2: la mise en marché des produits nationaux est renforcée							
Sous effet attendu 3.3.2.1 : Les circuits de commercialisation des produits locaux sont améliorés							

Produit: réaliser les infrastructures marchandes							
Construire des boutiques de rues	Mairie	Nbre	1000000	Soaw,Rakalo,Kalwaka et Poecesse	15	15000000	CT, Etat et PTF
Total Produit					15	15000000	
Total Sous Effet Attendu					15	15000000	
Total Effet Attendu					15	15000000	
Objectif stratégique (PNDES) OS 3.5 : inverser la tendance de la dégradation de l'environnement et assurer durablement la gestion des ressources naturelles et environnementales							
EA 3.5.2 : les capacités d'atténuation et d'adaptation aux effets néfastes du changement climatique sont renforcées dans une optique de transition vers l'économie verte							
Sous effet attendu 3.5.1.1 : les capacités d'adaptation des populations aux changements climatiques se sont accrues							
Produit 1: Réaliser des actions GDT							
Reboiser les espaces verts (en termes de plants)	Mairie	Nbre	1500	Tous les villages	200	300000	CT, Etat et PTF
Réboiser 10ha de plants dans un lieu sacré	Mairie	Nbre	1500	Commune	100	150000	CT, Etat et PTF
Total Produit					300	450000	
Total Sous Effet Attendu					300	450000	
Total Effet Attendu					300	450000	
Total Axe 3					397	40450000	
TOTAL PCD de SOAW					505	245675000	

3^{EME} PARTIE : STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE ET MECANISME DE SUIVI EVALUATION

I- Stratégie de mise en œuvre

I.1.1 Acteurs de mise en œuvre et leur rôle

Selon le CGCT, la commune, à travers son conseil, exerce la maîtrise d'ouvrage de l'élaboration du PCD. Ainsi, elle est responsable de la conduite de l'ensemble des phases du processus d'élaboration et de mise en œuvre du plan communal de développement. Les principaux acteurs intervenant d'une manière ou d'une autre dans la mise en œuvre du plan :

- ☞ **Les populations** : Elles participent au financement, à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation des activités du plan.
- ☞ **Le conseil municipal** : il contrôle l'exécution et en assure l'évaluation périodique du PCD.
- ☞ **Le Conseil Villageois de Développement (CVD)** est chargé sous l'autorité du conseil municipal de participer aux différentes commissions mises en place par le conseil municipal pour la gestion et la promotion du développement local, contribuer à la promotion du développement local dans le village.
- ☞ **Les services déconcentrés de l'Etat** : ils conseillent la commune et les populations, ils contrôlent la mise en œuvre (techniquement) des actions ;
- ☞ **Les partenaires techniques et financiers** : ils apportent les appuis techniques et financiers nécessaires à la mise en œuvre du plan (Projets, programmes...).
- ☞ **Les prestataires de services** : ils appuient les populations et la commune lors de l'exécution du plan (expertise extérieure et/ou privée nationale ou locale).
- ☞ **Les autorités coutumières et religieuses** : elles sont des leaders d'opinion. Quoique leur statut ne soit pas clairement défini par les textes en vigueur, elles contribuent à la mobilisation de la population et à la résolution des questions locales liées notamment au foncier et à la gestion des ressources naturelles.
- ☞ **La société civile (associations, ONG...)** : Elle est l'émanation de la population. Elle a de ce fait un rôle de veille à défaut d'avoir une mission de contrôle à l'endroit du conseil. Elle est également un catalyseur. Elle

apporte des services non rémunérés (c'est-à-dire gratuits) à la collectivité territoriale comme l'appui-conseil, la sensibilisation, la formation dans le cadre de la mise en œuvre du plan.

- ☞ **Le secteur privé** : il vend des biens et services à la commune et paie les impôts et taxes spécifiques qui servent à la mise en œuvre du plan. Il a pour rôle d'accompagner/favoriser la mise en œuvre du PCD.
- ☞ **L'autorité de tutelle** : représentée au niveau provincial par le Haut-Commissaire ; elle est garante de la conformité des actes posés par la commune. Au regard de la légalité, elle assure donc la tutelle et veille au respect des lois et règlements et des grandes orientations de l'Etat. Elle autorise la mise en œuvre du plan.
- ☞ **La cellule technique de suivi-évaluation** : Elle est chargée d'actions ponctuelles et permanentes durant la mise en œuvre du PCD. Les actions ponctuelles consistent à l'élaboration d'un cadre logique détaillée du PCD et des outils de suivi tout en tenant compte des objectifs poursuivis, les résultats attendus et les indicateurs de performance ; les actions permanentes consistent à faire les bilans d'exécution des actions des plans annuels, de conduire des autoévaluations, de proposer des ajustements dans l'exécution des actions, de proposer des plans annuels actualisés, d'élaborer les plans annuels d'investissement (PAI) qui serviront à l'élaboration des budgets annuels et des plans annuels de passation de marchés (PAPM).

I.1.2 Instruments de mise en œuvre

❖ La programmation annuelle du PCD

La programmation consiste à identifier les actions prioritaires, déterminer les moyens disponibles, les moyens à rechercher, fixer les périodes d'exécution et les responsabilités. La programmation et budgétisation annuelle sont des étapes du processus global de planification qui consiste à réfléchir sur la manière d'exécuter la tranche annuelle correspondante du PCD dont les actions sont étalées sur Cinq (5) ans. Elle se réalisera avec les acteurs ou leurs représentants dans le chef-lieu de la commune, les secteurs et les villages. Elle concerne l'action, les activités, les moyens financiers, l'utilisation des ressources, des moyens humains, des compétences et la technologie disponible. En somme, elle fait la synthèse dans un cadre annuel à l'échelle communale et régionale, des réponses aux questions suivantes :

- Qui fait quoi ?

- Pourquoi ?
- Où ? Quand ? Combien ?
- Comment ?
- Avec quoi ? Avec qui ?

L'objectif visé est d'extraire du programme global quinquennal, un programme annuel exécutoire et de le budgétiser en tenant compte des moyens de la commune, les intentions de l'Etat, de la région, de la coopération décentralisée, de l'intercommunalité et des autres acteurs (projets, programmes, ONG, Associations, populations) intervenant dans la commune.

❖ **Le Plan annuel d'Investissements Communal (PAIC)**

Le PAIC est un document qui résume les investissements plus ou moins sûrs qui seront exécutés au cours de l'année pour laquelle il est élaboré. Les investissements contenus dans un PAI, sont tirés du PCD global ou des plans sectoriel(s). Ils peuvent également être des activités non programmées dans un plan quelconque, mais qui se sont imposés soit parce que financées par l'Etat ou autres partenaires au cours de la mise en œuvre du plan.

Un rapport à mi-parcours et un rapport annuel de mise en œuvre du PAIC sont élaborés respectivement en juillet et en janvier par la cellule technique de suivi-évaluation.

❖ **Le budget communal (BC)**

Le Budget communal, se veut la traduction chiffrée des réponses de la commune aux multiples aspirations des populations dans leur quête d'un mieux-être. Bien que préparé par la commune, le budget communal interpelle tous les citoyens notamment en ce qui concerne la mobilisation des ressources et l'exécution des dépenses.

Le Budget primitif est un Budget voté par le conseil municipal en début d'exercice. Il fixe les enveloppes de crédits permettant d'engager les dépenses pendant la durée de l'exercice. Il détermine aussi les recettes attendues, notamment la fiscalité directe locale.

❖ **Le plan annuel de passation des marchés (PAPM)**

Le plan annuel de passation des marchés publics de la commune, est une programmation de l'ensemble de ses besoins exprimés en fonction de leur nature et de leur étendue. Il doit être élaboré par l'Autorité contractante avant le début de l'exécution budgétaire.

Le gestionnaire de crédits regroupe les besoins des différents services bénéficiaires de concert avec ceux-ci ; il élabore un projet de plan de passation des marchés qu'il transmet au président de la commission d'attribution des marchés.

Le PAPM intègre les choix des procédures opérés pour chaque type d'acquisition. Ces choix ne doivent avoir ni pour objet, ni pour effet de soustraire des marchés ou des délégations de service public aux règles qui leur sont normalement applicables en vertu de la réglementation des marchés publics et des délégations de service en vigueur. Il ne peut comporter des marchés dont l'exécution est supérieure à une année budgétaire à l'exception des autorisations de programmes dont les engagements annuels qui en découlent demeurent dans les limites des crédits de paiement prévus.

❖ **Le Plan de communication**

La communication sociale est généralement considérée comme un processus d'échange d'informations, de messages, d'idées, de connaissances, de sentiment etc, entre les membres d'une communauté ou d'une organisation, afin de se comprendre et de canaliser les énergies vers des objectifs communs.

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan communal, la communication doit occuper une place primordiale pour l'atteinte des objectifs définis. Les différentes actions doivent être accompagnées par un plan de communication. La communication visera le changement de comportement pour l'atteinte des différents résultats de développement.

Le conseil municipal, les conseils villageois de développement sont respectivement les maîtres d'ouvrage de la communication au niveau communal et villageois.

Les objectifs de la communication dans le processus d'élaboration et de mise en œuvre du PCD sont :

- informer les citoyens et les acteurs sur le processus ;
- susciter leur participation ;
- recueillir leurs opinions et commentaires ;
- connaître leurs besoins et attentes ;
- sensibiliser et mobiliser la population autour du plan ;
- se concerter avec les autres acteurs ;
- nouer des partenariats avec tous les acteurs ;
- établir des rapports de collaboration ;

- négocier avec les partenaires locaux, nationaux et internationaux ;
- etc.

Les outils de communication utilisables peuvent être regroupés en trois catégories :

- les outils traditionnels : griot, crieur public, contes, chants, instruments de musique, marché, théâtre, etc. ;
- les outils modernes : bulletin de communication ou de liaison, album photo, boîtes à images, audiocassettes, diapositives, centre d'information, etc. ;
- les outils transversaux : groupes de réflexion, ateliers, réunion publique, journée portes ouvertes, etc.

I.2 Stratégie de mobilisation des ressources et des acteurs

On distingue en général quatre (04) types de ressources à savoir les ressources humaines, matérielles, techniques et financières. A ce niveau, les objectifs visés sont :

- assurer des ressources suffisantes pour l'exécution du plan à travers les programmes d'activités annuels ;
- mobiliser les ressources disponibles et trouver celles qui manquent auprès des partenaires financiers.

La mobilisation des ressources concerne les villages, les secteurs, le conseil municipal, les projets/programmes, les ONG/associations et les autres acteurs de la commune. Les rôles de ces différents acteurs consisteront donc à :

- mobiliser toutes les compétences disponibles au niveau de la commune (chef-lieu et villages) ;
- rassembler les ressources financières internes nécessaires au lancement des travaux (cotisations, apports en matériel spécifique, investissement humain, ressources budgétaires, solidarité des ressortissants, les dons, l'épargne locale, etc.).

II- Mécanisme de suivi évaluation

II.1 Cadre de référence du suivi-évaluation du PCD

Le dispositif organisationnel a pour but d'assurer la gestion stratégique et opérationnelle de l'exécution du plan de même que d'assurer la concertation avec l'ensemble des partenaires (collectivités voisines concernées, le conseil régional, les structures de l'Etat, le secteur privé, les partenaires techniques et financiers, les organisations de la société civile, les organisations de producteurs, les structures spécifiques des thèmes émergents, etc.).

❖ Le conseil Municipal

Selon le guide de planification locale, le conseil municipal est la structure d'orientation des politiques de développement économique et social. A ce titre, (i) il fixe les priorités de développement pour les années à venir, (ii) décide de l'allocation des ressources en fonction des priorités définies, (iii) adopte le Plan annuel d'investissement communal (PAIC) et (iv) adopte les rapports semestriels et annuels de performance du PCD.

❖ Le comité de pilotage

Le comité de pilotage, présidé par le Maire, comprend tous ceux qui portent des projets du plan (maîtres d'ouvrages, bailleurs de fonds, etc.) car c'est là où se prennent les décisions sur les projets.

Le comité de pilotage du PCD a pour mission (i) de superviser la mise en œuvre du PCD, à travers le suivi et l'évaluation des actions retenues dans les différents domaines de priorité, (ii) de donner les directives nécessaires aux différents acteurs, pour la conduite des actions qui leur incombent et la production des divers rapports nécessaires pour en apprécier l'impact, (iii) de valider le programme de travail annuel et de décider de la réalisation des études à caractère général ou spécifique nécessaires à l'approfondissement des éléments du plan et (iv) de veiller au bon déroulement de l'ensemble du processus de suivi et d'évaluation.

L'accomplissement de toutes ces attributions devra permettre d'obtenir les résultats suivants :

- un dispositif organisationnel, opérationnel et efficace ;
- un bon management stratégique du plan ;
- une exécution correcte des opérations et des activités du plan ;
- une large adhésion des acteurs à la dynamique du développement communal.

Les missions du comité de pilotage sont dévolues au Cadre de concertation communal (CCCo).

❖ **La cellule technique de suivi-évaluation**

La Cellule technique de suivi-évaluation (CTS) est l'organe technique d'animation du dispositif institutionnel de suivi et d'évaluation du PCD. Il assiste le conseil municipal dans la préparation des documents techniques sur le plan. Un arrêté du Maire précisera la composition, le fonctionnement et les attributions de cette cellule.

II.2 Périodicité et instance du suivi évaluation

Le dispositif institutionnel de suivi et d'évaluation du PCD comprend les instances suivantes : (i) la revue annuelle et (ii) la revue à mi-parcours.

❖ **La revue annuelle du PCD**

La revue annuelle du PCD tient lieu de session ordinaire du CCCo. Au cours de cette revue annuelle, le CCCo examine et valide les projets de rapport de performances de l'année n-1, le rapport d'évaluation et le projet de matrice de performances des années n+1 à n+3. Il s'assure de la cohérence de la répartition des enveloppes de l'année n+1 avec les priorités arrêtées. Ces priorités, reprises dans la matrice de performance servent de cadre de référence à l'élaboration budget de l'année n+2.

❖ **La revue à mi-parcours**

Au cours de la session à mi-parcours, le CCCo examine le bilan à mi-parcours de l'année n, les actions à entreprendre pour corriger les insuffisances constatées dans la mise en œuvre du plan d'actions communal et la définition des priorités du plan d'actions communal pour les trois années ultérieures.

II.3 Acteurs de suivi évaluation

❖ **Les Populations**

Elles jouent un rôle primordial dans le diagnostic, la formulation des besoins, l'identification des projets et leur exécution, le financement et le suivi des projets des plans.

❖ **Les élus locaux**

Ils impulsent la dynamique de conception et de réalisation participative du plan, contrôlent son exécution et en assurent l'évaluation périodique.

❖ **Les services techniques déconcentrés**

Les services techniques participent à l'identification et à la faisabilité des actions, appuient et conseillent les collectivités territoriales et les populations, contrôlent la mise en œuvre (techniquement) des actions ;

❖ **Le Conseil Villageois de Développement (CVD)**

Le Conseil Villageois de Développement (CVD) est chargé sous l'autorité du conseil municipal de contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre des plans communaux de développement ; participer aux différentes commissions mises en place par le conseil municipal pour la gestion et la promotion du développement local ; contribuer à la promotion du développement local dans le village.

❖ **Les projets/programmes, ONG et associations**

Les projets/programmes, ONG et associations participent à l'identification et à la faisabilité des actions, appuient et conseillent les collectivités territoriales et les populations, apportent des ressources financières et matérielles, contribuent au suivi de la mise en œuvre des projets du PCD.

CONCLUSION

La commune de Soaw, outre les nombreux atouts agro-sylvo- pastoraux dont elle dispose, jouit d'une position géographique favorable à son développement socio-économique du fait de sa proximité avec la ville de Koudougou. En dépit de ces potentialités, force est de reconnaître qu'elle est sujette à des obstacles de développement qui limitent sa dynamique de croissance. La faiblesse des indicateurs dans les secteurs sociaux fragilise le capital humain et limite ses capacités de développement et de contribution à l'essor de la commune. En effet, l'insuffisance de la couverture des besoins en matière de santé, d'éducation, d'accès à l'eau potable, à l'hygiène, à l'assainissement, l'analphabétisme ainsi que la faible maîtrise des techniques des producteurs agro-sylvo- pastorales réduisent considérablement leurs capacités de production.

En outre, l'absence de route praticable en toute saison handicape l'essor économique de la commune. Or, le développement passe par une évolution des systèmes et méthodes de production, de transformation des produits et de distribution des revenus.

Face à cette situation, la population de la commune de Soaw s'est dotée une vision prospective sur cinq ans à savoir « **à l'horizon 2022, la commune de Soaw est une commune développée prenant en compte l'environnement et le social et dont le moteur de croissance est l'agriculture** ».

Le Plan Communal de Développement pour la période 2018-2022 d'un coût global de **1 624 725 000 FCFA** vise à créer les bases durables du développement socio-économique de la commune grâce à l'amélioration de la production agro-sylvo-pastorale, la promotion des secteurs de soutien à la production, l'amélioration de l'accès aux services sociaux de base et le renforcement de la gouvernance locale et de la participation citoyenne.

La mise en œuvre réussie de ce plan nécessite l'adhésion de l'ensemble des filles et fils de la commune, la mise en place et l'opérationnalisation d'un dispositif de suivi-évaluation ainsi que la mobilisation des ressources nécessaires à l'atteinte des objectifs du PCD.

ANNEXE : CADRE LOGIQUE

Impact, effets attendus et produits	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Hypothèses
Impact			
Axe 1 : Renforcer la gouvernance locale et la participation citoyenne	Nombre moyen d'emplois créés par an Pourcentage de personnes satisfaites des prestations de la mairie Incidence de la pauvreté en milieu rural	Rapport d'évaluation de la mise en œuvre du PCD Rapport d'étude	Renforcement de la gouvernance économique, administrative et politique Meilleure adaptation aux changements climatiques Stabilité sécuritaire et politique
Axe 2 : développer le capital humain			
Axe 3 : dynamiser les secteurs porteurs pour l'économie et les emplois			
Effets attendus			
EA 1.1.2 : la sécurité et la protection civile sont renforcées	Ratio agent de sécurité / population	Rapport annuel de la police ou de la gendarmerie	Adhésion et appropriation du PCD par les populations Mobilisation conséquente des ressources Grandes capacités techniques et opérationnelles des prestataires de services Bonne pluviométrie Poursuite des transferts de compétences et de ressources aux collectivités territoriales
EA 1.1.4: l'accès à l'information juste est assuré pour tous	Taux de couverture de la commune par les technologies de l'information et de la communication	Rapport du ministère de la communication	
EA 1.2.1 : la planification, la gestion et le financement du développement sont efficaces.	Taux de recouvrement des recettes Taux d'absorption des ressources	Compte administratif et de gestion de la commune	

Impact, effets attendus et produits	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Hypothèses
EA 1.3.1 : l'efficacité de la décentralisation et de la gouvernance locale est améliorée	Pourcentage de personnes satisfaites des prestations de la mairie	Rapport d'étude/enquête satisfaction	Accès des producteurs aux intrants de qualité et à bonne date
EA 2.1.1 : l'accès aux services de santé de qualité est garanti à tous	Taux de mortalité pour 100 000 naissances vivantes Taux de létalité de paludisme grave chez les enfants de moins de 5 ans et les femmes enceintes Taux de prévalence au VIH	Rapport mensuel d'activités des formations sanitaires	
EA 2.2.1 : l'accès de tous à une éducation de qualité est amélioré	Taux brut de scolarisation au préscolaire Taux d'achèvement au primaire Taux d'achèvement au post-primaire Nombre de classes sous paillotes	Rapport annuel de la CEB	
EA 2.2.2 : La disponibilité et l'employabilité des ressources humaines sont améliorées	Proportion de la population en âge de travailler (18 ans et plus) formée dans les métiers agropastoraux		
EA 2.5.1 : l'accès de tous à un cadre de vie décent, à l'eau et à l'assainissement de qualité est garanti	Taux d'accès à l'eau potable Taux d'accès à l'assainissement Taux d'électrification	Rapport de la direction régionale en charge de l'eau Rapport de la direction provinciale en charge de l'électricité	

Impact, effets attendus et produits	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Hypothèses
EA 3.1.1 : le secteur primaire contribue à la sécurité alimentaire, à l'emploi décent, à l'approvisionnement de l'agro-industrie nationale et est respectueux des principes de développement durable	Part des productions irriguées dans la production agricole totale Nombre d'emplois créés dans le secteur primaire Taux de couverture vaccinale contre la maladie de New Castle Quantité de poissons produite	Rapport de la direction provinciale en charge de l'agriculture Rapport de la direction provinciale en charge des ressources animales	
EA 3.2.2 : la contribution des industries culturelle, touristique et sportive à l'économie est améliorée	Nombre de centres de loisirs réalisés Taux d'accroissement des infrastructures de tourisme et de culture Taux d'accroissement des manifestations culturelles et sportives	Rapport de la direction provinciale en charge du sport Rapport de la direction provinciale en charge de la culture	
EA 3.3.1 : le secteur tertiaire se formalise et est davantage dynamique et créateur d'emplois décents	Taux de croissance de la valeur ajoutée des services marchands Taux de crédit à l'économie communale	Rapport de la direction régionale en charge du commerce Rapport de la maison de l'entreprise	
EA 3.3.2 : la mise en marché des produits nationaux est renforcée	Part des produits agricoles mis en marché	Rapport de la direction régionale en charge du commerce Rapport de la maison de l'entreprise	

Impact, effets attendus et produits	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Hypothèses
EA 3.4.2 : la qualité, la fiabilité et l'accessibilité des infrastructures sont améliorées pour faciliter la transformation structurelle de l'économie	Proportion de pistes rurales aménagées	Rapport de la direction régionale en charge des infrastructures	
EA 3.5.1 : l'environnement et les ressources naturelles sont gérés durablement	Superficies des terres dégradées des zones protégées récupérées (hectares)		
Produits			
Réaliser 01 action de dynamisation de la police de proximité	Nombre de service de sécurité mise en place	Rapport d'installation des services de sécurités	Bonne qualité des infrastructures et équipements Engagement des formés à s'installer dans la commune Dotation effective des formés en équipements et matériels de travail
Dynamiser 01 système de communication	Taux de visite du site internet de la commune Nombre de séance de redevabilité	Rapport de gestion du site internet Rapport de séance de redevabilité	Adhésion des populations Intérêt de la population Bonne gestion par les populations des infrastructures d'eau potable et d'assainissement
Mener 05 actions de renforcement des capacités de mobilisation des ressources financières locales.	Nombre de séance de sensibilisation réalisée Nombre de session de formation	Rapport de session	Adhésion et appropriation du PCD par les populations Mobilisation conséquente des ressources
Organiser 13 sessions de renforcement des capacités	Nombre de session de formation réalisée	Rapport de session	Grandes capacités techniques et

Impact, effets attendus et produits	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Hypothèses
des acteurs du développement local			opérationnelles des prestataires de services
Renforcer les capacités des services techniques	Nombre de local de service technique réalisé	PV de réception des constructions	Bonne pluviométrie Poursuite des transferts de compétences et de ressources aux collectivités territoriales
Réaliser 06 actions d'accroissement et d'amélioration l'offre sanitaire.	Nombre de centre de santé réalisé Nombre de session de formation réalisée Nombre de matériel de transport acquis	PV de réception des constructions Rapport de session PV de réception des matériels de transport	Accès des producteurs aux intrants de qualité et à bonne date Développement des coopérations entre les producteurs et les unités de transformations
Réaliser 10 actions d'accroissement et d'amélioration l'offre éducative au primaire	Nombre de salles de classe construite Nombre d'école construite Nombre de tables bancs acquis Nombre de forages scolaires réalisés	PV de réception des constructions Bordereau de livraison des tables bancs PV de réception des forages	Accès des produits à des marchés rémunérateurs Bonne gestion des infrastructures par les populations
Réaliser des activités d'accroissement et d'amélioration l'offre en alphabétisation	Nombre de CEBNF construite	PV de réception des constructions	
Réaliser des activités d'accroissement et d'amélioration l'offre éducative au post-primaire et secondaire	Nombre de salles de classe construite Nombre d'école construite Nombre de tables bancs acquis	PV de réception des constructions Bordereau de livraison des tables bancs	

Impact, effets attendus et produits	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Hypothèses
	Nombre de forages scolaires réalisés	PV de réception des forages	
Réaliser 05 actions de formation de la population en âge de travailler	Nombre de session de formation réalisée	Rapport de session	
Réaliser 03 actions d'amélioration de l'accès à l'eau potable	Nombre de forages réalisés Nombre de latrines réalisés	PV de réception des forages PV de réception des latrines	
Accroître la productivité agricole	Nombre d'hectare de périmètre aménagé Quantité de semences acquises Nombre de matériels agricoles acquis	Bordereau de livraison des semences et matériels PV de réalisation d'activité	
Promouvoir et accroître les productions animales	Nombre d'infrastructures pastorales réalisées Superficie de zone de pâture délimitée	PV de réalisation d'infrastructure	
Construire des infrastructures culturelles et de loisirs de qualité	Nombre d'infrastructures réalisées	PV de réalisation d'infrastructure	
Faciliter l'accès au crédit	Nombre de structure de micro finance implantée dans la commune	Rapport de la mairie	
Construire des infrastructures marchandes	Nombre d'infrastructures réalisées	PV de réalisation d'infrastructure	

Impact, effets attendus et produits	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Hypothèses
Réaliser des infrastructures routières	Km de piste rurale réalisé	PV de réception	
Réaliser des actions de protection et de conservation des ressources naturelles	Superficie de terre récupérée Superficie de terre reboisée	Rapport de réalisation d'activité	

Bibliographie

1. Plan national de développement économique et social, 2016
2. Conseil municipal de Soaw, Rapport diagnostic du plan communal de développement 2018 - 2022
3. Rapports annuels des CEB de la commune (2013-2016)
4. Rapports annuels des formations sanitaires de Soaw (2013-2017)
5. Annuaire Statistique de l'Enseignement Secondaire du Centre Ouest 2013-2016
6. Statistiques Nationales de l'Education de Base 2009-2010
7. Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD), 2017. Projection démographique des communes
8. Fascicule pour la prise en compte des économies locales dans les guides méthodologiques de planification locale, Novembre 2012
9. Fascicule pour la prise en compte de la gestion durable des terres, des zones humides, du changement climatique, de la diversité biologique, des risques de catastrophes naturelles dans les plans locaux de développement, Novembre 2012
10. Guide d'intégration de l'environnement et des liens pauvreté-environnement dans les politiques sectorielles, Juin 2011
11. Guide d'intégration des droits humains dans les politiques sectorielles, Juin 2011
12. Guide méthodologique de planification locale, Avril 2013
13. Guide pratique pour la prise en compte du genre dans l'élaboration et la mise en œuvre des plans locaux de développement (PCD et PRD), Novembre 2012
14. Guide pour la prise en compte des questions de population dans les plans régionaux de développement, Décembre 2012
15. Intégration de la lutte contre le VIH, le Sida et les IST dans la planification et la mise en œuvre des Plans communaux et régionaux de développement (PCD & PRD), Décembre 2012
16. Loi N°034-2009/AN du 16 Juin 2009 portant régime foncier rural
17. Plan Régional de Développement (PRD) du Centre Ouest, version provisoire, 2018
18. Institut national de la statistique et de la démographie (INSD), 2006. Recensement General de la Population et de l'Habitat